DU MODE D'ACTION

DES

EAUX MINÉRO-THERMALES

DE PLOMBIÈRES,

PAR

LÉOPOLD TURCK,

DOCTEUR-MÉDECIN A PLOMBIÈRES, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET PHILANTROPIQUES.

DEUXIÈME ÉDITION.

PLOMBIÈRES,

CHEZ HENRI HÉRISÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1834.

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE G. SILBERMANN,
PLACE SAINT-THOMAS, Nº 3.

AVANT-PROPOS.

Plombières est une jolie petite ville de quatorze à quinze cents habitans, située dans une vallée étroite et profonde, dans la direction de l'est à l'ouest, sur les bords d'un torrent nommé l'Eau-Gronne, à l'extrémité méridionale du département des Vosges. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de trois cent trente-trois mètres.

On ignore quels en furent les fondateurs, mais l'étendue des travaux dont on retrouve encore de nombreux vestiges, leur solidité, leur parfaite exécution, des monnaies romaines et une inscription latine, en l'honneur de Neptune, ne permettent guère d'attribuer cette fondation à d'autres qu'aux Romains (1).

---

(1) Voyez le *Traité historique des eaux de Plombières*, *par* Dom. Calmet.

Ces travaux ne sont pas de ceux que l'on entreprenait au moyen âge, leur importance d'ailleurs, aurait obligé les historiens de cette époque d'en parler.

L'étymologie du nom de Plombières n'est pas mieux connue que son origine. On a cependant beaucoup discouru sur ce sujet, mais heureusement l'obscurité, dont il reste enveloppé, n'est pas très-regrettable.

Dans le patois du pays, Plombières se nomme Piommer ou Piummer, et quelques auteurs ont pensé que ce nom venait de la propriété que nos eaux doivent à leur chaleur de faire tomber les plumes des oiseaux quand on les y plonge. D'autres ont prétendu, au contraire, que le nom de Plombières venait de *plumbum*, supposant sans doute qu'il y avait dans le voisinage des mines de ce métal.

Enfin, comme le premier mai de chaque année, on décorait nos bains avec les fleurs de la saison, on a pensé aussi que les Allemands, qui, plus que toute autre nation, fréquentaient alors nos eaux, les avaient nommées, à cause de cette fête, bains-des-fleurs, ou dans leur langue (1)

---

(1) Au rapport de PHILIPPUS GRULINGIUS, médecin allemand, ses compatriotes nommaient nos bains *Plumbersbad*.

Blumbers Bad, d'où, par corruption, nous aurions fait le mot Plombières.

Dans l'origine, l'aspect de la vallée où l'on a bâti Plombières était des plus sauvages. Ces pentes rapides, aujourd'hui couvertes de prairies si bien arrosées et de jolies habitations dans toute la hauteur de la montagne, l'étaient alors de forêts et d'énormes amas de pierres, connus dans le pays sous le nom de *Meurjers* ou *Murjays.*

Ces pierres, qui, dans beaucoup d'endroits encore, recouvrent le sol à une assez grande épaisseur, pour empêcher là toute espèce de végétation autre que celle des lichens et des mousses, sont les ruines de rochers de grès et quelquefois de quartz schisteux, qui, minés par le temps, se sont écroulés sur leur base.

Les vieillards qui abondent à Plombières (nous avons perdu, il y a quelques années, une demoiselle qui était arrivée à l'âge de 107 ans, en conservant jusque là une santé remarquable), se souviennent tous du temps où les prés de la Grange-Jacquot et la plupart de ceux qui se trouvent entre la rivière et la route d'Epinal n'étaient que des Murjays.

A la place de l'un des plus considérables du pays, à une demi-lieue au-dessous de Plombières, ont voit la belle et pittoresque ferme Parisot où

de riches prairies recouvrent un pierrier de quinze à vingt pieds de profondeur.

Avant que l'on ait recueilli les sources d'eau chaude dans des bassins, le torrent de l'Eau-Gronne passait au milieu de la ville, dans le fond du grand bain ou bain des Romains; il séparait ainsi la base des deux montagnes.

Les fondateurs de Plombières le rejetèrent à gauche, en lui creusant un lit dont les bords sont défendus par des murs en gros blocs de pierre dure, taillés et posés les uns sur les autres, en forme de degrés, à grandes retraites et à joints presque imperceptibles.

On peut voir encore aujourd'hui, sous le bain des dames, une portion de cet ouvrage. Au printemps dernier, on en a retrouvé la suite à plusieurs pieds sous terre dans le milieu de la rue du Moulin, où l'on a construit un nouveau canal pour vider les bains.

Nous avons à Plombières cinq établissemens thermaux. Le bain des dames, le grand bain, le bain tempéré, le bain des capucins et le bain royal. Nous avons en outre deux étuves; celle de l'enfer, qui fait partie du bain royal, et l'étuve de Bassompière, la fontaine du crucifix, plusieurs fontaines d'eau dite savonneuse, et la fontaine ferrugineuse.

Le bain des dames appartenait aux chanoi-

nesses de Remiremont, depuis la fin du treizième siècle. Elles le firent reconstruire de 1733 à 1736. C'est aujourd'hui un beau pavillon dans lequel sont réservés des logemens destinés aux malades.

Ce bain est maintenant la propriété de la famille Parisot; il est situé en haut de la grande rue de Plombières, sur la rive gauche de l'Eau-Gronne; une seule source l'alimente et sort par deux coulans du rocher sur lequel le bâtiment s'appuie. La température de cette source est de 42 degrés R. Les Suisses la préfèrent pour la boire. Plus chaude que celle du crucifix, son eau se digère plus facilement; elle doit à sa température des propriétés médicales plus puissantes. Cette fontaine se rend dans deux bassins dont l'un, à 28 degrés R., sert aux personnes qui ne répugnent pas à se baigner en commun; l'autre, beaucoup plus chaud, est le réservoir dans lequel on puise l'eau nécessaire pour les douches ascendantes et descendantes, qui s'administrent dans des cabinets au pourtour du bain, ainsi que pour les nombreuses baignoires distribuées dans d'autres cabinets, et dans trois salles assez vastes.

Cette eau, trop chaude pour le plus grand nombre des baigneurs, est tempérée, au besoin, par de l'eau thermale qu'on laisse refroidir dans des cuves pour cet usage.

Le bain des dames, actuellement à vendre, est

en très-mauvais état; mais en utilisant des sources très-chaudes qui se perdent dans la rivière sous l'établissement, on pourrait facilement tripler le volume de ses eaux, et en le reconstruisant sur un plan meilleur, on pourrait y baigner cent personnes à la fois.

Ce serait une entreprise utile et lucrative que l'on pourrait faire par action, et à laquelle prendraient part beaucoup d'habitans de Plombières.

Le grand bain ou bain des Romains est à ciel ouvert; il était très-vaste autrefois: il s'étendait jusque sur l'emplacement du bain tempéré. On ne sait quels événemens en ont enfoui les deux tiers, ni à quelle époque cela est arrivé. Peut-être cela date-t-il du quinzième siècle, où Plombières fut entièrement détruit par un incendie.

Si l'on devait en croire JOACHIM CAMERARIUS, qui écrivit un petit poème sur Plombières, en 1540, ce bain aurait eu, à cette époque encore, ses dimensions premières. Voici ce qu'il dit à cet égard :

Quem circum paries datus coercet passus qui bis habet fere ducentos.

Mais cette évaluation est évidemment exagérée. En effet, le poème de CAMERARIUS est accompagné d'une gravure représentant Plombières, où l'on voit une tour à l'entrée occidentale du grand bain, qui n'a été détruite qu'à la fin du siècle der-

nier, après l'inondation de 1770, qui faillit ruiner entièrement Plombières (1), et cette tour était construite sur la portion encore enfouie de ce bain.

Le bassin du bain des Romains a cinquante-quatre pieds de long, vingt-deux pieds de large et quatre pieds de profondeur.

On y descendait autrefois par de larges degrés, mais ils sont recouverts aujourd'hui, dans toute la longueur du bain, du côté du nord, et dans la moitié de sa longueur, du côté du midi, par des cabinets.

La portion du côté du midi, où il n'y a pas de cabinets, renferme le bain des pauvres, destiné aux malades que les départemens de la Meuse, de la Meurthe et des Vosges envoient à leurs frais à l'hospice de Plombières. Dans ce bain on admet aussi les étrangers, porteurs d'un certificat d'indigence. Il est divisé en deux compartimens. L'eau y est habituellement trop chaude, et il est trop petit pour le nombre des baigneurs.

Au bain des pauvres sont attachés plusieurs cabinets de douche et une étuve.

Autour du grand bain, ou bain des Romains,

---

(1) De pareilles inondations ne sont plus à redouter maintenant, grâce aux mesures prises pour donner aux eaux une direction meilleure.

il y a neuf cabinets de bain presque tous à doubles baignoirs, et dans lesquels on peut prendre aussi la douche. L'un de ces cabinets est appelé le cabinet chaud. Situé au-dessus du réservoir d'où sort la principale fontaine de ce bain, son pavé est toujours très-chaud. Il est fort utile dans les saisons froides de l'année.

Outre ces cabinets il y en a trois autres uniquement consacrés aux douches.

On pourrait facilement, et sans nuire à la voie publique, établir une communication souterraine entre ce bain et le bain tempéré, en profitant pour cela des anciens travaux qui existent. On y gagnerait beaucoup de place que l'on pourrait utiliser, soit pour de nouvelles étuves, soit pour une salle de bains.

La partie du bassin du bain des Romains, qui est encore à ciel ouvert et où de nombreux malades se baignaient autrefois, n'est plus qu'un réservoir pour les douches et les bains particuliers du bain royal.

La principale des sources qui alimentent ce bain, a 49 degrés Réaumur. C'est elle qui coule à gauche, à l'entrée du bassin. On ignore le lieu d'où elle sort de terre : quelque abondante qu'elle soit, il est probable qu'elle l'était bien davantage anciennement, lorsqu'elle avait à remplir une piscine trois fois plus vaste.

Plusieurs fois, en dépavant la rue qui est au-dessus du bain des Romains, et en y faisant quelques fouilles, on a vu, pendant de grandes pluies, l'eau de cette fontaine se troubler, devenir presque boueuse. Cela prouve le mauvais état des canaux qui la conduisent. Il serait d'une grande utilité de les rétablir. On retrouverait, j'en suis assuré, beaucoup d'eau thermale aujourd'hui perdue, et la dépense qu'entraîneraient ces travaux ne serait pas considérable.

Le bain tempéré, bâti sous le règne de Louis XV, occupe une partie de l'espace où s'étendait autrefois le grand bain ou bain des Romains. En creusant ses fondations, on trouva un énorme robinet en cuivre, des corniches, des tronçons de colonnes, semblables sans doute aux ruines du même genre que l'on découvrit, il y a quelques années, dans la partie du bain des Romains, depuis si long-temps comblée, et qui forme la place entre ce qui reste de ce bain et le bain tempéré.

Ces corniches, ces colonnes, dont mon confrère, M. le docteur Jacquot, a conservé quelques échantillons, déposent de l'existence d'anciens monumens dignes des Romains et de l'importance de nos eaux.

Le bain tempéré n'avait, dans l'origine, qu'un seul bassin circulaire fort vaste; il en a quatre plus petits maintenant, dont deux sont destinés

aux hommes et deux aux femmes. Cette nouvelle disposition permet de varier la température.

Le bassin le moins chaud des femmes a de 25 degrés R. 1/2 à 26 1/2 et même 27° pendant les temps couverts: le bassin le plus chauds a de 27 degrés 1/2 à 28° 1/2.

Le bassin le moins chaud des hommes a de 26 degrés à 27° 1/2; le plus chaud, de 27 degrés à 28° 1/2. Ces bassins sont revêtus en marbre des Vosges (1). Autour d'eux il y a de beaux cabinets en pierre de taille où l'on prend des bains en cuves et des douches. Il y a aussi des baignoires dans la salle même du bain.

Soixante personnes peuvent se baigner à la fois dans les bassins du bain tempéré, et soixante-et-quinze dans les baignoires du même établissement. Ces baignoires sont toutes en cuivre.

Dans le passage voûté de ce bain, au bain des capucins, il y a deux cabinets de douche très-

---

(1) On a découvert, dans ces derniers temps, un grand nombre de carrières de marbre dans les Vosges. Beaucoup d'espèces de ces marbres égalent en beauté les marbres des Pyrénées. Ceux que l'on trouve dans les mêmes gisemens que les granits, ont un éclat et une solidité très-remarquables. Une société anonyme, à Épinal, les exploite sur une grande échelle. C'est à mes amis, MM. Dutac frères, que l'on doit cette précieuse découverte.

chauds: l'un surtout est toujours rempli de vapeurs; ces deux cabinets sont souvent fort utiles.

Le bain des capucins, autrefois bain des lépreux, bain des pauvres, petit-bain, était, au rapport de Lemaire et de don Calmet, un bain très-tempéré; mais de leur temps on y conduisit une source très-chaude, qui en éleva beaucoup la température.

Le bassin de ce bain est divisé en deux parties. Dans l'une, l'eau arrive par un très gros trou au fond du pavé, entraînant souvent avec elle des bulles d'air qui ne diffèrent pas de l'air atmosphérique. Elle a ordinairement 36 degrés R.; c'est sur ce trou, lorsque le bain est vidé, que les femmes vont prendre des étuves de siège contre la stérilité. Mais on vient de construire, au bain royal, un appareil beaucoup plus commode, et qui bientôt, sans doute, obtiendra la préférence.

Le trop plein du côté chaud du bain des capucins, et une petite source très-chaude sortant du fond du pavé, remplissent l'autre côté du bassin où l'on peut faire arriver aussi un courant d'eau froide. Cette partie du bain n'a quelquefois que 28 degrés, souvent trente et plus; l'autre en a 32 et quelquefois 34. Il est bien à désirer qu'à l'avenir leur température soit mieux réglée.

Ce bain est peu fréquenté par les baigneurs riches.

Quinze personnes peuvent se baigner à la fois dans chacun de ses bassins. Pour peu que l'on y dépenserait en embellissemens, il y aurait place encore pour de nombreuses baignoires qui ne seraient pas les moins recherchées.

Le bain royal, commencé sous l'empire, occupe la place où était avant la révolution un couvent de capucins.

Son bassin est carré et divisé en deux parties : l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes. Sa température est de 27 à 28 degrés.

La forme de ce bassin n'est pas en harmonie avec les voûtes élevées de la salle. On devrait le remplacer par deux bassins ovales revêtus de marbre et séparés chacun en deux parties, afin d'en graduer la température.

Il faudrait aussi, dans les deux principales portes du bassin de ce bain, en ouvrir de beaucoup moins grandes, afin d'éviter le plus possible les courans d'air.

Pour donner issue aux vapeurs de ce bain, on est forcé d'ouvrir une des larges fenêtres, qui sont à sa partie supérieure, ce qui refroidit souvent beaucoup les baigneurs. Il faudrait remédier à cet inconvénient assez grave.

Vingt personnes peuvent se baigner dans des

baignoires disposées autour du bassin du bain royal. C'est là où sont les plus fortes douches de Plombières. Elles tombent de plus de vingt pieds de hauteur. L'une d'elles a un volet sur le canal des étuves et peut ainsi en tenir lieu elle-même.

Il y a encore, dans cet établissement, de beaux cabinets de bain, dans lesquels sont disposés quarante baignoires en cuivre. Ces cabinets sont au rez-de-chaussée et au premier étage; la plupart de ceux du rez-de-chaussée sont pourvus de douches latérales très-complètes. Vis-à-vis de ces cabinets, il y en a d'autres exclusivement consacrés aux douches.

C'est au bain royal et au niveau du bassin qu'est l'étuve de l'enfer. La source qui l'échauffe a 52 degrés R. Au-dessus de cette étuve, on en a pratiqué d'autres, un peu moins chaudes, que l'on prend dans des boëtes. Quoique ces étuves soient bien supérieures à ce qu'elles étaient naguère, elles sont encore loin de répondre aux besoins des malades. L'inspecteur actuel des eaux, mon confrère et mon ami, M. le docteur Garnier, ne négligera rien de ce qui pourra compléter cette partie si importante de nos établissemens.

Vis-à-vis du bain des dames, dans l'angle des maisons des dames Martinet et Mignard, est la vieille étuve ou l'étuve de Bassompière. On ignore à quelle époque elle fut construite. Il faudrait ou la

supprimer ou la rétablir. L'eau qui l'échauffe se perdait autrefois dans la rivière auprès du bain des dames. Elle est conduite aujourd'hui au bain tempéré.

La fontaine du crucifix, sous les arcades, alimentait autrefois un bain connu sous le nom de bain du chêne. Réservée depuis, pour l'usage des buveurs, l'excédant de l'eau allait au bain des Romains et y coulait par un pilier que l'on y voit encore. Sa température est de 28 degrés R.

Les deux principales sources d'eau savonneuse sont : l'une sur la terrasse du jardin du bain royal, l'autre à l'entrée de la route de Luxeuil ; mais il en existe un grand nombre d'autres.

Outres les sources thermales utilisées dans nos bains, il y en a beaucoup d'autres encore chez différens propriétaires. Bientôt, sans doute, on les recherchera avec soin et de nouveaux bains particuliers viendront au secours des établissemens qui existent aujourd'hui et qui suffisent à peine au nombre toujours croissant des baigneurs.

La fontaine ferrugineuse est située au milieu de la grande promenade ; elle s'écoule dans l'Eau-Gronne.

Il n'entre pas dans le plan de mon ouvrage, qui est entièrement médical, de parler des magnifiques salons construits au-dessus du bain royal et du bain tempéré, non plus que de l'aspect de Plom-

bières, de ses maisons si propres, de ses nombreux et élégans balcons qu'admirait déjà MONTAIGNE.

Je dois me taire aussi sur les habitans de Plombières, leur affabilité, les soins dont ils entourent les malades, depuis le pauvre, qui ne paye que vingt sols par jour, jusqu'à l'homme riche qui paye six, huit ou dix fois davantage. Enfin, je dois me taire également sur les promenades si jolies et si variées de nos environs que l'administration municipale actuelle, dont M. DURAND est le chef, met tous ses soins à rétablir. Cette même administration, secondée par les autorités supérieures et par quelques communes du département de la Haute-Saône, va ouvrir une route superbe le long de l'Eau-Gronne. Cette route offrira aux baigneurs une magnifique promenade en plaine de plusieurs lieues. Elle deviendra la route de Troie à Strasbourg; elle nous rapprochera beaucoup de Paris et elle doublera l'importance des bains de Plombières, qu'elle mettra à même de rivaliser avec ceux de Bade.

Mais revenons à mon sujet. Je ne puis pas le terminer sans exposer l'opinion la plus vraisemblable sur la cause de la chaleur de la plupart des eaux thermales.

M. TÉTRA, directeur des mines, a prouvé que la chaleur de la terre augmente d'autant plus que l'on s'enfonce davantage vers son centre, et il a

constaté que cette élévation de température est régulièrement d'un degré par cent pieds.

M. Arago a confirmé ces recherches en examinant le degré de température de l'eau fournie par les puits artésiens, eau qu'il a constamment trouvée d'autant plus chaude qu'elle venait de lieux plus profonds.

Il résulte de là, qu'à une très-petite profondeur, relativement au diamètre du globe, la température est tellement élevée que tout ce qui est soumis à son action doit y être à l'état de fusion. Il est à peu près certain que ce sont des métaux ; en effet, les calculs des astronomes et des physiciens ont établi que le poids de notre globe était tellement considérable, que son intérieur devait être composé de substances cinq ou six fois plus lourdes que les terres et les pierres qui forment sa couche extérieure.

D'un autre côté, les chimistes ont prouvé que ces terres et ces pierres ne sont que des cendres métalliques, d'où l'on a conclu que l'intérieur de la terre était composé de métaux encore purs.

Représentez-vous maintenant une disposition du sol qui permette aux eaux pluviales de s'enfoncer profondément, vous les verrez revenir d'autant plus chaudes qu'elles auront pénétré plus avant et qu'elles auront suivi, dans leur retour à la surface de la terre, une direction plus perpendi-

culaire. Vous aurez ainsi l'explication de la cause de la chaleur des eaux thermales.

L'étendue des tremblemens de terre, l'identité des laves que vomissent les volcans, viennent déposer encore en faveur de l'opinion que je viens d'exposer. Cependant, quelqu'imposantes que soient les autorités qui l'appuient, beaucoup de personnes, sans doute, se refuseront à l'admettre aussi long-temps que le trou de MAUPERTUIS ne sera pas creusé; mais hypothèse pour hypothèse, les gens sensés préféreront celle-là à toutes celles qui l'avaient précédées.

Dans les ouvrages de don CALMET et de MARTINET sur les *Eaux de Plombières*, ainsi que dans la thèse inaugurale de mon confrère M. le docteur A. JACQUOT, de notre ville, on trouve une foule de détails historiques et topographiques très-curieux.

M. JACQUOT donne aussi une notice bibliographique très-complète des ouvrages qui ont paru avant le sien sur nos eaux. Je n'aurais pu que la copier ici en y ajoutant toutefois la dissertation inaugurale de mon ami M. le docteur MICHEL, maire de Saint-Loup, *sur l'Emploi des Eaux minérales de Plombières et de Luxeuil* (Paris, 1823). Cette thèse est remplie des meilleures idées théoriques. Son auteur est un des médecins les plus distingués et l'un des plus habiles chirurgiens de

nos environs. J'aurais dû y ajouter aussi le *Précis sur les eaux de Plombières*, publié en 1829, par M. le docteur ADRIEN GROSJEAN. Cet ouvrage n'a de recommandable que le nom de M. BARRUEL, cité à l'occasion d'une analyse des eaux de Bussang, faite par ce savant chimiste. On y trouve de grossières injures dirigées surtout contre mes amis MM. GARNIER et PETIT-MANGIN, l'un inspecteur, l'autre sous-inspecteur de nos eaux. Ces injures, inspirées par l'envie, ne sont nuisibles qu'à leur auteur.

PRÉCIS
DU
MODE D'ACTION
DES
EAUX MINÉRALES DE PLOMBIÈRES.



Dans ce traité des eaux de Plombières, je suis loin d'avoir la prétention d'épuiser mon sujet. Beaucoup de médecins s'en sont occupés avant moi. Si mon ouvrage vaut moins que les leurs, j'aurai le tort, toujours grave, d'être resté en arrière de mon époque; s'il vaut mieux, je ne le devrai qu'aux progrès de la science; mais comme il lui reste beaucoup à faire encore, je laisserai aussi beaucoup à dire à ceux qui me suivront dans la même carrière.

Après avoir exposé le mode d'action des eaux de Plombières sur l'économie en général, je déduirai l'emploi, selon moi, le plus rationnel de ces eaux, dans le traitement des maladies contre lesquelles on peut en faire avantageusement usage. Ma clinique me fournira les moyens de réunir l'exemple au précepte.

Nous avons, à Plombières, trois espèces d'eaux minérales: l'eau thermo-minérale, l'eau dite savonneuse et l'eau ferrugineuse. L'eau thermo-minérale est inodore: suivant les sources où on la puise, sa température s'élève de 26 à 52 degrés Réaumur ou de 33 à 65 degrés centigrades. Elle contient par livre, d'après l'analyse de VAUQUELIN :

Carbonate de soude.	gr. j 1/12
Sulfate de soude	gr. j 1/6
Hydrochlorate de soude .	gr. o 5/8
Carbonate de chaux.....	gr. o 1/4
Silice..................	gr. o 2/3
Matière animale (1).....	gr. o 13/24

L'eau savonneuse est inodore comme l'eau thermale; sa température varie, suivant les sources, de 11 à 13 degrés Réaumur ou de 14 à 16,50 degrés centigrades. Les substances qu'elle tient en dissolution la rendent légèrement visqueuse, et c'est à cette viscosité qu'elle doit son nom. L'eau savonneuse est minéralisée, comme l'eau thermale, par le carbonate, le sulfate et l'hydrochlorate de soude, le carbonate de chaux, la silice et la barégine; mais ces substances s'y trouvent en quantité moitié moins considérable.

---

(1) Cette dernière substance a été nommée *barégine* par M. le docteur LONGCHAMP, qui l'a rencontrée pour la première fois dans les eaux de Barège.

L'eau ferrugineuse est froide, habituellement inodore, mais dégageant quelquefois une légère odeur d'hydrogène sulfuré. Sa saveur est très-prononcée. On trouve dans le bassin qui la reçoit un dépôt de couleur rouge briqueté assez abondant. D'après M. FODERÉ, cette eau contient par pinte :

Carbonate de soude	gr. ½
Carbonate de chaux et de magnésie et silice	gr. ½
Oxide de fer	gr. ⅛

MODE D'ACTION DE L'EAU THERMALE.

Notre eau thermale, à une température peu élevée, agit à la manière des bains ordinaires, modifiée toutefois par les substances qu'elle tient en dissolution ; à une température plus élevée, elle agit par la chaleur qu'elle communique au corps et, comme dans le premier cas, par sa minéralisation.

Pour bien comprendre ces trois modes d'action dont deux sont toujours réunis, il est nécessaire de les étudier séparément.

DU BAIN TEMPÉRÉ.

Le bain tempéré a beaucoup plus de puissance que ne se l'imaginent la plupart des médecins modernes. Selon eux, l'effet en est peu marqué, très-difficile à caractériser ; ce n'est qu'un moyen hygiénique, et cependant il était pour les an-

ciens la principale ressource contre les maladies chroniques, et on le considérait comme si actif, que PROSPER ALPIN, dans sa *Médecine égyptienne* (chap. II, liv. 1), nous dit que les bains changent les tempéramens bilieux en sanguins et les sanguins en pituiteux. Dans le siècle dernier, le docteur POMME obtint de bains tièdes, prolongés pendant dix, douze ou quinze heures, la guérison d'une foule de maladies chroniques regardées comme incurables. Cette action du bain tiède prolongé ne peut être due qu'à l'absorption de l'eau par la peau et à son mélange au sang; elle est toute sédative, comme l'ont prouvé les belles expériences de M. MAGENDIE. En injectant deux livres d'eau à 30 degrés Réaumur dans une veine du bras, il fit, en moins de vingt minutes, tomber le pouls de cent cinquante à quatre-vingts pulsations, et il calma un délire grave qui avait tous les caractères du délire hydrophobique (voyez le troisième volume de son *Journal de physiologie*).

L'absorption de l'eau par la peau, dans le bain tiède, ne saurait être contestée (1). Mes observations 41ᵉ et 80ᵉ la mettraient hors de doute,

(1) J'ai eu bien des fois l'occasion d'observer qu'en appliquant des ventouses scarifiées immédiatement après le bain, les piqûres de la peau fournissaient une grande quantité d'eau qui sortait en même temps que le sang, mais sans être encore mélangée avec lui.

si une foule de faits ne l'établissaient pas de la manière la plus évidente.

Son action sédative n'est pas plus contestable. Indépendamment de l'observation que j'ai citée, et que nous devons à M. MAGENDIE, la physiologie comparée nous prouve que tous les animaux qui ont l'eau pour milieu ont une vie bien moins active que ceux qui vivent dans l'air, et la pathologie de tous les temps nous fournit beaucoup de faits établissant tous que le bain tiède prolongé jouit à un haut degré de cette action. Au nombre de ces faits on peut ranger, je pense, ceux que j'ai recueillis sur la manie et la monomanie (voyez les observ. 57 à 65). Plus donc le bain tiède sera prolongé, plus l'absorption de l'eau sera considérable, plus les effets du bain seront marqués. L'expérience l'avait appris aux anciens. A la fin du moyen âge on prenait encore des bains d'une grande durée.

FABRICE DE HILDEN (*Epistola ad Croquerum*, p. 660), après nous avoir décrit l'horrible situation de Pfeffers et l'établissement de deux hôpitaux où, en plein midi, on était obligé de se servir de lumières, à cause de la grande quantité de vapeurs, ajoute: « *Hinc evenit ut multi, dies noctesque thermis non egrediantur, sed cibum simul et somnum in his capiant, ditiores id propter voluptatem quam ex ipsis thermis percipiunt, pau-*

peres autem, propter penuriam hospitii faciunt; » de sorte qu'à Pfeffers, au seizième siècle, les gens riches passaient les jours et les nuits dans l'eau, s'y trouvant beaucoup mieux qu'à l'hospice.

De nos jours même, l'usage des bains prolongés s'est conservé dans quelques thermes. A Baden en Suisse, à Schintznach, et surtout à Louesche, on se baigne habituellement encore de cinq à douze heures par jour. Enfin, au rapport de Berthemin, au dix-septième siècle, les Allemands, qui fréquentaient beaucoup Plombières, s'y baignaient la plupart depuis le matin jusqu'au soir. « Ils y grenouillaient, dit l'auteur, y faisaient même apporter leur soupe, quand ils se sentaient faibles. »

C'est en grande partie, sans doute, à cette absorption de l'eau par la peau, pendant la durée du bain tiède, qu'est due l'augmentation si remarquable alors de la sécrétion de l'urine.

Mais ces effets du bain tiède prolongé sont compliqués à Plombières de l'action des principes qui minéralisent nos eaux.

Cette action ne peut être éclairée par l'analyse chimique. En retrouvant six substances différentes dans nos eaux, la chimie ne peut nous donner la loi de leur combinaison; elle ne peut définir le rôle, important sans doute, que joue dans ce cas cette substance si remarquable qui,

sans avoir jamais appartenu à l'organisation, semble cependant en être un produit et se comporte avec les réactifs à la manière de la gélatine. C'est donc à l'expérience seule que nous devons en appeler dans ce cas, comme dans tant d'autres. Or, cette expérience nous apprend que nos bains tempérés n'agissent pas seulement comme de puissans sédatifs contre une foule de maladies, mais qu'ils ont en outre la propriété de rendre du ton, de la couleur, de l'énergie à la peau, dont les fonctions sont d'une si haute importance.

Cette propriété agit dans quelques cas avec tant de force, qu'elle peut enflammer la peau, la rendre promptement érysipélateuse. Mme de R. vint, en 1828, passer l'été à Plombières. Elle était affectée d'une gastrite chronique grave. Elle espérait la combattre avantageusement à l'aide de nos eaux. Mais le premier bain, quoique tiède et fort court, développa chez Mme de R. une forte éruption miliaire. Pendant son séjour à Plombières, je lui fis prendre plusieurs fois des bains de jambes tièdes de notre eau minérale. Les jambes de Madame devinrent chaque fois alors presque érysipélateuses. Les bains de jambes d'eau ordinaire, élevés à la même température, ne produisirent jamais cet effet. Cette dame quitta Plombières entièrement rétablie, mais sans le secours de nos eaux, qui avaient sur elle une action si puissante et si remarquable.

L'année dernière Mme de ***, d'un tempérament lymphatique, sanguin, âgée de 45 ans environ, prit pendant six semaines des bains à 26 degrés Réaumur, pour combattre à leur aide une gastro-duodéno-hépatite chronique. Chaque cinq ou six jours elle était obligée de les interrompre. Sa peau devenait toute érysipélateuse. Enfin, Mme de ***, qui fait le sujet de ma vingt-septième observation, vint à Plombières pâle et faible. Dès le second bain, sa peau avait repris de la couleur, et cependant elle se baignait chez elle à la même température.

Ces faits me semblent prouver, d'une manière bien complète, dans certains cas, l'action des substances qui minéralisent nos eaux, et c'est à cette action sans doute que sont dues en grande partie les cures si nombreuses obtenues ici à l'aide de bains tièdes. C'est cette action aussi qui contribue à donner ce que nous nommons *la poussée* ou *la gale des eaux*, affection semblable à celle des Dames de R. et ***, mais qui, au lieu de se développer aussi rapidement que chez ces dames, n'arrive guère qu'après douze ou quinze bains et se guérit presque toujours, sans que l'on soit obligé de suspendre le traitement. A la vérité, cette éruption miliaire peut être produite aussi par la seule action de l'eau chaude, appliquée sur la peau, qui agit dans ce cas comme le font sou-

vent les cataplasmes mucilagineux; cette éruption atteint environ le quart des baigneurs. Elle n'est pas toujours l'avant-coureur de la guérison, mais elle est cependant plus favorable que nuisible.

Cette double action de notre eau minérale semble, au premier abord, impliquer contradiction; mais dans nos prescriptions ne sommes-nous pas heureux de pouvoir souvent associer les médicamens émolliens aux médicamens toniques, et n'observons-nous pas tous les jours que le laudanum, par exemple, stimule la peau, sur laquelle on l'applique, en même temps qu'il agit comme un sédatif puissant sur le système nerveux?

Au reste, en y réfléchissant bien, il ne répugne point du tout d'admettre que les substances qui minéralisent nos eaux exercent sur la peau et sur les autres surfaces, avec lesquelles on les met en contact, une action tonique purement locale, sans détruire pour cela l'action sédative du bain tiède; si l'on rejette cette théorie, on ne pourra s'expliquer une foule de guérisons obtenues à l'aide de nos eaux, et leur prescription ne pourra plus être astreinte à aucune espèce de règle.

Si quelques personnes voulaient nier l'action médicale des principes minéralisateurs de nos eaux, à raison de la faible proportion dans la-

quelle ils s'y trouvent, je les renverrais aux belles expériences de M. Lugol, sur l'iode. Ils verraient que la peau a moins de tolérance pour les médicamens que le tube intestinal lui-même, puisque des malades supportent facilement, chaque jour, un grain d'iode dissous dans douze onces d'eau et pris à l'intérieur, tandis qu'ils sont surexcités par un bain contenant seulement neuf dixièmes de grain d'iode par deux livres d'eau.

DU BAIN CHAUD.

J'ai maintenant à examiner le mode d'action de notre eau thermale employée en bains chauds; ici encore cette action est double. Elle est le produit de la chaleur de l'eau et des substances qui la minéralisent; il faut donc, pour bien la comprendre, l'envisager sous ces deux aspects. L'eau chaude, appliquée à la surface du corps, l'excite d'autant plus que sa température est plus élevée et que la peau est plus impressionnable. La peau transmet cette excitation au cerveau, qui réagit lui-même sur les viscères, et notamment sur le cœur et l'estomac.

L'excitation que le cœur reçoit, dans cette circonstance, y fait affluer une plus grande quantité de sang; ce sang est porté principalement à la peau, dont il gonfle et rougit le tissu en en augmentant les sécrétions, en raison de son

affluence. Il a été puisé par le cœur, particulièrement dans trois organes qui, outre d'autres fonctions, ont encore celle d'être des espèces de réservoirs dans lesquels le sang s'accumule et reste à la disposition du centre circulatoire, pour les besoins extraordinaires de l'économie.

Le foie, la rate et les poumons, débarrassés, par l'action du bain, d'une grande partie du sang qu'ils contenaient, et qui, simple dépôt, n'était point nécessaire aux fonctions principales de ces viscères, diminuent par là d'irritabilité, et lorsque cette propriété inhérente à tous les tissus vivans commence à s'accroître au-dessus du degré nécessaire à l'entretien de la santé, le bain chaud peut parer à cette exaltation morbide.

Les poumons et le foie éprouvent encore, dans ce cas, un autre effet bien avantageux du bain chaud sagement administré. Ils sont chargés, par la nature, d'extraire du sang, des produits désormais impropres à la nutrition (1). Ces pro-

---

(1) Les reins ont à remplir des fonctions analogues. Ils paraissent spécialement chargés de séparer du sang les substances trop animalisées, telles que le muriate, le phosphate d'ammoniaque, différens autres sels, et les élémens de l'acide urique, de l'urée, etc. La pathologie fournit les preuves les plus multipliées des étroites connexions qui existent entre les fonctions des reins et celles de la peau, des poumons, du foie et du tube intestinal. Espérons que

duits sortent brûlés des poumons sous la forme de vapeurs et de gaz, tandis qu'ils sortent du foie liquides et encore combustibles.

La sécrétion de ces produits exige nécessairement, de la part des poumons et du foie, une excitation, un travail proportionné à cette secrétion: mais cette excitation, ce travail, augmentent toujours l'exaltation morbide des tissus qui les éprouvent, lorsque ces tissus deviennent le siége d'une inflammation; et le médecin qui parviendra à diminuer leurs fonctions dans ce cas, aura rempli une indication bien importante.

Pour y parvenir, lorsque les saignées, la diète et d'autres moyens de la thérapeutique n'auront pas été suffisans, le bain chaud sera on ne peut pas plus convenable; car, en appelant le sang à la peau, il n'en débarasse pas seulement les poumons et le foie, il fait encore remplir leurs fonctions par un autre organe, par la peau, qui jouit de propriétés analogues aux leurs. En effet, il s'opère dans son tissu une respiration véritable, d'autant plus abondante que le sang s'y porte en plus grande quantité. Cette respiration est la seule qui existe chez les animaux du plus bas étage. L'anatomie comparée et l'anatomie pathologique

---

plus tard l'anatomie comparée reconnaîtra les lois de ces rapports.

prouvent qu'elle est ordinairement en raison inverse de la respiration pulmonaire et de la sécrétion de la bile, d'où il suit nécessairement que plus elle aura d'activité sans sortir toutefois de l'état physiologique, plus les poumons et le foie auront de calme. Faisons observer encore que la respiration cutanée, produit de l'acide carbonique comme les poumons, et une substance grasse comme le foie.

Que d'autres organes tels que l'estomac, les intestins, les reins, la vessie, les glandes lymphatiques, les nerfs ou les muscles, se trouvent aussi surexcités, le bain chaud pourra parer encore à cette exaltation morbide, en déterminant un afflux de sang à la peau, aux dépens de celui qui se portait en trop grande quantité dans l'un ou l'autre de ces organes.

Remarquons ici que le sang, qui, sous l'influence du bain chaud, afflue dans le système cutané, ne lui est pas fourni seulement par le moyen de la grande circulation, par l'intermédiaire du cerveau et du cœur, il lui arrive encore des capillaires sanguins, qui l'avoisinent; ces capillaires obéissent aux seules lois de l'excitation : entièrement affranchis de la dépendance du cœur, ils portent le sang qu'ils contiennent partout où, dans leur voisinage, s'exercent des stimulations.

Indépendamment du sang que le bain chaud fait affluer à la peau, il paraît que les liquides, qui se trouvent dans les cavités viscérales et dans tout le reste de l'économie, peuvent encore, sous son influence, traverser les tissus qui les contiennent et se porter plus ou moins au dehors.

C'est sur cette loi qu'était fondé un des supplices de la torture: l'ingestion d'une énorme quantité d'eau dans l'estomac, eau qu'un feu ardent faisait évaporer en quelques minutes, par la transpiration, lorsque ce viscère, prêt à se rompre, faisait craindre aux bourreaux une mort trop prompte pour leurs victimes.

C'est en grande partie à cette propriété du bain chaud que l'on doit attribuer la constipation qu'éprouvent la plupart des malades, qui se baignent dans nos eaux, quoique chez plusieurs cette constipation reconnaisse encore une autre cause, ainsi que nous le verrons plus tard.

Indépendamment de tous ces phénomènes, le bain chaud en développe encore d'autres, auxquels il faut faire une sérieuse attention. La peau que nous avons vu tout à l'heure, par une véritable respiration, extraire du sang des substances brûlées (acide carbonique et eau) et combustibles (matière grasse de la transpiration), jouit encore, ainsi que nous l'avons également vu, de la propriété d'absorption, et elle l'exerce assez

énergiquement, lorsqu'elle est plongée dans l'eau chaude, pour augmenter beaucoup la sécrétion de l'urine et la perspiration aqueuse pulmonaire.

Mais lorsque l'irritation morbide d'un organe est portée à un degré plus élevé que l'action sympathique de la peau sur cet organe, par l'influence du bain chaud, alors l'excitation produite par le bain peut se partager entre la peau et l'organe malade, ou bien, ce qui est plus malheureux, elle peut se réfléchir tout entière de la peau dans l'organe souffrant.

Le bain chaud, trop prolongé ou trop chaud, peut déterminer aussi une irritation morbide du cerveau, sous l'empire de laquelle le cœur, violemment surexcité, produit une congestion cérébrale ou s'hyperthrophie. Mais le médecin prudent sait éviter ces écueils; il étudie la sensibilité des malades, et y proportionne la température du bain, dont il seconde l'action par tous les moyens que j'indiquerai plus tard.

Quelque énergique que soit l'action médicatrice du bain chaud, elle n'a qu'une durée plus ou moins bornée, à la suite de laquelle on éprouve généralement un sentiment de faiblesse proportionnée à l'intensité de l'action du bain; souvent cette faiblesse en contre-indique totalement l'emploi, alors que sans elle il serait le remède le plus convenable. Le bain chaud a un autre inconvé-

nient encore; c'est qu'après sa durée il s'établit souvent une réaction des viscères sur la peau, réaction proportionnée à l'influence que la peau a exercé sur eux pendant le bain, et dès-lors nullité d'effets ou effets nuisibles.

Dans ces deux cas, que l'on ait à redouter la faiblesse du malade, ou la réaction des viscères sur la peau, après la cessation du bain, ne remplit-on pas les indications les plus positives, si l'on parvient à entretenir l'excitation de la peau, quand elle n'est plus plongée dans l'eau chaude? C'est le résultat que produisent les eaux minérales. Leurs sels absorbés par la peau y entretiennent une excitation durable, qui soutient et continue l'effet du bain, et produit souvent ainsi les cures les plus étonnantes.

Mais remarquons ici que des eaux très-minéralisées, employées chez des malades très-irritables, où chez lesquels l'affection morbide est trop ancienne pour qu'une forte révulsion puisse l'enlever instantanément, peuvent produire tous les fâcheux effets du bain chaud en pareilles circonstances, et seulement à cause de leur trop grande minéralisation; c'est pour cela que l'on disait autrefois de ces eaux très-minéralisées, qu'elles guérissaient ou qu'elles tuaient.

Les progrès récens de la médecine, progrès principalement dus à l'illustre Broussais, mettent

les malades et les médecins à l'abri d'une si dangereuse alternative; mais cette alternative n'est point à redouter à Plombières; les eaux n'y sont minéralisées qu'autant qu'il le faut pour entretenir l'action du bain; et si elles causent parfois des accidens, ce n'est point à leur degré de minéralisation qu'on le doit, mais seulement à la négligence que l'on a apportée à proportionner leur température à la sensibilité du malade; négligence que ne commet jamais le médecin éclairé et consciencieux.

DES DOUCHES.

Les douches ont, à Plombières, une trop grande part dans le traitement des maladies pour que je n'en parle pas ici avec quelque détail.

Nous avons à Plombières plusieurs espèces de douches : la douche descendante ordinaire, la douche intestinale, la douche vaginale et la douche écossaise. Les trois premières ont une action pareille; elles agissent sur les surfaces avec lesquelles elles sont en contact, en les stimulant d'autant plus énergiquement qu' elles ont une plus grande force d'impulsion, que leur température est plus élevée et leur diamètre plus considérable. Cette action seule a déjà une grande puissance: tantôt elle peut produire une utile dérivation, tantôt une modification heureuse

dans la sensibilité des surfaces sur lesquelles elle s'exerce; mais là ne se bornent point les effets de ces douches: si on les dirige, de manière à ce que les secousses qu'elles impriment, retentissent surtout, dans les organes hypertrophiés, par suite d'une inflammation chronique, alors, redonnant aux veines et aux lymphatiques l'action qu'ils avaient perdu, l'absorption reprend une énergie nouvelle et souvent suffisante pour ramener en peu de jours l'organe hypertrophié à ses dimensions premières. Comme dans l'emploi du bain chaud, il faut, dans ce cas, étudier avec soin la sensibilité des malades, et craindre, en ne la ménageant pas assez, de développer des affections aiguës beaucoup plus graves souvent que les affections chroniques que l'on voulait guérir.

De la douche écossaise.

La douche écossaise, ou douche alternativement froide et chaude, agit bien moins par sa force d'impulsion que par ses changemens brusques et fréquens de température, lorsqu'en vingt ou trente secondes, elle passe de 20 degrés Réaumur, par exemple, à 28 ou 30, et *vice versa.* Au moment où l'eau froide cesse de couler, la peau tend à réagir contre l'impression qu'elle a produite; l'eau chaude vient augmenter cette réaction de tout son effet; et quand revient l'eau

froide, elle trouve déjà une peau plus vivante, si je puis dire ainsi, et plus disposée à réagir contre elle. Ces actions et ces réactions ont donc pour effet d'appeler à la peau et plus de sang et plus d'influx nerveux. Si, pendant leur durée, on a soin de faire prendre aux malades un bain de jambes de 30 ou 32 degrés, on s'oppose à toute surexcitation cérébrale; et en activant les fonctions de la peau, en augmentant ainsi la vitalité de cette vaste enveloppe, on guérit une foule d'accidens nerveux et d'inflammations chroniques. Lorsque cette douche sera plus connue, elle sera fréquemment employée, je le crois, dans la pratique ordinaire.

DES ÉTUVES.

Les étuves agissent aussi en excitant la peau, dont elles augmentent de beaucoup les sécrétions. On les emploie quelquefois avec succès contre les affections abdominales chroniques, mais bien plus fréquemment contre les affections herpétiques, contre certains catarrhes pulmonaires chroniques, et contre beaucoup de névralgies. Je citerai plus loin quelques faits qui prouveront leur puissance contre l'hydropisie. Nous avons fréquemment recours aux étuves partielles dans l'aménorrhée; enfin, c'est le principal moyen que

l'on oppose de tout temps, à Plombières, à la stérilité des femmes.

L'étuve agit avec une grande énergie, et elle pourrait produire les plus graves accidens si elle était employée d'une manière inhabile. Ce que j'ai dit à l'article *bain chaud* me dispense d'entrer ici dans de plus longs détails. Je dois ajouter cependant que les malades supportent beaucoup mieux l'étuve, et que celle-ci leur est généralement bien plus favorable, lorsque, pendant sa durée, et toutes les trois ou quatre minutes, on leur fait verser sur la tête un seau d'eau froide: c'est ce que l'on appelle *l'étuve égyptienne*. Elle agit de la même manière que la douche écossaise, mais avec plus de puissance.

DU BAIN DE JAMBES.

Souvent, pendant la douche ou l'étuve, on est obligé de faire prendre des bains de jambes, pour éviter les congestions cérébrales. Alors aussi on est forcé de mouiller d'eau fraîche la tête des malades. Il est donc utile de rappeler que les bains de jambes très-chauds, bien loin de produire une dérivation au profit du cerveau, le surexcite violemment, au contraire, chez les personnes nerveuses surtout. Depuis bien long-temps j'ai banni de ma pratique les pédiluves brûlans et courts. Je les prescris de 28 à 32 degrés, mais

d'une à deux heures de durée, et je les rends plus actifs par l'addition d'acides ou d'alcalis qui n'ont pas, comme la chaleur, l'inconvénient que je viens de signaler.

DE L'EAU DE PLOMBIÈRES EN BOISSON.

L'eau thermo-minérale agit sur le tube digestif comme sur la peau, par sa température, par les substances qu'elle tient en dissolution et par son mélange aux humeurs qui circulent dans l'économie. Introduite dans l'estomac, cette eau le stimule d'autant plus qu'il est plus irritable, et qu'elle-même a une température plus élevée. Sous l'influence de cette excitation, l'estomac développe plusieurs sympathies; il réagit sur le cœur et active la circulation; la peau s'échauffe, la transpiration s'accroît, ce qui souvent est du plus heureux effet. La circulation activée, il arrive d'autant plus de sang dans l'estomac, qu'indépendamment de celui que lui fournit le cœur, il en reçoit encore de la rate et de tous les capillaires sanguins qui l'avoisinent, toujours en proportion de l'excitation produite par l'eau minérale. Ce sang soumis à l'action de la muqueuse stomacale est en partie décomposé; et il fournit à une sécrétion (1) plus abondante de suc gastrique.

(1) Les belles expériences de TIEDMANN et de GMELIN ont prouvé, entre autre chose, que le suc gastrique est

La stimulation se propageant aux intestins grèles, au pancréas et au foie, le sang s'y porte, comme dans l'estomac, en quantité proportionnée à cette stimulation. Les intestins sécrètent alors plus de mucus, le foie plus de bile, le pancréas plus de suc pancréatique. De tous ces phénomènes il résulte une digestion gastro-duodénale plus prompte et une excitation du reste du tube intestinal qui, mettant en jeu la première de toutes les fonctions, peut-être, l'absorption, ne laissant, du bol alimentaire, que les substances absolument insolubles, détermine la constipation que l'on remarque si fréquemment chez les personnes qui ont fait usage des eaux de Plombières; on se souvient que cette constipation est également augmentée par l'action du bain chaud.

Sous l'influence de l'absorption, notre eau, introduite dans l'estomac, est bientôt entraînée hors du tube digestif. Une partie se mêle au sang et au chyle; mais elle est éliminée surtout par la transpiration cutanée et par la vessie. Cet organe, ainsi que le fait observer le savant professeur de Blainville, reçoit, par absorption, une quantité notable de sérosité péritonéale; il est

---

d'autant plus acide, que la stimulation exercée sur l'estomac est plus forte. Avant leur savant travail, les médecins physiologistes avaient déjà constaté que *les aigreurs* sont le produit d'une irritation morbide de l'estomac.

probable que c'est sous cette forme que lui arrive la portion de notre eau qu'il entraîne si promptement hors de l'économie. Ce dernier effet est, ainsi qu'on le verra plus tard, un puissant moyen à opposer au catarrhe de la vessie et à la gravelle.

Je n'ai plus à parler ici des effets de notre eau lorsqu'elle est mélangée au sang; je m'en suis suffisamment occupé quand j'ai examiné l'action du bain tiède prolongé.

Si l'estomac et les intestins grèles sont trop impressionnables pour être avantageusement modifiés par l'action de l'eau chaude en boisson, alors le suc gastrique, au lieu de n'être sécrété qu'en quantité propre à hâter une bonne digestion, est trop abondant et trop acide; la muqueuse intestinale excitée par lui et par l'eau minérale produit beaucoup trop de mucus. La bile et le suc pancréatique abondent par le même motif, alors l'absorption, vicieusement augmentée, produit des constipations opiniâtres, ou, n'étant plus en rapport avec l'abondance des sécrétions, le dévoiement a lieu. Ces accidens ont souvent les plus fâcheux résultats; ils peuvent occasioner des gastro-entérites intenses, augmenter beaucoup celles que nos bains, l'exercice et un régime convenable auraient facilement guéries; ils peuvent produire aussi de violentes réactions du

tube intestinal, sur le cœur et le cerveau. Il est vrai de dire que quelques personnes doivent à une aussi forte perturbation une guérison solide; mais ces élus sont en trop petit nombre, pour qu'un médecin prudent les propose jamais pour exemple à ses malades.

Il est presque inutile de faire remarquer ici que l'action excitante de notre eau minéro-thermale est augmentée de tout l'effet des substances qui la minéralisent. Ce que j'ai dit à l'article *Bains tempérés* me semble expliquer suffisamment cet effet.

Eau dite savonneuse.

De tout temps on a mêlé l'eau savonneuse à l'eau thermo-minérale pour abaisser la température de cette dernière, lorsqu'on l'emploie en bains ou en douches. On ne pourrait, sous ce rapport, que lui attribuer des propriétés négatives, si l'on ne savait qu'à raison de sa composition chimique, elle peut produire une excitation salutaire; je m'en suis quelquefois avantageusement servi en l'employant en bains et en douches, sans mélange d'eau thermale. Elle agissait alors de la même manière que le bain froid, comme tonique ou antiphlogistique, suivant sa durée; mais son effet tonique était légèrement accru par

sa minéralisation, qui, d'un autre côté, apportait quelques obstacles à son effet sédatif.

Un grand nombre de malades en font usage en boisson; pour la digérer, sans peine, il est souvent nécessaire de la mélanger avec un sirop qui en relève la saveur, car cette eau est naturellement fade, ce qu'elle doit autant à sa composition chimique, qu'à sa température; elle devient ainsi une excellente tisane pour la cure de beaucoup d'inflammation des reins et de la vessie; elle aide la sortie des *graviers* que contient trop souvent ce dernier organe; par ses sels alcalins et par sa masse, elle s'oppose à la précipitation de l'acide urique, base si fréquente des calculs urinaires, et en étendant l'urine, elle diminue l'action trop excitante que ce liquide exerce souvent sur la muqueuse vésicale.

L'eau savonneuse en boisson peut hâter beaucoup aussi la guérison des gastrites, chez les malades habitués à une nourriture et à des boissons stimulantes, qui suivent ici un régime doux, et remplacent par l'eau savonneuse le vin, le café et les liqueurs dont ils faisaient usage. Cependant je ne la conseille, dans ce cas, qu'aux personnes qui veulent absolument boire de l'eau minérale, et auxquelles l'eau thermale ou l'eau ferrugineuse ne pourrait point convenir, administrée sous cette forme.

Mélangée à l'eau thermale, elle convient beaucoup aux malades affectés d'asthmes nerveux; elle agit sans doute alors en augmentant les fonctions de la peau et en rendant le sang, par son mélange avec lui, moins propre à surexciter le système nerveux.

Eau ferrugineuse.

L'eau ferrugineuse de Plombières ne s'emploie guère qu'en boisson; c'est un excellent tonique, qui convient parfaitement dans les cas d'atonie de l'estomac.

Lorsqu'une croissance trop rapide, une habitation humide et sombre, une vie trop sédentaire, ou d'autres causes produisant les mêmes mauvais effets, ont laissé l'économie dans un tel état de faiblesse que la menstruation ne peut s'établir chez les jeunes personnes, notre eau ferrugineuse, en excitant le tube intestinal, et, par sympathie, le cœur et l'utérus, pourra produire les plus heureux résultats. Un régime doux et l'air si pur de nos montagnes la seconderont puissamment; mais avant de conseiller l'eau ferrugineuse, que le médecin fasse bien attention, d'abord à l'état des viscères, qu'il constate l'intégrité du tube digestif, qu'il ne néglige pas non plus l'examen, si important dans ce cas, des organes de la circulation, et qu'en prescrivant un

exercice inaccoutumé, il prémunisse soigneusement ses malades contre le danger des excès qui pourraient amener les plus fâcheux résultats.

LES VENTOUSES SCARIFIÉES ET SÈCHES.

Les ventouses sont un des remèdes les plus anciennement connus et l'un de ceux qui étaient au moyen-âge le plus employés aux eaux thermales. Il paraît qu'à Plombières, au siècle dernier encore, on regardait leur application comme le complément nécessaire du traitement de nos eaux, et que tous les baigneurs s'y faisaient ventouser, au moins une fois, pendant leur séjour. C'était abuser d'un excellent moyen, et cet abus avait fini par le mettre dans un discrédit tel, qu'à mon arrivée à Plombières on ne connaissait plus les ventouses que de nom. J'ai contribué beaucoup à les remettre en honneur, et je dois avouer ici que je leur dois un grand nombre de guérisons remarquables. Dans les inflammations chroniques, alors que de fréquentes applications de sangsues ne peuvent être supportées par les malades, on peut prescrire sans crainte les ventouses scarifiées dont on modère à volonté l'écoulement, et qui ont sur les sangsues le grand avantage de ne point affaiblir autant les malades et de produire une dérivation souvent très-puissante. Les ventouses sèches, quoique moins ac-

tives, ont cependant, dans certains cas, une grande énergie.

Mme V..., de Plombières, avait, depuis longtemps, la santé la plus délabrée. Enceinte, elle avait eu pendant tout le cours de sa grossesse, une ascite et une anasarque. Trois jours après ses couches, elle se leva et marcha sans chaussure sur un pavé humide et froid, et elle eut à l'instant même une hémiplégie complète.

L'état de son pouls, tous ses précédens ne me permettaient pas de recourir à la saignée générale. Je lui couvris les cuisses et les jambes de ventouses sèches, et en une demi-heure, la compression cérébrale et les accidens qu'elle avait produits, avaient entièrement cessé.

DU MASSAGE.

Le massage, si bien apprécié par les Orientaux qu'il est tombé chez eux dans le domaine de l'hygiène publique, est à peine connu en France, et cependant son action est des plus puissantes, son influence des plus heureuses.

Il ne se borne pas, comme le font les frictions, à exciter, à donner du ton à la peau; il agit avec force sur toute l'épaisseur des tissus situés au-dessous d'elle; par lui, la circulation s'active, l'influx nerveux se partage d'une manière plus égale.

Le massage fixera bientôt l'attention du monde médical en France, et bientôt aussi on le rangera au nombre des remèdes les plus utiles. J'ai habitué à masser plusieurs individus des deux sexes que j'ai choisis jeunes et forts, et je puis dire que cet utile moyen a rendu déjà de grands services à beaucoup de mes malades, sans nuire à aucun.

Il y a plusieurs manières de masser. De toutes je préfère le massage chinois ou à percussion ; il consiste à frapper les membres et les parties les plus solides du tronc avec la main au demi-quart fermée; on frappe d'abord lentement, puis on augmente de vitesse. Ce mode de massage, en même temps qu'il me semble le meilleur, me paraît aussi le plus facile.

Dans ce précis, j'examinerai d'abord les effets de nos eaux minérales sur les lésions de la peau ; je passerai de là aux maladies du tube intestinal et de ses annexes, à celles de la poitrine, aux hydropisies, dont les causes si variées se rattachent le plus souvent aux lésions de la peau et des organes contenus dans le thorax ou l'abdomen. J'arriverai ensuite aux inflammations des reins et de la vessie, aux maladies des organes génitaux, aux apoplexies, aux manies, aux monomanies; je parlerai enfin des rhumatismes, de la goutte, des tumeurs blanches, et des lésions qui restent à la suite des fractures et des luxations.

MALADIES DE LA PEAU.

La peau est exposée à une foule d'affections souvent très-difficiles à détruire; les plus communes sont les dartres, les clous ou furoncles, et l'érysipèle (1). Ces maladies, toutes inflammatoires, peuvent être avantageusement traitées à Plombières, et trouver dans nos eaux une heureuse et puissante médication. Avant tout, le médecin devra s'informer des causes qui les ont développées; elles peuvent être dues au transport de l'inflammation d'un autre organe; ainsi on les voit souvent remplacer des maladies du tube digestif, du cerveau, du cœur, du foie, des poumons, des reins, etc. Elles sont, dans ces cas, des crises que l'on peut considérer comme heureuses, et qu'il faut souvent respecter.

Quand on est décidé à les guérir, on doit surveiller avec l'attention la plus soutenue les organes primitivement malades, et pour l'ordinaire ne modifier que lentement la sensibilité de la peau par l'usage de bains prolongés, mais peu chauds. Il est bien rare alors que l'on ne

---

(1) Ce ne sont point les érysipèles que l'on vient guérir à Plombières, mais seulement la disposition qu'a la peau à les reproduire lorsqu'elle en a été une fois atteinte.

soit obligé de recourir plusieurs fois aux déplétions sanguines. Les ventouses scarifiées, plusieurs fois appliquées sur les portions malades de la peau, sont dans ce cas bien utiles; les exutoires sont souvent nécessaires. Alors un régime sévère est indispensable, tant pour éviter de mettre en jeu des sympathies morbides, que pour ne pas fournir à l'économie trop de moyens pour le développement d'inflammations nouvelles ou pour l'entretien de celles qui existent. Un exercice soutenu et proportionné aux forces est de rigueur. Enfin, lorsque les principaux accidens sont diminués ou ont disparu, des bains plus chauds, auxquels on peut ajouter alors, soit des chlorures, soit des sulfures alcalins, des douches générales, des étuves même, lorsque le malade n'est pas trop irritable, complètent la guérison et s'opposent aux rechutes si fréquentes dans ces sortes de maladies.

Cependant, si le médecin n'est point assuré du succès de cette méthode perturbatrice, il doit se borner à la première partie du traitement, qui suffit souvent quand les malades ont assez de persévérance et de docilité.

Mais les maladies que je viens d'examiner peuvent reconnaître d'autres causes; bien souvent elles sont le résultat d'agens qui ont agi directement sur la peau. Ainsi des érysipèles et des

dartres rebelles peuvent être dues à l'insolation, à l'impression subite du froid, au contact de tissus rudes ou sales, à celui de matières animales en putréfaction, etc. Dans ces cas, après un suffisant usage des bains tempérés et des autres moyens antiphlogistiques, les bains très-chauds, mais courts, les douches, les étuves, sont fort utiles. En augmentant beaucoup ainsi la vitalité de la peau, il arrive souvent alors que la vie s'y partage plus également, et que les portions phlogosées perdent, au profit du reste de cette enveloppe, leur exaltation morbide. Alors on peut employer avec hardiesse l'eau minérale en boisson, en ayant l'attention toutefois d'y habituer par degré le malade. L'addition des chlorures ou des sulfures alcalins dans l'eau des bains est encore ici d'un grand secours, surtout vers la fin du traitement.

Indépendamment de ces causes, les inflammations de la peau en reconnaissent encore une autre; elles sont souvent produites par les sympathies des viscères phlogosés, et principalement par celles du tube digestif; elles ne sont plus alors que des accidens secondaires, et elles disparaissent avec la cause qui les détermine, cause qui échappe rarement à l'œil exercé du médecin observateur.

Les érysipèles et les dartres réclament presque

toujours un traitement long et des précautions long-temps continuées, pour échapper aux récidives, difficiles à éviter sans cela.

1re Observation.

Marguerite, pauvre fille de la commune des Granges de Plombières, âgée de 21 ans, régulièrement développée, d'un tempérament lymphatique, avait, depuis plusieurs années, une dartre pustuleuse, qui lui couvrait la face, et la rendait un objet de dégoût pour ceux qui l'entouraient. Cette dartre ne paraissait pas réagir sur le tube intestinal; elle ne faisait pas maigrir la malade, mais cependant elle exerçait sur elle assez d'influence pour s'opposer au développement de la menstruation. Entrée dans ma maison de secours, je prescrivis d'abord des applications de sangsues au pourtour de la dartre, et des cataplasmes émolliens pour la recouvrir; j'eus recours aussi aux saignées générales. A ces moyens, j'ajoutai l'usage de demi-bains chauds de notre eau thermale, ainsi que des pédiluves, des bains de vapeurs sur les parties inférieures du bassin, des douches sur les jambes et les cuisses, et des vésicatoires à leur partie interne; plus tard, je remplaçai par des linimens légèrement astringens les cataplasmes de graine de lin, et je prescrivis notre eau ferrugineuse en boisson. Sous l'empire

de ce traitement, la dartre disparut en trois mois, et bientôt après les règles s'établirent. La guérison de cette jeune fille date maintenant de plus de sept années.

2e Observation.

Mme ***, de Plombières, âgée de 28 ans, régulièrement développée, d'un tempérament lymphatique nerveux, bien réglée, mais exposée à de fréquentes migraines, déterminées chez elle par une irritabilité trop vive du tube digestif, irritabilité entretenue par un régime trop excitant, avait, à la fin de l'été, des dartres squammeuses qui envahissaient une partie des épaules et des bras, et que l'on retrouvait encore sur quelques parties de la figure. Consulté pour cette maladie, je prescrivis une saignée du bras, des bains très-tempérés de notre eau thermale, de deux heures de durée chacun, et un régime doux; ces moyens ayant calmé l'irritation morbide de la peau, sans l'avoir fait entièrement disparaître, je fis alors ajouter aux bains du sulfure de potasse; en vingt jours, Madame fut guérie, et sa guérison date de plus de six ans.

3e Observation.

M. M***, régulièrement développé, âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament lymphatique, eut recours à mes conseils en 1825, pour le dé-

barrasser de dartres pustuleuses qui avaient envahi tout son corps, à l'exception de la face, des mains et des jambes. Cette maladie, déjà ancienne, avait résisté à tous les remèdes employés contre elle. Je conseillai à M. M*** de rendre nos bains mucilagineux par l'addition de farine de lin, de les prendre frais et longs, et d'enduire les portions les plus malades de sa peau avec un liniment composé de jaune d'œuf, d'huile d'olive et de mucilage. Il aida l'action de ces moyens par un régime très-doux, et par des promenades sur nos montagnes. En quarante jours, il fut délivré de sa dégoûtante infirmité, et s'il a continué le régime que je lui ai prescrit, si, à chaque changement de saison, il a eu la précaution de se faire saigner, je ne doute pas que sa guérison ne se soit parfaitement soutenue.

4e Observation.

M. ***, âgé de vingt-six ans, avait depuis son enfance des dartres crustacées qui occupaient habituellement les cuisses et les jambes, et qui s'étendaient souvent aux avant-bras, aux poignets, et même à la face. On avait considéré cette affection comme constitutionnelle, et on avait craint de la guérir jusqu'à ce que M. *** vînt à Plombières comme employé du gouvernement. M'ayant consulté sur sa triste position, j'es-

pérai pouvoir au moins l'améliorer beaucoup, et je fus assez heureux pour tenir plus que je n'avais promis. Des saignées du bras répétées tous les mois, des bains tièdes de trois heures de durée tous les jours, des ventouses scarifiées (sur les doigts on se bornait aux scarifications; la place manquait pour appliquer les ventouses) sur toutes les dartres deux fois par semaine; plus tard des douches tièdes sur le tronc et les membres, un régime doux, la privation absolue de boissons excitantes, le guérirent complètement dans l'espace de quelques mois, et sa guérison date déjà de plus de deux ans.

Quelquefois, sans aucune altération appréciable de tissus, et tous les viscères étant sains, la peau contracte une disposition à la sueur, disposition extrêmement incommode. On pourrait combattre cette exaltation morbide par les bains froids et prolongés; mais le traitement perturbateur par les bains chauds et courts, et les douches générales, me paraît préférable, d'autant plus que sagement administré, il ne fait courir aucun danger au malade.

5e Observation.

M. L***, de Paris, âgé de soixante ans, d'un tempérament sec, n'ayant aucune lésion viscérale

apparente, me consulta, à la fin de l'année 1825, pour le guérir de sueurs nocturnes excessives, qui, sans cause connue, le tourmentaient depuis près d'une année. Ces sueurs étaient telles, que M. L***, couvert d'un seul drap, mouillait complètement chaque nuit un épais matelas. Des bains chauds et des douches générales le guérirent en trente jours de cette pénible infirmité, et depuis, M. L*** n'a pas cessé de jouir d'une santé parfaite.

ATONIE DE LA PEAU.

Nous venons d'examiner le mode de traitement des inflammations cutanées, à l'aide de nos eaux. La peau est encore exposée à un autre genre de maladies, que l'on guérit parfaitement aussi à Plombières. Elle peut pécher par faiblesse, par défaut de vitalité. Nos eaux, dans ce cas, produisent des effets presque miraculeux. Je ne parle ici que de la faiblesse idiopathique de la peau, maladie due, pour l'ordinaire, à l'influence d'habitations humides et obscures, au défaut d'exercice, à une croissance trop rapide, à des passions tristes ou à d'autres causes agissant de la même manière; mais je n'entends point parler de la faiblesse de la peau, due à des concentrations morbides de la vie sur d'autres organes, parce que, dans ce dernier cas, elle n'est que le symptôme d'une autre maladie. Lors donc que cette faiblesse est idiopathique, sous son empire, la peau se décolore et se refroidit; sa respiration s'arrête; la circulation générale se ralentit; le sang veineux prédomine toutes les fonctions se font mal; les muscles perdent leur force; ils deviennent souvent alors la proie de névroses très-douloureuses tous les organes

sont exposés à des concentrations morbides, contre lesquelles ils demeurent sans force de réaction. Alors nos bains très-chauds, mais courts, des douches fortes, mais peu prolongées, l'exercice en plein air, le massage, les ventouses sèches, l'eau thermo-minérale en boisson et un régime doux et analeptique, approprié à la faiblesse générale, amènent bientôt une cure radicale.

Souvent l'inertie de la peau cause les plus graves accidens. La vie, qui l'abandonne, se concentre sur d'autres organes, les enflamme, les ulcère et les détruit en partie. Le médecin éclairé suffit, dans ce cas, à toutes les indications, et si la guérison est possible encore, nos eaux peuvent être comptées au premier rang parmi les remèdes à employer.

6e Observation.

Je fus consulté, en 1823, par M. le capitaine Og., de Fougeroles. Ce malade avait alors les jambes et les bras œdématiés. Des ulcères scrofuleux avaient envahi les jambes : on en retrouvait de semblables au col et sur les mains ; mais ceux de la main droite avaient déjà détruit, en partie, la seconde phalange du pouce et altéré la seconde phalange du médius. Le troisième os du métacarpe était partagé en deux parties, ce que

l'on reconnaissait facilement à l'aide de la sonde. Le quatrième os du même métacarpe était presque aussi malade; jusqu'alors tous les remèdes avaient été inutiles, et le dernier médecin consulté par M. Og. s'était prononcé pour l'amputation du poignet; elle paraissait en effet inévitable.

En remontant aux causes qui avaient déterminé cette maladie si grave, je ne pus pas en reconnaître d'autre que le défaut de vitalité de la peau, amené par l'habitation d'un pays froid et humide, surtout si on le compare à l'Espagne, où M. Og. avait fait long-temps la guerre. Le défaut de vitalité de la peau me parut aussi produit par le passage d'une vie très-active à une vie très-sédentaire: sous l'influence de ces causes, la vitalité de la peau se reportant en partie sur le tissu cellulaire, y produisit d'autant plus de ravages qu'une nourriture abondante lui fournissait plus d'alimens. Le tube digestif était légèrement irrité, ce qui était dû autant au chagrin que causait la maladie, qu'aux sympathies morbides exercées par les nombreuses ulcérations dont j'ai parlé.

Un régime doux, des applications modérées de sangsues et de ventouses scarifiées autour des ulcérations, des cataplasmes émolliens avaient amélioré la position de M. Og., mais il était loin d'être guéri; sa guérison même pouvait paraître

encore très-problématique. Je le fis venir à Plombières pour y prendre les eaux.

D'abord j'ajoutais à nos bains de la farine de lin; et je ne les lui fis prendre que tièdes. Bientôt il put les supporter sans addition de mucilage et plus chauds; alors je leur adjoignis des douches générales, puis enfin des étuves, et en quarante-un jours M. Og. vit terminer une maladie qui pouvait paraître au-dessus de toute ressource. Sa guérison date de près de cinq années, elle est parfaite depuis cette époque; les fonctions de la peau rétablies se sont soutenues à l'aide d'un exercice suffisant et d'un régime sain.

Un an après l'époque où je publiai cette observation, je fis voir ce malade à mon ami, M. le D[r] Champion, de Bar-le-Duc, qui reconnut à chacune des cicatrices toutes les ulcérations dont j'ai parlé. Le capitaine Og. succomba, en 1829, à une cardite chronique.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF ET DE SES ANNEXES.

Les maladies du tube digestif et de ses annexes sont au nombre de celles qui exercent sur le moral l'influence la plus marquée. Les inflammations chroniques de l'estomac, des intestins et du foie développent souvent une tristesse qui peut aller jusqu'à l'horreur de la vie. Tel est le spleen des Anglais, qu'ils doivent attribuer bien plus encore à un régime et à une thérapeutique incendiaires, qu'à leur climat froid et nébuleux.

Cette tristesse, si naturelle aux êtres souffrans, est loin d'être toujours proportionnée à la douleur. Bien souvent cette dernière est à peine sentie ; ce qui arrive dans un grand nombre de gastro-duodéno-hépatites chroniques et d'entérites chroniques, et cependant les idées les plus affligeantes viennent assaillir le malade et lui peindre sa position avec les couleurs les plus sombres.

Cette réaction du physique sur le moral est loin d'être insignifiante dans la cure de ces maladies; en effet, le moral réagissant à son tour sur le physique, en augmente l'excitation morbide et devient souvent ainsi un puissant obstacle à la guérison. C'est dans ces circonstances surtout

que nos eaux sont nécessaires; en vain emploieriez-vous le traitement le mieux dirigé, si vous ne dépaysez votre malade, si vous ne l'arrachez à des lieux, à des habitudes, qui ne font que lui rappeler ses souffrances, qu'entretenir son découragement, tous vos efforts seront inutiles.

En vain chercherez-vous alors à imiter la composition de nos eaux; l'analyse chimique ne vous en a montré que le cadavre. En vain essaierez-vous, au milieu de Paris, de dépayser un Parisien hypochondriaque; inutilement aussi chercherez-vous à remplacer les heureux effets d'un long voyage, de l'espoir long-temps soutenu d'une guérison prompte et sûre, et de cette tranquillité d'esprit, dont le malade jouit, dès l'instant où il se trouve débarrassé du fardeau de ses affaires. Vous perdrez en outre l'action si puissante de l'air de nos montagnes.

La membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche, du pharynx et de l'œsophage, peut devenir le siége d'inflammations qui, passant à l'état chronique, sont traitées avec succès par nos eaux, employées en bains généraux, en douches et en pédiluves, secondés par un régime composé d'alimens doux et de facile digestion. Des saignées générales ou locales sont quelquefois indispensables pendant le traitement de ces affections.

6e Observation.

Pharyngite chronique.

A la suite de plusieurs pharyngites aiguës, M. le comte de S. P. contracta une inflammation chronique de la muqueuse pharyngienne, dont les cryptes prirent un grand développement.

Cette inflammation ayant résisté à tous les moyens employés pour la combattre, M. de S. eut recours à nos eaux.

Aux bains chauds et à de fréquens pédiluves, j'ajoutai des applications réitérées de ventouses scarifiées, à la région supérieure du col. Je prescrivis un régime sévère, composé seulement de farineux et de fruits cuits. Je défendis le vin, le café, les liqueurs. Après vingt jours de traitement, ce mal, qui durait depuis deux ans déjà, était considérablement diminué. M. de S. quitta Plombières alors, et beaucoup plustôt que je ne le lui conseillais. Cependant, ainsi que m'en a informé depuis une dame de sa famille, sa santé a continué à s'améliorer par l'action consécutive de nos eaux.

Mais les inflammations chroniques de la muqueuse de la bouche, du pharynx et de l'œsophage deviennent rarement assez graves pour nécessiter le traitement des eaux minérales. Aussi voyons-nous peu de ces affections à Plombières.

En revanche, une foule de personnes y viennent pour se guérir de maladies d'estomac, d'intestin, du foie ou d'autres annexes du tube intestinal, contre lesquelles nos eaux ont la plus grande efficacité.

Ces maladies sont de nature diverse: les unes sont des névroses, les autres sont des inflammations chroniques ou des asthénies; les premières sont bien plus communes qu'on ne le pense généralement, mais au lieu d'être insaisissables, comme le croit le docteur Barras, elles sont dues, pour la plupart, à une irritation morbide de la moëlle épinière, que l'on constate avec la plus grande facilité, soit par la pression sur les apophyses transverses des vertèbres, soit en promenant le long du rachis un linge imbibé d'eau chaude, ainsi que le conseille Copeland.

Depuis trois ans que je me livre à ce genre de recherches, j'ai reconnu, sur plusieurs centaines de malades, que la moitié au moins des affections abdominales chroniques était compliquée de myélites, et que plusieurs maladies regardées jusqu'à présent comme ayant leur siége unique dans l'abdomen n'étaient dues, au contraire, qu'à une lésion de la moëlle épinière.

Les médecins qui n'auront point fait ces expériences m'objecteront peut-être que d'une part, les irritations de la moëlle épinière sont bien

loin d'être toutes reconnaissables par la méthode de Copeland, et que, d'une autre, les affections rhumatismales, ou l'inflammation des vertèbres elles-mêmes et de leurs ligamens, peuvent occasioner la sensibilité morbide que je signale ici comme produite par une lésion de la moëlle épinière ou de ses membranes; ils ajouteront que dans la plus grande étendue du canal rachidien la moëlle épinière est trop éloignée des apophises épineuses et latérales, pour que la pression exercée sur ces apophises puisse retentir jusque dans la moëlle; enfin, ils exigeront peut-être que de nombreuses autopsies soient venues confirmer mon opinion, avant que de la présenter comme un fait très-commun, quoique jusqu'ici on en ait peu parlé.

Certes, j'avouerai tout le premier, que dans un assez grand nombre de cas la méthode de Copeland et la compression de l'épine dorsale sont insuffisantes pour faire reconnaître des myélites, fort graves cependant et très-bien caractérisées d'ailleurs. J'avouerai aussi qu'une affection rhumatismale des muscles du dos et des ligamens vertébraux, qu'une maladie des vertèbres elles-mêmes, peuvent rendre la pression très-douloureuse, le long de la colonne épinière; mais ce fait n'en restera pas moins, que plus de la moitié peut-être des malades affectés de gastrite

chronique ont la colonne dorsale douloureuse à la pression, là justement où la moëlle épinière fournit les nerfs qui aboutissent aux ganglions du grand sympathique, d'où naissent les racines du grand splanchnique, qui a lui-même une part si importante à la formation du plexus solaire. Or, cette sensibilité morbide, dont j'ai reconnu l'existence chez plusieurs centaines de malades, peut-elle être attribuée à un rhumatisme? Je ne puis le croire; et d'ailleurs, l'influence, souvent heureuse sur la maladie principale, du traitement dirigé surtout contre cette complication si remarquable, viendrait encore ajouter pour moi à la probabilité de mon opinion.

J'oubliais cette autre preuve puissante que fournit la sensibilité morbide de la colonne épinière dans la région sacrolombaire et dans la partie supérieure de la région dorsale, dans une foule d'affections chroniques de l'utérus, des poumons et du cœur. Et dans ces cas, un homme dont l'opinion est d'un grand poids en pareilles matières, M. le docteur Olivier, d'Angers, à qui la science doit un si beau travail sur les maladies de la moëlle épinière; dans ces cas, dis-je, M. Olivier n'hésite pas à croire à l'existence de la myélite.

Plus tard, sans doute, les autopsies viendront nous apprendre quelle est, dans ce cas, la partie

malade de la moëlle épinière; elles nous diront peut-être si la lésion alors est dans les membranes, dans l'une ou l'autre des deux substances, ou seulement dans les nerfs à leur origine.

Cependant, il pourrait arriver que cette lésion ne laissât point habituellement de traces après la mort. Elle n'en existerait pas moins pour l'observateur attentif, et il la combattrait comme la cause la plus influente, peut-être, de l'opiniâtreté de certaines gastro-entérites chroniques. Cette myélite a ordinairement pour point de départ l'inflammation de la muqueuse gastro-intestinale; mais quelquefois elle est l'affection primitive; souvent elle est de beaucoup la maladie principale; et, quoique venue secondairement, elle réclame la plus grande part dans le traitement.

Ces affections, où le système nerveux joue un si grand role, mériteraient peut-être d'être distinguées des gastro-entérites par le nom de gastro-entéralgie, inventé par le docteur Barras; mais ce nom de gastro-entéralgie, ne représenterait pas suffisamment les affections dont je parle; et quoique leur nature soit encore peu connue, il me semble plus convenable d'ajouter simplement au nom de la maladie principale, qu'elle existe avec complication d'un état morbide de telle ou telle partie de la moëlle épinière.

Cet état morbide cède souvent au traitement

anti-phlogistique, ainsi que j'en citerai plusieurs exemples; nos bains, nos douches, et surtout nos douches écossaises, le combattent avec beaucoup de puissance. Le massage est aussi un excellent moyen à lui opposer. Plus tard, l'expérience apprendra quel parti l'on pourra tirer, dans ce cas, de l'acide hydrocyanique, des préparations de strychnine, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, ainsi que des frictions de pommade phosphorée. Nous saurons plus tôt, sans doute, la puissance, dans ce cas, des exutoires de chaque côté de la colonne épinière.

L'observation suivante, que j'ai recueillie ces jours derniers seulement, et qui me semble d'un haut intérêt, va fournir une preuve de ce que je viens d'avancer, sur le rôle que joue la moëlle épinière dans une foule d'affections morbides.

7e Observation.

M. Pierre (1), de Remiremont, entrepreneur de bâtimens, âgé de trente-trois ans environ, d'un tempérament nerveux, travaillait à Paris il y a dix ans, lorsqu'il sentit sa tête fortement tirée

(1) Je viens de revoir ce malade, il y a six semaines qu'il a quitté Plombières, et le mieux qu'il doit à nos eaux se soutient; seulement quand il oublie un jour de se faire masser les extrémités abdominales, ses jambes se refroidissent et sa respiration redevient plus pénible.

en arrière et qu'il éprouva en même temps beaucoup d'oppression et de toux. Entré à l'hôpital Cochin, on le soigna pour une pneumonie aiguë, et il sortit au bout d'un mois complètement rétabli. Sa santé se soutint assez bonne pendant huit ans. Alors il eut de nouvelles suffocations, des douleurs presque constantes à l'épigastre, et peu à peu ses forces se perdirent, la marche lui devint très-fatigante, et tous les moyens employés pour combattre ce mal échouèrent entièrement. M. P. vint à Plombières faire usage de nos eaux, et il me chargea de diriger son traitement. Le palper ne me fit connaître aucune lésion abdominale; la langue était aussi dans son état normal, le cœur se contractait régulièrement; son volume ne paraissait point augmenté, les poumons étaient partout perméables à l'air; je dus dès-lors, pour arriver à la cause des accidens dont se plaignait le malade, examiner sa colonne vertébrale. Le toucher était très-douloureux sur les 3e et 4e vertèbres cervicales; il l'était un peu moins sur les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e dorsales. A ces symptômes je n'hésitai pas à reconnaître une double myélite, et aux bains tièdes, aux douches, je fis ajouter des applications réitérées de ventouses scarifiées sur les régions malades de la colonne épinière.

Plus tard, je voulus essayer d'un bain à 36 degrés,

tel qu'on les emploie fréquemment au Mont-d'Or, espérant qu'une puissante dérivation à la peau hâterait le rétablissement de M. P.; mais je lui recommandai de m'attendre avant de prendre ce bain chaud, auquel je voulais et je devais assister.

M. Pierre, oubliant cette prescription, prit un bain chaud trop long, et, arrivé chez lui, après une lipothymie, il eut de violens accès d'étouffement, beaucoup d'engourdissement des jambes et une paralysie complète des bras, qui heureusement n'eut qu'une demi-heure de durée.

Cet accident, qui pouvait être si grave, est venu prouver que la douleur déterminée par la pression des vertèbres cervicales était bien, dans ce cas, un signe de myélite, ainsi que je l'avais jugé. Pourquoi contesterait-on maintenant que la moëlle épinière, alors qu'elle est malade, peut souffrir de la pression exercée sur les vertèbres qu'elle traverse dans la région dorsale, puisque c'est là que le canal rachidien est le plus étroit, que la moëlle épinière est le plus rapprochée des parois osseuses qui l'environnent?

L'inflammation de la moëlle épinière chez M. Pierre est évidente dans sa région cervicale. La paralysie momentanée des bras l'a rendue telle pour tout le monde. Elle l'est également pour moi, dans la région dorsale que j'ai indiquée. C'est à la myélite cervicale qu'il faut attribuer la faiblesse mus-

culaire, et peut-être aussi l'oppression, tandis que les douleurs d'estomac, que la nature des alimens n'augmente ni ne diminue, sont produites par la myélite dorsale.

M. Pierre va beaucoup mieux; il pouvait faire à peine un quart de lieue en plaine; il peut maintenant faire deux lieues à travers les montagnes; son estomac est moins douloureux. S'il pouvait rester à Plombières autant de temps encore qu'il y en a passé déjà, il est probable qu'il se rétablirait complètement; mais à défaut de nos eaux, des exutoires à la nuque et entre les épaules, de la laine sur la peau et des chaussons de flanelle et de taffetas gommé, pour rétablir la sueur des pieds, très-abondante autrefois, le guériront entièrement, je l'espère.

8e Observation.

Gastro - myélite.

Mme P...., de Metz, vint cette année à Plombières pour combattre, à l'aide de nos eaux, des douleurs d'estomac augmentées par la digestion, et dont Mme P.... avait à se plaindre depuis plus de deux ans déjà. Cette maladie n'avait pas dérangé le cours des règles, habituellement abondantes. Une de ses principales causes était l'habitude qu'avait Mme P.... de manger très-vite

en ne mâchant qu'à peine. L'épigastre était un peu douloureux à la pression, mais il n'y avait aucune tumeur abdominale. La langue était large et pâle, mais ses cryptes étaient développés à sa pointe et rougeâtres. La quatrième, la cinquième, la sixième et la septième vertèbres dorsales étaient douloureuses à la pression.

Je prescrivis pour boisson l'eau savonneuse; je fis prendre à Mme P.... des bains tièdes, de trois à quatre heures de durée; je lui fis faire deux applications de ventouses scarifiées à la région douloureuse du dos, et je lui recommandai de ne manger que des alimens doux en quantité modérée, et surtout de les mâcher le plus parfaitement possible. Dès la première application de ventouses, Mme P.... éprouva le mieux le plus marqué; elle a quitté Plombières dans un état très-satisfaisant, et je ne doute pas de son rétablissement complet, si elle reste dans de bonnes conditions hygiéniques.

Ici encore la myélite était évidente, et indépendamment de la douleur que causait la pression sur la portion surexcitée de la moëlle épinière, nous avons, pour établir cette surexcitation morbide, une autre preuve puisée dans l'amélioration qu'éprouva Mme P. immédiatement après l'application des ventouses *loco dolenti*.

9ᵉ Observation.

Gastro-utéro-myélite.

Mme P...., de la même ville que la malade qui fait le sujet de l'observation précédente, est âgée de vingt-cinq ans environ. Il y a deux ans que, vingt jours après ses couches, elle eut un affreux chagrin qui altéra profondément sa santé. Depuis lors, Mme P.... eut continuellement des digestions très-laborieuses, une constipation habituelle, beaucoup de pesanteur dans le bassin et des tiraillemens douloureux dans les flancs.

Il y avait chez Mme P.... un léger abaissement de l'utérus, un peu trop développé, un engorgement fort ancien et indolore de l'S du colon et probablement de quelques portions du péritoine dans le voisinage de cette région intestinale. L'épigastre était douloureux, la langue avait les cryptes de son extrémité développés et rouges, mais la colonne épinière était aussi très-douloureuse à la pression dans l'étendue de la quatrième à la huitième vertèbres dorsales et dans toute la région lombaire.

Je regardai dès-lors Mme P.... comme affectée d'une myélite double et d'inflammation chronique du tube intestinal et de l'utérus. Aux bains tièdes et longs, aux douches de chaque côté du rachis et sur les membres, à un régime doux,

j'ajoutai deux applications de ventouses scarifiées sur les régions dorsale et lombaire, et chaque fois elles produisirent un mieux des plus marqués ; la santé de Madame P.... s'améliora beaucoup pendant son séjour à Plombières.

10e Observation.

Gastro-entéro-myélite.

M. M***, d'Aunai, âgé de quarante-trois ans environ, était tourmenté depuis dix ans par une gastro-entérite chronique, contre laquelle il avait eu déjà deux fois recours à nos eaux, en 1827 et 1828, sans un succès marqué. Cette maladie avait également résisté à tous les moyens employés pour la combattre. M. M*** revint cette année à Plombières, et il me chargea de diriger son traitement.

M. M*** avait le teint jaune-paille; il était très-maigre, très-faible, très-découragé, et il avait de fréquens dévoiemens. Ses digestions étaient habituellement si laborieuses, qu'il est exact de dire qu'il passait sa vie à écouter son estomac digérer. Le toucher ne me fit reconnaître aucune hypertrophie abdominale; il y avait peu de sensibilité à l'épigastre, mais les 4e, 5e, 6e et 7e vertèbres dorsales étaient douloureuses à la pression.

Je crus pouvoir ranger au nombre des causes qui avaient produit cette grave maladie, la fu-

neste habitude qu'avait M. M*** de manger très-vite. Je lui en fis reconnaître aisément tout le danger; je lui prescrivis deux applications de ventouses sacrifiées par semaine, de chaque côté des vertèbres douloureuses au toucher, des bains tièdes de trois heures de durée, des douches le long du rachis, de vingt-cinq à trente minutes, et le massage par percussions. Après chaque application de ventouses, M. M*** éprouvait une amélioration très-marquée. Il suivit ce traitement pendant un mois, et il quitta Plombières dans l'état de santé le plus satisfaisant.

Chez ce malade encore, la myélite n'est-elle pas évidente, et par le siége de la douleur de l'épine dorsale, et par l'amélioration marquée qu'il obtenait de chaque saignée capillaire de la région douloureuse du rachis?

11e Observation.

Gastro-entér-myélite.

Mme de ***, de Joinville, vint à Plombières, en 1833, pour se guérir d'une inflammation chronique abdominale, causée par la frayeur du choléra et qui avait résisté jusqu'alors au régime le mieux observé. Mme de *** était âgée de trente-deux ans environ; elle était bien réglée; sa langue était large, son ventre était souple, un peu douloureux vers la région ombilicale.

Elle avait des coliques presque continuelles, et des selles en dévoiement à heures fixes. Mme de *** était très-maigrie et profondément découragée. L'examen de la colonne vertébrale me fit reconnaître, chez elle aussi, une irritation de la moëlle épinière, depuis la quatrième jusqu'à la septième vertèbre dorsales. L'eau chaude en boisson ne put pas être supportée; les bains et les douches ordinaires, secondés par quelques applications de ventouses, ne produisirent qu'une très-légère amélioration. J'eus recours alors à la douche écossaise, ce précieux tonique de la peau; dès ce moment la santé de Mme de *** se rétablit rapidement. Son embonpoint, ses forces, sa gaîté revinrent à la fois, et Mme de *** partit enthousiaste de ce remède.

J'ai revu depuis Mme de *** à Plombières; sa santé était très-bonne encore.

12e Observation.

Suffocations, toux, digestions laborieuses, douleurs utérines, causées par une myélite.

Mlle de *** vint à Plombières en 1833, pour combattre, à l'aide de nos eaux, des palpitations, des suffocations, une toux convulsive, de fréquentes coliques utérines, des douleurs continuelles d'estomac, s'exaspérant pendant la digestion; toutes ces douleurs, tous ces accidens avaient

une grande tendance à revêtir la forme intermittente, et ils étaient alors à peine modifiés par le quinquina. Agée de 28 ans, régulièrement réglée, et d'un tempérament éminemment nerveux, Mlle de *** faisait remonter l'origine de ses maux à de grands chagrins qu'elle avait éprouvés plusieurs années auparavant. Sans diminuer l'importance de cette cause, je dus tenir grand compte aussi de la funeste habitude qu'avait Mlle de *** de manger très-vite et très-chaud.

L'auscultation et la percussion de la poitrine ne me firent découvrir aucune lésion à laquelle je pusse rattacher les suffocations, les palpitations et la toux ; le toucher ne me fournit aucun indice de lésions abdominales, mais je trouvai les huit premières vertèbres dorsales très-douloureuses à la pression, de même que toutes les vertèbres lombaires. Dès-lors, je dus rattacher à une myélite les accidens dont se plaignait Mademoiselle, et aux bains tièdes et prolongés, aux douches de chaque côté du rachis, j'ajoutai plusieurs applications de ventouses scarifiées sur les régions malades. Mlle de *** continua un régime doux, but tous les matins quelques verres d'eau savonneuse ; après son bain, je la faisais masser par percussion pendant un quart-d'heure. Au bout de six semaines de ce traitement, Mlle de *** se trouvait infiniment mieux, et ce mieux se sou-

tint plusieurs mois ; de nouveaux chagrins vinrent ensuite annuler l'effet des eaux.

13ᵉ Observation.

Myélite suivie de gastro-entérite.

M. ***, des environs de Mâcon, âgé de vingt et quelques années, luttait, en s'amusant, avec un jeune homme, qui le renversa avec force sur l'angle d'une table. Il eut un coup violent sur les 4ᵉ et 5ᵉ vertèbres dorsales. La douleur qu'il en ressentit dura quelques jours. Un mois après il fut atteint d'une gastro-entérite grave, qui résista à tous les traitemens employés contre elle.

Deux ans plus tard, M. *** vint à Plombières. Je reconnus l'existence de la myélite, à la douleur que la pression développait sur les 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ vertèbres dorsales ; j'appris alors les circonstances que je viens d'exposer, et qui jettent un si grand jour sur l'origine de cette maladie et sur la cause de son opiniâtreté.

A son départ, M. *** était un peu mieux ; mais si l'effet secondaire de nos eaux ne lui a pas été très-favorable, il n'aura retiré que peu de fruit de son voyage. Je lui ai conseillé, en partant, de recourir à de puissans exutoires. Il avait pris, pendant un mois de suite, des bains tièdes de trois heures, des douches d'un quart-d'heure à vingt minutes, et il avait eu, en outre, plusieurs

applications de ventouses scarifiées, tant sur le dos que sur l'épigastre.

14e Observation.

Myélite simulant diverses affections thoraciques et abdominales.

Mme M. . . ., de Paris, âgée de trente-huit ans environ, d'un tempérament éminemment nerveux, n'ayant jamais eu d'enfans, avait, depuis un grand nombre d'années, les plus violentes douleurs, qui attaquaient alternativement ou tous à la fois, les organes contenus dans les cavités thoraciques et abdominales, en simulant les lésions les plus graves. Tantôt, Mme M...., à la suite de toux convulsive, avait d'abondantes hémophtysies, tantôt un dévoiement dysentérique ou un hémathémèse. Elle était habituellement tourmentée par des spasmes que la moindre émotion faisait naître. Les nombreux médecins que Mme M. . . . avait consultés, n'avaient pu reconnaître aucune lésion organique, et l'excessive sensibilité de la colonne vertébrale, dans ses régions cervicale, dorsale supérieure et lombaire, n'avait fixé l'attention d'aucun d'eux. C'était cependant un des phénomènes les plus apparens chez cette dame, c'était celui-là seul qui pouvait expliquer tous ses maux et donner d'utiles indications. Mme M. . . . a retiré peu d'avantage de

nos bains. Un mal aussi ancien et aussi grave ne peut céder qu'à un traitement très-long. J'indiquai celui que POMME conseillait en cas semblables. Depuis je n'ai plus eu de nouvelles de cette dame.

15e OBSERVATION.

Gastro-myélite.

Mlle ***, âgée de trente-trois ans, d'un tempérament éminemment nerveux, affectée depuis plus de douze ans d'une gastrite chronique, qui avait résisté à tous les moyens prescrits en pareil cas, vint cette année, pour la troisième fois, faire usage de nos eaux.

Consulté par Mlle ***, je reconnus que sa langue était large, son épigastre assez douloureux au toucher. Je ne rencontrai aucune tumeur abdominale; mais, en revanche, la colonne épinière, depuis la quatrième dorsale jusqu'à la huitième, était habituellement le siége de grandes douleurs, et le toucher de cette région était insupportable. Mlle *** était bien réglée, et cette évacuation ne modifiait en rien son état habituel.

L'habitude de manger très-vite était encore ici une des causes de cette maladie, que je n'hésitais pas à ranger parmi les gastro-myélites. Après un mois de séjour et cinq heures de bain par jour, Mlle *** allait mieux. J'aurais voulu qu'elle pût

rester deux fois plus long-temps à Plombières; son état l'exigeait. J'ai conseillé à son médecin ordinaire de recourir plus tard aux bains frais et prolongés de Pomme, en attendant une nouvelle saison des eaux.

GASTRITES ET GASTRO-ENTÉRITES CHRONIQUES.

L'inflammation chronique de l'estomac, ou gastrite chronique, est presque toujours accompagnée de celle d'une portion plus ou moins étendue des intestins grèles. Sous son influence, il y a constamment stimulation morbide du foie, du pancréas et des glandes mésentériques. Ces organes irrités réagissent puissamment sur la moëlle épinière et l'encéphale. Souvent, ainsi que nous l'avons vu, les centres nerveux deviennent aussi la proie de l'inflammation; l'instinct se déprave, et de là naissent les hypochondries de tout genre et beaucoup de manies.

Cependant, un certain nombre de malades ont le cerveau assez puissamment organisé pour lutter avec avantage contre les surexcitations viscérales; mais il n'en est que bien peu qui puissent s'affranchir de toute idée triste, alors que les principaux organes de la digestion sont enflammés.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, excité par ces idées, le cerveau réagit sur la muqueuse gastro-intestinale avec une force proportionnée à la stimulation qu'il reçoit. Cette réaction sur des organes malades ne peut qu'en accroître la ma-

ladie, et comme le système nerveux est, plus qu'aucun autre, soumis à l'empire de l'habitude, pour peu que la gastro-entérite soit ancienne, alors même que les moyens employés pour la combattre ont réussi à la faire disparaître, si on ne parvient pas à changer les idées, le cerveau, tout en n'étant plus stimulé d'une manière anormale par les viscères abdominaux, en produit de semblables à celles qu'il formait pendant la maladie, et ces idées tristes peuvent souvent la rappeler.

L'inflammation de la muqueuse gastro-intestinale développe les sympathies les plus variées. Chez les uns, elle ne cause que de légères douleurs, chez les autres elle en produit d'insupportables. Tandis quelle détruit l'appétit de l'un ou le déprave entièrement, elle augmente considérablement celui de l'autre. Chez l'un, elle détermine une maigreur excessive, elle accable l'autre sous le poids de la graisse; tantôt elle cause une soif inextinguible, tantôt le dégoût pour la boisson.

Ordinairement, dans cette maladie, la langue est rouge sur les bords, et terminée en pointe; quelquefois ses cryptes prennent un énorme développement; d'autres fois, la muqueuse qui la recouvre semble comme atrophiée; souvent aussi plus large que de coutume, la langue porte à son pourtour l'empreinte des dents.

L'épigastre est ordinairement douloureux au toucher; mais, dans les gastro-entérites chroniques les plus graves, ce symptôme peut manquer entièrement; les selles sont ou plus rares ou plus abondantes; parfois elles sont accompagnées de glaires membraniformes que quelques malades ne voient qu'avec effroi, les prenant pour des portions d'intestins. Les selles peuvent encore éprouver beaucoup d'autres altérations dans leur couleur et dans leur densité.

Ce que j'ai dit de la complication si fréquente de la myélite chronique avec la gastro-entérite, me dispense de revenir sur ce sujet.

Quelque variés que soient les symptômes de la gastro-entérite chronique, presque toujours le médecin la reconnaît facilement. Il doit s'attacher à remonter à la cause qui l'a produite, et la signaler à son malade, si elle existe encore. Sans doute l'axiôme *ablatà causà tollitur effectus*, est loin d'être toujours vrai en médecine ; cependant, tant que dure la cause d'une maladie, les efforts du médecin sont frappés d'impuissance.

Nous avons vu combien le moral exerce d'influence sur les malades affectés de gastro-entérites chroniques; aussi est-il bien souvent nécessaire alors de joindre la médecine de l'âme au traitement physique. Au reste, cette médecine ne doit jamais être négligée, car, à elle seule,

elle a une puissance qui l'emporte quelquefois de beaucoup sur tous les autres moyens. C'est ainsi que les sorciers du moyen âge, que les enthousiastes des Cévènes, ceux du cloître Saint-Médard, puis les magnétiseurs, et, dans ces derniers temps, les médecins homéopathes, comptent un grand nombre de guérisons merveilleuses, toutes dues à une action énergique exercée sur le moral (1). Emparons-nous donc de celui

---

(1) Si je range le magnétisme et la médecine homéopathique sur la même ligne que la sorcellerie, ce n'est que par suite de la similitude de leur action sur l'imagination de certains malades; du reste je n'en considère pas moins les effets que produisent ces moyens, comme dignes de l'attention de tous les bons esprits.

Bien des fois j'ai enlevé de vives douleurs par le magnétisme. En cas pareils j'aurais produit d'aussi belles cures avec la médecine homéopathique. Ce sont des armes dont tout médecin habile comprend la portée et qu'il sait employer au besoin. La dernière a dans ce moment une vogue d'enthousiasme; mais que dire de l'action physique d'une médecine dont le remède le plus héroïque peut être pris impunément à une dose cent milliards de fois plus forte que celle que l'on administre habituellement? Les partisans de l'homéopathie répondront que des faits nombreux de médecine humaine et de médecine vétérinaire viennent prouver la puissance de leur doctrine. Mais dans nos villages, *les guérisseurs par le secret*, vous citeront une foule de cures semblables dues, les unes, et les plus nombreuses, à

des malades affectés de gastro-entérites chroniques; expliquons-leur, autant qu'ils sont en état de le comprendre, et leur maladie et le mode d'action présumable des moyens que l'on se propose d'employer pour la combattre. S'ils ont perdu l'espoir, il faut tout faire pour le leur rendre, sans toutefois promettre une guérison trop prochaine, de peur de s'exposer ainsi à perdre leur confiance et à les voir se désoler de nouveau, s'ils n'étaient pas rétablis dans le laps de temps indiqué à l'avance.

Quelquefois il faut modérer leur joie, lorsqu'un premier pas vers la guérison la rend trop vive. C'est alors qu'il faut les prévenir que, pendant la durée de leur traitement, ils doivent s'attendre à faire plus d'un pas rétrograde, que mille circonstances impossibles à prévoir peuvent dé-

---

la puissance de la nature, les autres à l'influence de l'imagination. En 1832, je fus appelé près d'un jeune homme de Plombières, qui avait des vomissemens fréquens et douloureux, de violentes coliques, de nombreuses selles diarrhéiques. J'étais alors à la campagne. A mon retour, tous les accidens avaient cessé; le lendemain et les jours suivans, je fus appelé près d'une dixaine d'autres jeunes hommes pour la même affection. Instruit par le premier cas, je m'en rapportai à la nature qui guérit tous mes malades en quelques heures. Combien l'homéopathie aurait eu beau jeu alors!

terminer. C'est alors que l'on doit les pénétrer de la nécessité de supporter courageusement ces retours vers le mal, et leur dire pourquoi la nature emploie souvent ce moyen pour amener plus vite le rétablissement de la santé.

Il faut leur citer quelques exemples de l'influence fâcheuse du chagrin dans une position semblable, et réserver, pour les temps de découragement, l'histoire de maladies plus graves que celles dont ils se plaignent, et qui, malgré quelques exaspérations pendant le traitement, ont été parfaitement guéries sous la double influence du courage à supporter la douleur, et de l'attention à suivre avec sévérité les prescriptions médicales.

Souvent ces malades mettent à une bien forte épreuve la patience de leur médecin. Si un mot de ce dernier peut être interprété d'une manière défavorable, ils s'en saisiront avec empressement, ils le tourneront de cent manières pour y trouver un prétexte de s'affliger, de regarder leur position comme incurable. Dans ce cas, le médecin a besoin de toutes les ressources que lui fournissent son instruction et son humanité.

Un régime d'autant plus sévère que la maladie est plus grave, est une condition sans laquelle on ne peut raisonnablement, dans ce cas, espérer un effet avantageux de l'emploi de nos eaux. Il y a, pour la prescription de ce régime, une foule

de considérations relatives au mode de sensibilité du malade, à ses goûts, à ses répugnances, mais toutes sont connues des médecins.

Des bains assez chauds pour exciter modérément la peau, mais assez tempérés toutefois pour ne pas stimuler vivement le cerveau, le cœur et l'estomac, conviennent parfaitement à ce genre d'affection : souvent il est avantageux d'en prendre deux dans la journée, leur durée est toujours proportionnée à l'état du malade : le médecin seul peut la prescrire.

A leur arrivée à Plombières, un assez grand nombre des malades affectés de gastro-entérite chronique, doivent débuter par une saignée locale; souvent il faut y revenir à plusieurs fois pendant le traitement.

Je me sers alors, avec un grand avantage, des ventouses scarifiées. Elles aident puissamment l'action dérivative de nos eaux.

Quelquefois, pendant le traitement de la gastro-entérite chronique, l'estomac passe de l'irritation à la faiblesse ; notre eau minéro-thermale alors, pure, ou mêlée à quelque substance qui en modifie l'action, produit d'admirables effets. Alors aussi on peut conseiller également notre eau ferrugineuse. Dans ces cas, le médecin prudent ne doit jamais oublier que l'estomac passe, avec une grande facilité, de la débilité à la surexcitation morbide.

Si, dans cette maladie, les gros intestins ne sont pas irrités, et s'il n'existe pas dans d'autres portions de la muqueuse gastro-intestinale une sensibilité trop vive, des douches ascendantes, plus ou moins prolongées, peuvent être fort utiles. D'abord, elles combattent avantageusement la constipation, accident que nos eaux développent presque toujours; ensuite, elles agissent comme un révulsif souvent d'une grande puissance. C'est au médecin à en prescrire la force, la durée et la température. Vers la fin du traitement, des douches extérieures générales, et quelquefois même locales, peuvent être fort avantageuses.

Lorsque la gastro-entérite, en réagissant sur le foie, le pancréas et les glandes lymphatiques, a occasioné le développement morbide, l'hyperthrophie de l'un de ces organes, ou même du tissu intestinal, aux moyens précédemment exposés, il faut presque toujours ajouter la douche extérieure. Son objet n'est pas seulement de produire une action dérivative sur la peau, elle a aussi pour but de modifier la sensibilté de l'organe malade, et lorsque celui-ci n'est plus sous l'influence d'une irritation trop vive, elle y détermine un mode d'excitation qui, bien dirigé, favorise à un haut degré l'absorption dans les tissus engorgés, et prépare dans tous les cas la

voie aux exutoires. Mais si la douche peut être un remède héroïque contre ces maladies, lorsqu'on l'administre sagement, elle peut, au contraire, les aggraver beaucoup lorsqu'elle est imprudemment dirigée; c'est dans ce cas surtout qu'il faut se rappeler l'axiôme *festina lente.*

Le massage des parties solides du tronc et des membres est alors aussi très-indiqué.

Les inflammations chroniques du tube intestinal étaient autrefois méconnues pour la plupart: aussi les traitait-on de la manière la moins convenable. A l'eau thermale en boisson, on ajoutait des purgatifs souvent très-violens, et l'on croyait la cure complète, lorsque le malade, en quittant nos eaux, avait un grand appétit et peu de douleur. Mais trop souvent cette amélioration n'était qu'apparente; comme elle ne résultait que d'une violente perturbation, causée par des médicamens trop souvent inopportuns, bientôt la maladie reparaissait beaucoup plus grave. Aujourd'hui, grâce surtout aux travaux de mon illustre maître, le docteur Broussais, nos eaux, mieux administrées, font plus de cures et des cures plus solides.

Assez souvent il arrive que les malades affectés de gastrites chroniques éprouvent, pendant l'usage de nos eaux, une surexcitation plus ou moins forte; les personnes nerveuses y sont surtout ex-

posées. On ne doit pas, pour cela, discontinuer toujours de prendre les eaux minérales. Souvent cette surexcitation produit les plus heureux effets ; mais on doit cependant la surveiller avec la plus grande attention, la borner lorsqu'elle se développe trop, et écarter du régime du malade tout ce qui pourrait l'accroître ou l'entretenir. Quelquefois cette surexcitation n'arrive qu'après l'usage des eaux. Elle est ordinairement alors une crise salutaire, mais elle exige toujours les soins les plus suivis. On l'appelle le travail ou la crise des eaux.

Les saisons qui conviennent le mieux au traitement de la gastro-entérite à l'aide de nos eaux, sont le printemps et l'automne. Les grandes chaleurs, en excitant fortement la peau, en activant la circulation et tout l'appareil nerveux, rendent le tube intestinal trop impressionnable et s'opposent souvent à l'emploi des bains chauds et des douches qui, sans elles, pourraient être fort avantageux. J'ai traité, à l'aide de nos eaux et avec un grand succès, au milieu de l'hiver, des malades affectés de gastrite chronique, et, pour certaines personnes, je préfère cette saison à l'été.

16e Observation.

M. le curé B....., âgé de trente-trois ans, était depuis long-temps tourmenté par une gastro-

entérite, que des purgatifs drastiques avaient extrêmement aggravée. Son médecin les lui avait inutilement défendus. L'impatience de souffrir le rendait le jouet et la victime de tous les charlatans. Déjà plusieurs hémorrhagies du tube intestinal avaient failli le tuer, lorsqu'il vint à Plombières, au commencement de l'année 1825. Il était alors prêt à tomber dans le marasme : sa peau était d'un blanc mat, pénible à voir ; son pouls était petit, dur et fréquent ; sa langue rouge à la pointe, et les régions hypocondriaques tendues et très-douloureuses au toucher ; les glandes mésentériques étaient considérablement tuméfiées.

M. B..... éprouvait le plus profond découragement ; il attendait la mort, il la désirait même comme un terme à ses maux. Ce n'était que pour satisfaire sa famille, qu'il venait essayer un remède à une maladie qu'il regardait comme incurable. Son estomac ne pouvait plus supporter aucune espèce d'alimens ; il les rejetait tous. Ses selles rares étaient mêlées d'abondantes mucosités et suivies d'épreintes douloureuses.

M. B..., avait une si grande faiblesse, que les moindres efforts lui causaient des défaillances. Je m'attachai d'abord à lui rendre l'espoir qu'il avait perdu. Je lui expliquai comment les nombreux écarts de régime, comment le poison de

Leroi et quelques autres dont il avait fait usage, l'avait amené à l'état auquel il se trouvait réduit. Je lui fis voir aussi l'influence fâcheuse que la tristesse pourrait exercer sur sa position. Je lui expliquai le mode d'action de nos eaux, dirigées contre sa maladie, et les effets heureux d'un régime sévère; enfin je lui promis de le guérir, et il crut à mes promesses. C'était un grand pas de fait; la connaissance de sa position et celle des causes qui l'avaient produite, l'espoir de retrouver la santé, de renaître à la vie, me donnèrent sur lui un empire que j'exerçai en despote. Je lui interdis tout aliment solide, je ne le nourris que de décoctions féculentes, mesurées d'abord à la cuillère, j'opposai à ses douleurs des fomentations émollientes et des ventouses scarifiées: je le mis bientôt en état de supporter nos bains, d'abord très-courts, puis suffisamment prolongés; bientôt aussi il put digérer du lait, des farineux cuits à l'eau et au lait; je lui fis manger ensuite des bouillons gélatineux; bientôt, aux promenades à âne sur nos montagnes, il put ajouter de longues promenades à pied. Il partit, après quarante bains, fort et rempli d'espérance; il pouvait alors digérer des viandes blanches. Il continua quelques mois encore le régime qui lui avait été d'une si grande utilité; et depuis il n'a pas cessé de jouir d'une santé parfaite.

17e Observation.

M. le duc de V..... éprouva un violent chagrin, causé par la mort d'un homme qu'il chérissait (l'empereur Napoléon). Sous l'influence de cette profonde affection morale, son estomac, ses intestins s'enflammèrent. Il avait lutté toujours avec désavantage contre cette maladie, lorsqu'il vint me consulter à Plombières, pendant l'automne de 1826.

Sa langue n'offrait aucun signe particulier, le ventre était souple au toucher et point douloureux; les selles étaient rares et sèches. M. le duc n'éprouvait aucune douleur de tête; son esprit avait conservé toute sa vivacité, son caractère toute sa force, son jugement toute sa rectitude; mais sans être tourmenté par de grandes douleurs, il vomissait ordinairement, tous les jours, une partie de ses alimens et beaucoup de mucosités; il n'était pas encore très-maigre, mais il éprouvait une grande faiblesse musculaire, inséparable compagne des affections graves des organes de la digestion. La gastrite chronique était évidente; M. le duc en reconnaissait l'existence avec tous les médecins qu'il avait précédemment consultés; lui-même, pour la combattre, s'était appliqué plusieurs fois des moxas sur le ventre.

Je lui prescrivis le régime sévère indiqué en cas semblables, des bains, des ventouses, des douches légères et un exercice proportionné à ses forces. Il suivit exactement mes prescriptions, au régime près, qui en était une des parties les plus importantes. Il ne voulut point renoncer au vin *généreux*, aux viandes noires, au café; aussi ne retira-t-il aucune utilité de nos eaux, qui cependant pouvaient le guérir, car il était bien moins malade que M. B....., sujet de l'observation précédente. Il mourut au printemps suivant.

18ᵉ Observation.

Mˡˡᵉ D.... de F.... vint à Plombières pendant l'été de l'année 1825. Elle était alors âgée de dix-huit ans. Elle avait pris, dans la pension où on la fit élever, plusieurs médecines et plusieurs vomitifs de *précaution*. De retour chez ses parens, elle se plaignit de douleurs d'estomac, de digestions pénibles. Le médecin qu'elle consulta, croyant qu'elle avait une faiblesse d'estomac, lui prescrivit des vins amers et une nourriture stimulante. Les accidens de Mˡˡᵉ D..... augmentèrent; la gastrite devint bientôt boulimique; bientôt aussi elle commença de vomir. Alors on reconnut sa maladie, et on luttait inutilement contre elle, depuis près d'une année, lorsque, s'apercevant qu'une tumeur dure et volumineuse s'était

formée au pylore, on lui prescrivit les eaux de Plombières.

Mlle D..... était régulièrement développée, d'un tempérament lymphatique sanguin, et elle avait encore assez d'embonpoint, quoiqu'elle vomît tous les jours une grande partie de ses alimens.

L'épigastre était douloureux au toucher, la langue rouge à la pointe; les selles étaient rares et les règles notablement diminuées.

M'étant assuré que Mlle D..... ne pouvait pas encore digérer les farineux, je lui prescrivis le lait pour seul aliment, et pour boisson des tisanes mucilagineuses. Je fis prendre, à Mlle D....., des bains tempérés et longs: bientôt elle put supporter la douche; elle aida ces moyens par un exercice à pied, modéré, mais soutenu. Immédiatement après les règles, on lui appliqua quelques sangsues au bas-ventre; bientôt les vomissemens cessèrent. Après un mois de traitement, Mademoiselle put ajouter des farineux à son lait; et après deux mois de séjour à Plombières, la tumeur, qui s'était développée au pylore, n'était plus appréciable au toucher. Mlle D... avait augmenté en poids de quatorze livres, et je ne doute pas que sa gérison n'ait été radicale, si elle a continué à suivre le régime que prescrivait sa position.

19e Observation.

Mme la marquise de Saint-C...., âgée de trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin nerveux, avait été vivement effrayée dans son enfance. Depuis cette époque, ses digestions furent toujours pénibles, toutes les émotions un peu fortes lui causèrent des nausées; et depuis bien des années déjà, la vue des mets qu'elle appétait le plus, l'arrivée d'un ami, l'obligation de se trouver dans une société un peu nombreuse, tout provoquait chez elle cette sensation si pénible de la nausée.

Madame de S. n'ayant pu se guérir chez elle de cette malheureuse disposition, vint à Plombières en 1826, où elle me consulta. L'abdomen n'était point douloureux au toucher; la langue n'était pas rouge aux bords; la menstruation était régulière; Mme de S. avait presque l'embonpoint et les forces de la santé; tout devait faire considérer sa maladie comme une névralgie, et bien des motifs paraissaient devoir indiquer l'emploi des sédatifs, si puissans contre beaucoup d'affections nerveuses. Tel ne fut point mon avis. Je ne crus pas qu'un estomac qui, depuis de nombreuses années, était continuellement excité par de douloureuses envies de vomir, pût être seulement en proie à une affection nerveuse. Je pensai que l'irritation morbide était partagée par toute la

muqueuse ; et je le crus d'autant mieux, que l'on rencontre souvent des gastrites aiguës très-intenses, sans rougeur de la langue, sans douleur à l'épigastre et sans réaction fébrile. Je prescrivis à Mme de S. des bains très-tempérés et prolongés, de fréquentes applications de ventouses scarifiées à l'épigastre, un régime très-doux, avec la recommandation de rejeter à l'instant tout aliment qui déterminerait des nausées. A tous ces moyens, Mme de S. ajouta l'exercice sur nos montagnes, en le proportionnant toujours à ses forces.

Quarante jours de ce traitement avaient suffi pour guérir Mme de S. d'une maladie que l'on pouvait, à raison de son ancienneté, considérer comme constitutionnelle; mais six mois après avoir quitté nos eaux, cette dame s'étant exposée plusieurs jours de suite à un froid rigoureux, sa maladie reparut, moins forte cependant qu'elle n'était avant son séjour à Plombières.

Mme de S. fut obligée, par là, de revenir aux eaux l'année suivante; je lui fis suivre un traitement semblable au premier, et il produisit d'aussi heureux résultats. A la fin de l'automne, Mme de Saint-C..... m'écrivit qu'elle jouissait de la santé la plus parfaite.

20e OBSERVATION.

Mme la vicomtesse de M.... vint à Plombières, au commencement de l'automne de l'année 1826, pour se guérir d'une gastro-entérite chronique qui la tourmentait déjà depuis deux ans, et qui avait résisté jusqu'alors au traitement le mieux dirigé. Cette maladie était d'autant plus grave qu'elle était survenue à l'époque de la ménopause, et que Mme de M. était éminemment nerveuse. A son arrivée à Plombières Mme de M. pouvait à peine faire quelques pas dans son appartement. M'ayant consulté sur sa position, je n'eus à lui prescrire que des bains très-tempérés et des promenades à âne et en voiture, son régime habituel étant on ne peut pas plus convenable.

Quelque prudemment administrée que fût notre eau, elle ne laissa pas que d'agiter beaucoup cette dame et de lui causer parfois des accidens nerveux très-pénibles: ces accidens même auraient été de nature à m'obliger de lui faire suspendre l'usage de nos bains, si je n'avais eu la certitude que la moindre excitation pouvait développer chez elle des spasmes violens, qui ne laissaient point de traces après eux, tandis que notre eau minéro-thermale, en rétablissant l'action languissante de la peau, en s'opposant au surcroît de congestion viscérale

que l'hiver pouvait occasioner, devait produire une amélioration durable; c'est aussi ce qui eut lieu. De retour chez elle, Mme de M. éprouva un soulagement bien marqué. Elle revint au commencement de l'été de l'année suivante.

Quoique mieux que l'année précédente, elle souffrait beaucoup encore, et elle éprouvait surtout une grande difficulté à marcher. Je fus obligé, cette fois, de lui prescrire un régime un peu plus sévère que celui qu'elle suivait à Paris. Cela ne suffit point; une saignée devint indispensable; je l'obtins avec des sangsues, la malade redoutant l'opération chirurgicale. J'ai revu Mme de M.... quelques semaines après son dernier séjour à Plombières, elle faisait aisément une demi-lieue à pied, et ses forces digestives avaient pris autant d'accroissement que ses forces musculaires.

21e Observation.

M. G...., de Nancy, d'un tempérament sanguin, âgé de soixante ans, était depuis longtemps tourmenté par une gastro-entérite chronique, accompagnée d'éructations nidoreuses et de dévoiement. Il vint à Plombières, au commencement de l'été de l'année 1828, et il me consulta sur l'emploi de nos eaux. D'après mes conseils, il prit des bains tempérés, des douches en arro-

soir sur le ventre; il ne se nourrit que d'alimens légers, et s'abstint de boissons trop stimulantes; il allait passer une partie de la journée sur nos montagnes, dont l'air vif et pur convient tant aux personnes affectées d'inflammation chronique des viscères abdominaux. Ces accidens ayant cessé, il quitta Plombières, après un séjour de trois semaines; mais bientôt son mal reparaissant, il fut obligé d'y revenir. J'employai cette seconde fois les mêmes moyens que la première, et bientôt tous les accidens morbides disparurent. De retour chez lui, son mal, qui avait en apparence cédé à nos bains, se remontra avec plus de gravité peut-être qu'avant l'usage des eaux. Mais bientôt, à cet orage, succéda le calme le plus parfait.

M. G..... a éprouvé, d'une manière salutaire, ce que l'on appelle vulgairement le travail des eaux; cependant je suis persuadé que s'il avait sévèrement observé les prescriptions que ses médecins ordinaires et moi lui avions faites, il aurait facilement échappé aux chances toujours incertaines de ce travail vraiment critique.

22e Observation.

Mme Gilot, de Plombières, âgée de quarante-deux ans, d'un tempérament lymphatique sanguin, mère de nombreux enfans, régulièrement

réglée, eut, par suite d'un travail trop pénible et de purgatifs inopportuns, employés contre des *embarras gastriques*, une duodéno-hépatite chronique, qui bientôt développa une jaunisse générale. Attribuant la couleur ictérique de la peau, et tous les autres accidens de la duodéno-hépatite à l'abondance et à la mauvaise nature des humeurs, on purgea et repurgea cette malade à outrance, pendant trois années, sans lui prescrire aucun régime; on lui fit avaler, sous forme d'électuaires, d'apozèmes et de pilules, tous les prétendus fondans et désobstruans que prodiguait l'ancienne médecine. Mais ces substances ne pouvaient qu'augmenter l'inflammation des intestins et du foie; aussi, lorsque Mme G.... vint me consulter, avait-elle un flux cœliaque sans aucun mélange de bile; sa peau était d'un jaune noir, pénible à voir; le ventre était très-volumineux et le foie considérablement hypertrophié. Le bord antérieur de cet organe se sentait à un travers de main au-dessous du bord des fausses côtes; et, vers sa partie moyenne, il avait acquis, dans une étendue de deux à trois pouces de circonférence, la dureté du squirrhe. Les règles avaient presque complètement cessé; tous les habitans de Plombières regardaient cette intéressante mère de famille comme perdue.

Changeant de suite son régime, je lui prescrivis, pour tout aliment, le lait et les farineux à l'eau et au lait, et pour boisson des décoctions mucilagineuses; je lui fis prendre, pendant tout l'hiver, des bains longs et tempérés de notre eau minérale; je couvris souvent la région épigastrique et l'hypochondre droit de ventouses scarifiées. J'eus quelquefois recours aux sangsues, que l'ancienneté du mal et la faiblesse de la malade ne me permettaient d'employer qu'avec beaucoup de réserve. J'aidai tous ces moyens par des douches légères sur toute l'habitude du corps et sur la région du foie. Bientôt le dévoiement cessa, le ventre diminua de volume, et la couleur ictérique devint moins foncée; mais l'engorgement squirrheux persistant, j'appliquai un large séton immédiatement au-dessus de la région qu'il occupait, et je fis continuer les bains. En sept mois Mme G. fut parfaitement rétablie, et elle n'a pas cessé depuis de jouir de la meilleure santé.

23e Observation.

Squirrhe de l'estomac.

Mme C...., de Vevay, âgée de cinquante et quelques années, de petite taille, avait joui constamment d'une bonne santé, lorsque la mort de son mari, la plongeant dans une affliction pro-

fonde, détermina chez elle une gastrite chronique intense, qui bientôt épaissit tellement les parois de l'estomac, que l'on sentait ce viscère comme s'il eût été moulé en plâtre. Les digestions étaient à peu près nulles et toujours très-douloureuses. C'était surtout vers la partie inférieure de l'œsophage et à l'orifice cardiaque, que la malade ressentait le plus de mal. L'épigastre était immédiatemet peu sensible au toucher; mais, quelque temps après un tact léger, les douleurs devenaient beaucoup plus vives, et se soutenaient ainsi pendant plusieurs heures.

Mme C. était d'une extrême faiblesse et d'une maigreur voisine du marasme. Ses médecins, MM. les docteurs Guisan et Convers fils, tous deux praticiens très-distingués, me l'adressèrent, à la fin de l'été 1829, regardant les eaux de Plombières comme la seule chance de salut qui restât à leur intéressante malade, mais tremblant toutefois qu'elle n'eût pas la force de soutenir le voyage. Heureusement leurs craintes ne se réalisèrent pas. Dès son arrivée à Plombières, je fis prendre à Mme C. cinq à six heures de bain par jour, en deux séances. Quelques applications de ventouses scarifiées à l'épigastre, quelques douches sur les membres et les parties solides du torse, un régime très-doux, une mastication parfaite et quelques promenades sur nos montagnes, ré-

tablirent Mme C. au-delà de toutes nos espérances. Après cinq semaines de traitement, l'estomac avait repris presque toute sa souplesse première, les digestions étaient faciles, le teint était bon, les forces étaient revenues.

M[me] C.... a fait usage encore de nos eaux en 1830. L'amélioration qu'elle avait obtenue l'année précédente s'était soutenue ; je n'ai pas eu depuis de ses nouvelles.

24[e] OBSERVATION.

Squirrhe du pylore.

A la suite de beaucoup de fatigues, M[me] de M...., de Lausanne, âgée de quarante-neuf ans, ayant cessé d'être réglée depuis deux ans, éprouva des douleurs d'estomac, puis bientôt des vomissemens. Ces accidens s'aggravèrent beaucoup, et le médecin consulté par la malade, le savant et ingénieux docteur MAYOR, reconnut l'existence d'un squirrhe du pylore.

M[me] de M. me fut adressée au commencement de l'été de 1828. Elle était faible, considérablement amaigrie ; elle ne pouvait plus rien digérer. Indépendamment d'une tumeur facile à reconnaître, et que je rapportai comme mon savant confrère à une dégénérescence squirrheuse du pylore, j'en trouvai une assez considérable

à la partie inférieure du grand lobe du foie, mais qui, au dire de la malade, existait depuis de nombreuses années sans l'incommoder en rien.

Je prescrivis à Mme de M. des bains tièdes prolongés, deux applications par semaine de ventouses scarifiées à l'épigastre; pour toute nourriture et pour unique boisson du lait coupé avec moitié d'eau de mauve, et quelques douches légères sur les membres et le dos. En très-peu de jours, Mme de M. éprouva un mieux très-sensible. Au bout de vingt jours elle pouvait se promener sept heures de suite dans nos montagnes.

Elle quitta alors Plombières, mais y revint à la fin de novembre de la même année, continuant toujours à se nourrir de lait coupé d'eau de mauve. Cette fois, aux bains et aux ventouses scarifiées, j'ajoutai des moxas superficiels sur la région malade. Mme de M. passa encore cinq semaines à Plombières; de retour chez elle, elle entretint des moxas plusieurs mois encore, ajouta à son lait coupé quelques échaudés qu'elle digéra parfaitement. J'eus le plaisir de revoir chez elle, l'année suivante, cette excellente mère de famille, cette femme, sous tous les rapports, l'une des plus recommandables; elle était guérie, et aujourd'hui encore elle jouit de la meilleure santé.

25e Observation.

Mme D...., de Lausanne, âgée de trente ans environ, peu abondamment réglée, extrêmement irritable, petite, assez bien musclée; brune, mais ayant la peau très-pâle, était depuis plusieurs années sujette à des vomissemens accompagnés d'accidens nerveux très-graves. Tous les remèdes avaient été inutilement employés, ou plutôt leur luxe avait nui beaucoup à la malade. Elle vint à Plombières, et me consulta en 1828 et 1829; je reconnus chez cette dame une surexcitation gastrique, qui, souvent et d'une manière instantanée, passait à une véritable atonie; enfin, quelques autres symptômes me firent penser qu'à ces accidens se surajoutait une légère irritation du cerveau.

Je prescrivis à Mme D... un régime doux, autant d'exercice en plein air qu'elle pourrait en supporter sans fatigue, des bains tièdes et de l'eau du Crucifix en boisson, à la dose d'un à cinq ou six verres, lorsque la pâleur de la langue, la faiblesse du pouls et l'insensibilité complète de l'épigastre me faisaient reconnaître l'utilité de cette médication, à laquelle je substituai les boissons émollientes, la diète et quelques autres moyens analogues, quand les signes de l'irritation gastrique venaient à prédominer. J'ai revu depuis

Mme D..., jouissant d'une santé parfaite, qui se sera soutenue, je l'espère.

26e Observation.

Tumeur au foie.

Mme R.... de Genève, âgée de cinquante-sept ans, me fut adressée par le savant et célèbre docteur Butini, dans le courant de l'été de 1829. Cette dame avait éprouvé quelques dérangemens dans ses digestions, et un médecin, à la campagne, lui ayant fait prendre pour cela de l'émétique, tous ses accidens s'aggravèrent beaucoup. Quelques semaines après, Mme R... alla consulter M. Butini, qui reconnut chez elle une tumeur au lobe moyen du foie, assez grosse pour qu'on pût l'apercevoir à travers les vêtemens de la malade; l'épigastre était douloureux et le teint ictérique.

M. Butini ordonna à Mme R... d'arriver en toute hâte à Plombières où je dirigeai sa cure.

J'aurais voulu débuter par une large application de sangsues, tant à l'épigastre que sur la tumeur; mais la malade n'y consentit point. A des bains tièdes de trois à quatre heures de durée, à un régime doux et peu abondant, Mme R... voulut que j'ajoutasse la douche dès les premiers jours; je la prescrivis faible et de courte durée, sur les membres et sur le dos, mais on la prit forte et longue sur la tumeur. Une inflammation des

plus douloureuses fut le résultat de cette imprudence. Trente sangsues, *loco dolenti*, en triomphèrent, et diminuèrent de moitié la tumeur. Huit jours après, une même imprudence amena des résultats semblables, et de nouvelles sangsues produisirent une amélioration aussi marquée que la première fois.

Après quarante bains, Mme R... partit complètement débarrassée de sa tumeur. Je l'ai revue depuis à Genève et à Plombières; sa santé s'est parfaitement soutenue.

Cette observation prouve combien il peut être avantageux quelquefois de ramener à l'état aigu une inflammation chronique; mais, dans ce cas, Mme R... a joué sa vie à la loterie la plus hasardeuse; et jamais médecin prudent ne tentera de même la fortune.

27e Observation.

Gastro-entérite-chronique. Hypertrophie du foie et des glandes mésentériques.

Mme de M..., de Schaffhausen, âgée de trente ans environ, grande et bien développée, avait dès l'âge de quatorze ans, époque de sa première menstruation, commencé à souffrir de violentes douleurs d'estomac et d'intestins, qu'une médecine incendiaire ne fit qu'aggraver. A ces dou-

leurs se joignirent bientôt une foule d'accidens nerveux. Aux médicamens, on ajouta l'usage d'un grand nombre d'eaux minérales à l'intérieur et à l'extérieur, mais le tout inutilement.

Lorsque Mme de M... vint pour la première fois à Plombières, en 1828, elle avait le ventre proéminent comme celui d'une femme grosse de huit à neuf mois, et, depuis bien des années, il ne diminuait plus; il était extrêmement douloureux au toucher, le grand lobe du foie descendait jusqu'au niveau de l'ombilic; on sentait dans le reste du ventre un grand nombre de glandes qui avaient, pour la plupart, la grosseur d'une noix.

Mme de M... éprouvait de vives et continuelles douleurs dans l'hypochondre droit et dans la région hypogastrique; ses digestions lui causaient de grandes souffrances, sa langue était rouge au pourtour, ses selles étaient rares, sanguinolentes et muqueuses; elle était mal réglée et perdait beaucoup en blanc.

Les moindres impressions lui causaient des accès de rires ou de pleurs convulsifs; elle avait souvent de violentes crises nerveuses.

Je prescrivis un régime sévère, des boissons émollientes, des bains prolongés et des saignées capillaires, obtenues ordinairement à l'aide de ventouses scarifiées, quelquefois à l'aide de sang-

sues. Ces saignées furent répétées d'abord deux fois par semaine, plus tard on les éloigna davantage.

Mme de M..., après un séjour de six semaines à Plombières, continua, de retour chez elle, le traitement qu'elle avait commencé ici, et le suivit avec la plus grande sévérité.

Bientôt les accidens nerveux disparurent, bientôt aussi les douleurs diminuèrent beaucoup.

Au mois de mai de l'année suivante, Mme de M... revint à Plombières. Elle était pâle et faible, mais elle n'éprouvait plus de douleurs qu'alors qu'on la palpait; le foie avait conservé son grand volume, les glandes mésentériques étaient toujours hypertrophiées.

Quelques bains de nos eaux rendirent des forces à Mme de M..., et firent disparaître sa pâleur. J'eus alors recours aux moxas superficiels, appliqués sur les régions abdominales les plus malades; cette dame les supporta très-bien; elle en eut jusqu'à treize en suppuration à la fois.

Après six semaines de séjour à Plombières, Mme de M... retourna chez elle, prit de temps en temps quelques bains, continua son régime; de loin en loin elle se fit poser des ventouses et se fit appliquer de nouveaux moxas jusqu'au printemps de l'année suivante, époque à laquelle elle revint à Plombières.

Son ventre avait repris son premier volume et perdu toute sa sensibilité; ses digestions étaient faciles, ses selles étaient bonnes, le foie et les glandes mésentériques étaient revenus à leur état normal, les règles arrivaient à époque fixe et sans douleurs, en un mot Mme de M. était guérie, et maintenant encore elle jouit d'une santé parfaite.

28e Observation.

Mlle Marie P., de Plombières, âgée de vingt et quelques années, d'un tempérament lymphatique, peu abondamment réglée, avait, en 1828, une gastrite chronique peu intense, que le médecin qui la soignait combattit à l'aide de purgatifs et de tartre stibié. Bientôt, sous l'empire de cette médication, le mal s'aggrava beaucoup, et lorsqu'en automne Mlle P. vint me consulter, elle était d'une maigreur extrême; elle avait les traits fortement décomposés: c'était un spectre ambulant, et chacun la regardait comme destinée à une mort prochaine. Ses règles ne paraissaient plus; sa langue était très-rouge à la pointe, son épigastre très-douloureux au toucher, son pouls petit, vite et serré. Ses digestions étaient des plus pénibles; du reste elle n'observait aucun régime.

Pendant les six premières semaines de son traitement, je prescrivis du lait caillé *pour unique*

nourriture. Plus tard, des farineux à l'eau et au lait. Pendant les huit premiers mois, Mlle Marie P. prit deux bains tièdes par jour, d'une heure et demie à deux heures de durée.

Bientôt ses accidens diminuèrent d'intensité; ses traits, d'abord contractés par la souffrance, reprirent leur expression habituelle; son marasme aussi disparut. Au bout de huit mois de traitement, Mlle Marie P. digérait assez facilement le laitage. Elle avait repris presque l'embonpoint de la santé; mais pour peu qu'elle s'écartât de son régime, de violentes douleurs à l'épigastre venaient promptement l'en faire repentir. J'appliquai alors un petit moxa superficiel sur la région malade. Il produisit une prompte amélioration; Mlle Marie P. l'a remplacé depuis par un exutoire au bras. Il n'y a qu'un an que ses règles se sont rétablies. Elle mange des viandes légères; mais le laitage est encore ce qui lui réussit le mieux. Elle a du reste depuis long-temps retrouvé toutes ses forces. Nos bains, le régime sévère qu'elle a eu la constance de suivre, les ventouses scarifiées et les exutoires l'ont arrachée à une mort inévitable sans cela.

29e Observation.

Gastro-entero-hépatite chronique.

Mme G., de Plombières, âgée de quarante ans environ, avait depuis long-temps des douleurs

d'estomac, des digestions difficiles, de fréquens dévoiemens; mais comme son appétit se soutenait, qu'elle était grasse et forte, elle accordait bien peu d'attention aux soins qu'exigeait son état: aussi finit-il par empirer beaucoup et par la mettre dans la nécessité de recourir à mes conseils. Depuis quelques mois tous les accidens s'étaient aggravés, M[me] G. avait beaucoup maigri, elle était faible, son teint était ictérique, sa langue rouge aux bords et saburrale dans le reste de son étendue; son ventre était très-volumineux.

En palpant cette dame, je reconnus une grande sensibilité de la région épigastrique et de l'hypochondre droit; le foie descendait beaucoup au-dessous des côtes. Antérieurement il était presqu'au niveau de l'ombilic, il avait la dureté du squirrhe; du reste M[me] G. était encore réglée. Je prescrivis un régime doux et peu abondant, nos bains tièdes et des applications réitérées de ventouses scarifiées sur les régions malades. Plus tard j'appliquai un séton sur la tumeur du foie. M[me] G. continua ses bains, son régime, et depuis trois ans sa santé est parfaitement rétablie. Certes, ici le séton a eu une grande part à la guérison de Madame; mais je suis convaincu que sans l'usage de nos bains, elle aurait été beaucoup plus long-temps malade, peut-être même aurait-elle succombé à son mal.

Quoique l'observation suivante n'appartienne pas au même genre de maladies que celles qui la précèdent, je crois devoir terminer par elle ce chapitre, afin d'appeler l'attention de mes confrères sur certaines fièvres intermittentes, qui, fort légères en apparence, produisent cependant les désorganisations les plus graves.

30e Observation.

Cardite intermittente, suivie d'hypertrophie du foie.

Mme N....., d'Herpont, vint à Plombières dans le courant de l'été de l'année 1829, pour se guérir d'une hépatite chronique très-grave, qui avait amené un énorme développement du foie.

Ce viscère occupait tout l'abdomen et me parut devoir peser de quinze à vingt livres. Mme N...., âgée de trente ans environ, grande, brune, très-irritable, était alors fort maigre, son teint était d'un jaune foncé, sa langue était saburrale dans le milieu et rouge au pourtour. Tout le ventre était douloureux au toucher. Les selles étaient blanchâtres et muqueuses; les règles n'étaient point supprimées. La maladie de Mme N. datait de trois ans déjà.

Elle avait consulté d'habiles médecins, mais aucun n'avait pu triompher de la maladie du

foie qui était arrivée au point de compromettre gravement sa vie.

Je lui prescrivis d'abord neuf heures de bains par jour, en deux séances, quelques applications de ventouses scarifiées sur l'abdomen, des boissons émollientes et un régime doux et peu abondant. J'obtins ainsi quelque amélioration.

Comme la maladie de Mme N..... était très-grave, la visitant plusieurs fois par jour, je remarquai bientôt, que vers deux heures de l'après-midi, cette dame éprouvait habituellement d'assez fortes palpitations. J'en fis l'observation à la malade, et je la priai de me raconter de nouveau son histoire, sans omettre, autant que possible, la moindre circonstance.

J'appris alors que, pendant plusieurs mois, cette dame avait été obligée de voir, tous les après-midi, une femme qu'elle haïssait beaucoup; bientôt elle eut des spasmes violens, qui se reproduisirent toujours à peu près aux mêmes heures, lorsqu'elle fut délivrée de la présence de son ennemie; bientôt ses digestions se dérangèrent, bientôt aussi son foie commença à augmenter de volume, et depuis, les accidens nerveux ayant cessé, elle et ses médecins n'avaient point fait attention aux palpitations, du reste exemptes de douleurs, qui avaient remplacé les accès spasmodiques.

Je compris dès-lors le peu de succès que l'on avait obtenu chez Mme N.. des soins qu'on lui avait prodigués, et, négligeant l'état du foie, tout en continuant les bains prolongés, je combattis l'irritation intermittente du cœur par des lavemens de sulfate de quinine et par des frictions de pommade stibiée. J'obtins promptement une amélioration marquée. Lors du départ de Mme N..., je lui mis deux sétons à l'hypochondre droit, et dans une notice très-détaillée, je fis part à son médecin de l'heureuse découverte que j'avais faite. On suivit mes avis, et deux mois après, le mari de cette intéressante mère de famille m'écrivit que les palpitations avaient complètement cessé, que le foie était diminué des deux tiers, que les digestions étaient faciles et que tout présageait une prompte guérison.

MALADIES DE POITRINE.

On regarde généralement nos eaux comme fort dangereuses pour toutes les personnes qui ont des maladies de poitrine, quelle que soit la cause de leur souffrance. Ce préjugé nuit à un grand nombre de malades qui ne peuvent, à cause de l'éloignement, entreprendre le voyage du Mont-d'Or et qui périssent souvent, faute d'avoir su que près d'eux existait un puissant remède à leurs maux.

Ce préjugé vient, sans doute, de ce que dans l'administration des eaux de Plombières, contre les maladies dont nous nous occupons maintenant, on a souvent commis de graves imprudences et de ce que l'on a préféré alors accuser nos eaux, plutôt que ceux qui en dirigeaient l'emploi.

Cependant, sagement administrées, elles peuvent convenir à tous les cas, pour lesquels on conseille les bains du Mont-d'Or. Leur haute température les met à même d'exercer une forte et utile dérivation à la peau, lorsque dans les catarrhes chroniques celle-ci est froide et décolorée, lorsque tout annonce en elle un défaut d'énergie. Elles conviennent également contre les pneumonites chroniques, sans lésion grave de tissus, et chez les malades qui ne sont pas encore

arrivés à ce point d'irritabilité qui rendrait dangereux tout essai de stimulation dérivative.

Plombières, à raison de son élévation au-dessus du niveau de la mer, de son air vif et pur, est encore, indépendamment de ses eaux, un puissant remède contre la toux produite par certains catarrhes, plutôt entretenus par une habitude vicieuse des bronches que par leur inflammation. Il va, sans dire, que, dans ce cas, Plombières ne peut être profitable par la raréfaction de son atmosphère qu'aux habitans des plaines. Nos eaux peuvent être fort utiles aussi au traitement de diverses affections du cœur; on les emploie alors en douches révulsives, en demi-bains dont la température varie suivant la sensibilité du malade et en boisson, mais alors on ne peut les boire que froides ou tièdes, l'expérience prouvant tous les jours que les boissons chaudes, quelle que soit leur nature, précipitent les contractions du cœur. Il est inutile d'observer que nos eaux, indépendamment du mauvais effet du voyage, seraient toujours nuisibles dans les cas d'anévrisme de cet organe.

Outre les faits fournis par ma pratique, et que je rapporterai plus tard à l'appui de mon opinion, je dois dire quelle a été autrefois celle de plusieurs hommes de mérite qui ont écrit sur nos eaux.

Richardot, dans son nouveau système des eaux

chaudes de Plombières (Nancy, 1722), dit à l'occasion des maladies contre lesquelles nos eaux sont efficaces:

« Les fluxions âcres et subtiles sur les poumons, la toux sèche, la difficulté de respirer sympathique, ou par embarras de flegmes épais et visqueux, les inflammations de la gorge, s'y sont trouvées souvent guéries. La douleur de poitrine s'y évanouit de même que les palpitations du cœur, etc., l'enrouement invétéré s'y perd, l'extinction de voix de plusieurs années et rebelle à tout autre remède, s'y est plusieurs fois réparée. »

MENGIN, premier médecin de Léopold Ier, publiant en 1734 des remarques sur les eaux de Plombières disait entre autres choses: « *Maxime prosunt in tussi ferino, raucedine et asthmate.* »

Dans une dissertation inaugurale, soutenue le 10 décembre 1706, par PIERRE ABRAHAM TITOT, de Montbéliard, sur la nature et les usages des eaux thermales de Plombières, ce médecin énumérant les maladies à la cure desquelles nos eaux sont convenables, dit: « Nous voyons qu'elles sont d'une grande utilité dans la toux quinteuse, le râle et l'asthme, lorsqu'ils proviennent d'une humeur âcre et salée sans ulcération des poumons. »

JEAN-CLAUDE MOREL, dans une autre dissertation sur les *Eaux de Plombières*, soutenue *sous*

la conduite de Dieu et la protection de la Vierge divine et la présidence du très-célèbre, très-savant et très-illustre M. CHARLES, *etc.*, le 14 mai 1746, disait de nos eaux qu'elles sont surtout vantées parce qu'elles adoucissent la toux, portent remède aux affections de poitrine, etc.

ROUVEROI, médecin à Plombières, rapporte, dans son petit *Traité sur Eaux*, le fait suivant:

« Son Altesse Charles IV, étant incommodée dudit mal d'estomac, et d'un grand battement de cœur, fut conseillée par MM. DANCY et MOUSIN, ses médecins, de venir aussi boire de ces eaux, laquelle, pour s'en être bien trouvée, ne manquait pas tous les ans deux fois d'y venir, accompagnée de plusieurs princes et toute sa cour, etc. »

Ce même ROUVEROI, médecin et pharmacien à Plombières, « fut attaqué, dit LE MAIRE, d'un crachement de sang occasioné par des excès de régime. Il mit inutilement en usage les remèdes ordinaires: comme il était dans le préjugé commun, il n'eut recours à la boisson des eaux chaudes que quand il vit que les autres remèdes étaient sans effet. Cependant, la boisson de ces eaux dissipa bientôt la chaleur qu'il ressentait, modéra et guérit enfin parfaitement le crachement de sang, et le délivra de son préjugé. (1) »

(1) Remarques de M. LE MAIRE, médecin à Remire-

La connaissance de ce fait et de quelques autres du même genre détermina Le Maire à conseiller nos eaux à la comtesse Duhamel, pour lors attaquée d'un crachement de sang. « C'était, dit-il, une dame grande et fluette, maigre et sèche, le col long, la poitrine serrée, qui avait été attaquée précédemment d'une espèce de boulimie, qui l'obligeait à manger la nuit. Cette dame ayant bu au mois de mai les eaux coupées par moitié, fut délivrée de son crachement de sang jusqu'au mois de mars suivant. Elle retourna à Plombières au mois de mai, où les eaux coupées lui firent le même effet que la première fois; et pour le faire court, elle a été obligée pendant l'espace de 15 ou 16 ans de boire tous les ans les eaux de Plombières coupées, pour se délivrer de ce crachement de sang, qui reparaissait tous les ans vers l'équinoxe de printemps, et est morte d'une fièvre continue avec redoublement, âgée de quatre-vingt ans et plus. »

« J'ai fait prendre, continue-t-il, l'eau chaude coupée avec la savonneuse à plusieurs phthisiques, qui se portent bien aujourd'hui. Il y a plus de vingt ans que quelques-uns d'entre eux n'ont plus aucun soupçon de phthisie. Je suis

---

mont, sur les eaux de Plombières. Voyez le *Traité historique des eaux de Plombières*, par Dom. Calmet.

moi-même un exemple qui prouve que la boisson des eaux de Plombières coupées, loin d'être dangereuse dans les maladies de poitrine indistinctement, est très-salutaire dans quelques-unes.

« Je fus attaqué, en 1742, de cette fièvre catarrhale qui régna, dans les mois de décembre et de janvier, en Lorraine et dans les provinces voisines. Comme il ne me fut presque pas possible de me ménager, comme j'aurais dû le faire, étant obligé de sortir aussitôt que j'étais un peu mieux, j'eus, depuis la fin de décembre jusqu'au mois de mai suivant, dix ou douze rechutes qui me réduisirent dans un tel état que mes amis ne comptaient pas que je pusse en revenir. En effet, quoique j'eusse été beaucoup mieux par intervalles, la toux ne m'avait jamais quitté; outre la couleur jaune et la maigreur extrême, il m'était survenu une douleur au côté droit, qui occupait la poitrine et l'hypochondre. Lorsque j'avais fait dix pas, je ne pouvais ni respirer ni parler; je rejetais de temps en temps, en crachant, de petites molécules blanches et dures, qui ne me laissaient presque pas douter qu'elles ne fussent des tubercules détachés de la surface interne des vésicules pulmonaires. Malgré ces symptômes et beaucoup d'autres, qu'il serait trop long de rapporter, je n'eus pas bu

les eaux de Plombières coupées pendant huit jours, que la toux, la mauvaise couleur et le dégoût disparurent; en sorte qu'avant la quinzaine les forces furent rétablies, ma gaîté ordinaire revint; en un mot, j'étais méconnaissable à ceux qui ne m'avaient pas vu depuis que j'étais à Plombières.

« Je pourrais rapporter, ajoute-t-il, plusieurs autres observations qui conviennent à ce sujet; mais je me contenterai de remarquer que les personnes de Plombières courent à la fontaine chaude aussitôt qu'elles se sentent attaquées de rhumes de poitrine, et ne connaissent point de remède d'une plus grande efficacité, dans ces occasions, que la boisson des eaux chaudes, qu'elles n'ont pas même la précaution de couper, et ne sont guère scrupuleuses sur la quantité, chacune en buvant autant qu'elle peut en avaler, sans y garder de mesure ni de règle. »

Ces citations me semblent suffisantes pour prouver qu'autrefois nos eaux furent en honneur pour le traitement des maladies qui font aujourd'hui la spécialité des eaux du Mont-d'Or, et que si leur réputation, sous ce rapport, semble avoir été en décroissant jusqu'à nos jours, cela vient seulement de ce que les médecins qui les administraient n'ont pas su éviter les nombreux écueils de ce genre de traitement, si bien compris et si

bien dirigé au Mont-d'Or par M. le docteur Bertrand.

Il me reste à prouver maintenant, par mes propres observations, que, de même qu'autrefois, nos eaux, malgré le préjugé contraire, peuvent encore, ainsi que le disait Jean-Claude Morel, adoucir la toux, et porter remède aux affections de poitrine.

31e Observation.

Rhume venant compliquer une gastrite pendant l'usage des eaux.

M. G.., de Neufchâtel, en Suisse, âgé de soixante ans environ, vint à Plombières en 1826, pour se guérir d'une gastrite chronique fort ancienne, entretenue par une alimentation trop substantielle et trop excitante. En route, ce malade contracta un rhume assez violent, et il en fut d'autant plus contrarié qu'il croyait ne pouvoir faire usage des eaux aussi long-temps que durerait cette nouvelle infirmité.

Je le désabusai de cette erreur; il se baigna dès le lendemain de son arrivée. J'eus soin seulement de le mettre le plus possible à l'abri du froid : il se guérit promptement de son rhume, et il dut bientôt à nos eaux et à un changement complet de régime d'être débarrassé de sa gastrite.

Je l'ai revu, chez lui, deux ans après, il jouissait de la meilleure santé.

32ᵉ Observation.

Pneumonie chronique avec ulcération présumée du lobe moyen du poumon droit.

M....., âgé de trente ans environ, de petite taille, ayant le thorax rétréci dans toutes ses dimensions, fils de phthisique, s'enrhumant très-facilement, avait toujours eu une grande prédisposition aux irritations d'estomac. Il me consulta au mois d'octobre 1830; il avait alors trente ans. Son teint était jaune-paille. Depuis un mois, il toussait beaucoup plus que de coutume; il maigrissait rapidement, avait la respiration courte; ses crachats étaient en plaques verdâtres et souvent mêlés à beaucoup de sang. Il ressentait une douleur profonde, mais peu intense, vers la partie moyenne antérieure du lobe moyen du poumon droit. La poitrine percutée rendait dans cette région un son mat, et l'auscultation y faisait reconnaître un râle muqueux, accompagné dans un seul point d'une légère œgophonie. La langue était rouge à ses bords, muqueuse dans le reste de son étendue; l'arrière-bouche, les amygdales, le voile du palais avaient une teinte plus foncée encore que les bords de la langue, ce qui

expliquait les douleurs que le malade ressentait dans ces régions.

Son angine et sa gastrite avaient été aggravées par des gargarismes très-chargés de nitrate de potasse, qu'un premier médecin lui avait conseillés et qu'il avait avalés en partie.

Je prescrivis à M..... d'habiter une chambre bien éclairée, constamment à la température de 28 à 30 degrés R. (1).

Je le soumis à un régime sévère, je le condamnai à un silence presque absolu; et après quelques applications de ventouses scarifiées sur les régions malades, j'entretins continuellement une forte dérivation à la peau, tantôt à l'aide de

---

(1) Mon frère aîné, D. M. à Nancy, a proposé, il y a quelques années déjà, de seconder le traitement des phthisiques par l'emploi d'une haute température. Plusieurs faits fort curieux m'ont prouvé que c'était un des plus puissans moyens contre cette si redoutable maladie. Il serait à désirer que près de chaque grande ville on construisît de vastes serres, dans lesquelles ces malades, et tous ceux à qui le froid de nos hivers est si souvent mortel, trouveraient le climat des régions équatoriales, leur magnifique végétation et assez d'espace pour pouvoir jouir des agrémens et des bienfaits de la promenade.

Le succès du premier établissement de ce genre, s'il est construit sur une grande échelle, ne peut qu'être complet.

moxas superficiels, tantôt à l'aide de larges emplâtres de poix blanche, saupoudrés de tartre stibié.

Toutes les fois que l'inflammation du larynx et du pharynx se raviva, je la combattis par des applications de ventouses scarifiées sur le col, par des frictions de pommade stibiée sur la même région et par des aspirations de vapeur d'eau tiède.

Pour parer aux palpitations produites par un commencement d'hypertrophie du cœur, j'employai des moyens analogues, et je prescrivis quelquefois en outre le sirop d'asperge. Enfin, j'habituai mon malade à boire une grande quantité d'eau pure à la température de sa chambre. Mon but, en agissant ainsi, était de rétablir le tube digestif, dont les fonctions se faisaient fort mal, et dont les premières portions étaient en proie à une inflammation chronique. Je voulais aussi, en mêlant le plus d'eau possible au sang de ce malade, réparer d'une part les pertes qu'il faisait par une abondante et continuelle transpiration, et de l'autre, rendre son sang moins propre à entretenir l'inflammation dont j'ai raconté déjà l'étendue et la gravité.

J'obtins de ce moyen un autre résultat d'une bien grande importance. J'étendis dans un plus grand volume le pus, qui, sécrété dans un poumon malade, était en partie absorbé et altérait ainsi la masse des humeurs.

Ici les résultats dépassèrent toutes mes espérances. La toux, les palpitations cédèrent bientôt. La langue redevint nette, les digestions se rétablirent.

Au printemps, M..... put sortir aux heures les plus chaudes de la journée. Au mois de juillet, il vint passer trois semaines à Plombières, où des demi-bains et des douches sur les membres et le bas du tronc lui redonnèrent beaucoup de forces. Il dirige maintenant un établissement industriel considérable, et il est probable que, sans tous ces moyens, il y a trois ans au moins qu'il n'existerait plus.

33e Observation.

Pneumonie chronique.

Mlle H.... de Plombières, âgée de 50 et quelques années, d'une petite taille, d'un tempérament nerveux, fut atteinte en 1828, trois ans après l'époque de la cessation de ses règles, d'une inflammation chronique du sommet du poumon droit. La percussion de la poitrine, dans cette région, produisait un son complètement mat. L'auscultation démontrait que le parenchyme était devenu tout-à-fait imperméable à l'air. La toux était fatigante et presque continuelle, les pommettes étaient rouges, la maigreur très-grande, l'estomac faisait fort mal ses fonctions. Un

de mes amis, M. le docteur MOLIN, inspecteur des eaux de Luxeuil, vit avec moi cette demoiselle, une année plus tard, et la considéra comme au-dessus des ressources de l'art. L'habitation dans une chambre très-chaude, le silence, un régime sévère, des boissons mucilagineuses en abondance, des saignées locales et générales très-modérées, un large exutoire, des applications rubéfiantes sur le thorax, quelques préparations opiacées et des bains de notre eau dans les saisons chaudes, pris avec toutes les précautions indispensables dans un cas aussi grave, triomphèrent en trois ans de cette maladie.

34e OBSERVATION.

Broncho-cardite chronique.

M. le général, comte P..., avait contracté, lors de la dernière guerre d'Espagne, une pleuro-pneumonie très-grave, que l'on n'avait pu qu'imparfaitement guérir.

D'un tempérament sanguin, M. le général éprouvait, depuis cette dernière maladie, de fréquentes palpitations avec imminence de suffocation; sa respiration était constamment pénible et bruyante, l'exercice augmentait tous ses accidens. Plusieurs fois la vie du malade avait été gravement compromise, et ce n'était qu'à l'aide

d'un régime sévère et de saignées fréquentes qu'il était parvenu à la rendre supportable.

Nommé à un commandement de troupes du camp de Lunéville, M. le général crut devoir profiter du voisinage de Plombières, pour essayer si nos eaux ne pourraient pas lui être de quelque utilité. Je reconnus chez lui une cardite chronique, compliquée d'une bronchite légère; peut-être les plèvres avaient-elles conservé aussi quelques traces d'inflammation. Je fis continuer le régime sévère, fortement recommandé déjà par le médecin ordinaire du général. Aux bains chauds, et pendant leur durée, j'ajoutai tous les deux jours une forte application de ventouses scarifiées, tantôt à la partie postérieure, tantôt à la partie antérieure du thorax.

Sous l'empire de ce traitement, la respiration revint bientôt aussi facile qu'elle avait été pénible, et M. le général, qui ne resta que vingt jours à Plombières, pouvait faire, à son départ, plusieurs lieues à pied, à travers nos montagnes les plus escarpées, avec autant de facilité, que l'homme le mieux portant, tandis qu'à son arrivée il montait difficilement à un second étage.

35e Observation.

Bronchite compliquée d'hémoptysie.

Mme d'H., jeune dame, grande et à poitrine

bien développée, mais d'une famille qui compte plusieurs phthisiques, toussait depuis plusieurs mois, et ses crachats étaient souvent mélangés de sang rouge et floconneux. Le sthétoscope indiquait chez elle l'existence d'une bronchite étendue; son cœur palpitait avec force; elle avait souvent les pommettes rouges; du reste toutes ses fonctions, à cela près, s'accomplissaient régulièrement.

Son médecin ordinaire, mon ami M. le docteur GUILLEMIN, de Saint-Dizier, praticien très-distingué, lui conseilla les eaux de Plombières et m'adressa cette dame, pour la diriger pendant son traitement. Une saignée du bras, des bains tièdes de trois à quatre heures de durée, quelques douches, un régime doux, beaucoup de précautions contre le froid et autant de silence que je pus en obtenir, débarrassèrent Mme d'H., en moins de six semaines, du mal si grave qui l'avait amené à Plombières. Elle y revint l'année suivante, mais par simple précaution, et depuis cinq ans sa poitrine n'a pas éprouvé la moindre altération.

36e OBSERVATION.

Broncho-cardite compliquée d'hémoptysie et de myélite.

Mme G.... de Lunéville, jeune dame d'un tempérament éminemment nerveux, fille d'un

père mort jeune et d'une mère hémoptysique depuis un grand nombre d'années, a le thorax peu développé, surtout d'avant en arrière. Elle s'enrhume facilement et ses rhumes sont toujours opiniâtres. Son cœur bat habituellement avec force. Elle se plaint souvent de douleurs de dos ou de côté.

Depuis plus d'un an, elle avait au genou un abcès fistuleux, situé au-dessus de la rotule, et qui avait résisté au traitement le mieux dirigé. Cet abcès était souvent fort douloureux, Mme G. ne marchait qu'avec beaucoup de peine. Son médecin, mon ami, M. le docteur Castara, digne héritier d'un beau nom médical, me l'adressa au commencement de l'été de 1833, pensant, avec raison, que nos eaux pourraient triompher de sa maladie. Mme G..., à son arrivée ici, toussait beaucoup. Malgré mes représentations, elle alla à la montagne avec une société nombreuse, et par un temps froid; à son retour, elle cracha beaucoup de sang et son sang était rouge et floconneux. Une saignée du bras arrêta cet accident; Mme G... continua à se baigner; je ne lui fis prendre que des demi-bains, mais prolongés pendant trois et quatre heures; elle observa un régime sévère, parla peu, supporta avec résignation de nombreuses applications de ventouses scarifiées sur la colonne épinière, la région du cœur, le som-

met de la poitrine et le genou malade. A ces moyens j'ajoutai des douches modérées autour de l'abcès. Elle quitta Plombières parfaitement rétablie.

37e Observation.

Monsieur J., âgé de cinquante-huit ans, était depuis deux ans tourmenté par des palpitations, des intermittences et des douleurs qu'il ressentait au cœur et qui empoisonnaient son existence par les craintes qu'elles lui causaient pour l'avenir.

Son médecin, M. le docteur Lemercier, me l'adressa l'année dernière, croyant, avec raison, que nos eaux lui seraient d'une grande utilité. M. J. ne passa que trois semaines à Plombières, et des bains tièdes, des douches principalement dirigées le long de l'épine et sur les membres, de fréquentes applications de ventouses scarifiées sur la région précordiale, suffirent pour le débarrasser de tous les accidens qui nous l'avaient amené.

Malgré le succès en apparence complet de son traitement, j'aurais désiré que M. J. le prolongeât au moins pendant trois semaines encore; mais il se trouvait si bien qu'il ne voulût pas céder à mes conseils. Deux mois plus tard ses maux reparurent, faibles d'abord, puis bientôt aussi pénibles qu'ils l'étaient dans le principe; il aurait dû recourir, malgré l'hiver, au remède qui lui

avait si bien réussi, et avec des précautions convenables, il se serait guéri radicalement sans doute, en prolongeant ici son séjour, aussi longtemps que le réclamait son état.

Ces observations me semblent suffisantes, pour prouver que non-seulement nos eaux ne nuisent pas à la plupart des maladies chroniques des poumons et du cœur, mais qu'elles sont, au contraire, un des plus puissans moyens à leur opposer. Cependant loin d'être avantageuses, elles augmenteraient beaucoup ces affections ordinairement si graves, si les malades ne s'entouraient des plus grandes précautions et ne se soumettaient en aveugles aux conseils de leur médecin.

38e Observation.

J'ai soigné, en 1826, avec un de mes confrères, Mme de M. Cette dame, âgée de quarante ans environ, était arrivée ici avec une toux sèche et ancienne qu'elle disait nerveuse, et avec quelques dérangemens des fonctions gastro-intestinales.

Le sentiment d'une chaleur habituelle et fort incommode lui faisait avidement rechercher l'air froid. Je fis d'inutiles efforts pour la convaincre qu'en agissant ainsi, elle courait à une mort inévitable; sa toux n'était que *nerveuse*, et trois ans plus tard elle mourut phthisique.

39e Observation.

Mme.... aussi à l'âge du retour, vint en 1827 à Plombières. Depuis plus d'un an elle toussait beaucoup. Depuis plusieurs mois elle avait une forte extinction de voix. Le sthétoscope démontrait l'existence d'une pneumonie étendue. Mme.... devait donc s'entourer des plus grandes précautions. Le silence et l'habitation dans une chambre constamment chaude étaient pour elle de rigueur; mais, peintre distingué, elle voulait connaître toutes nos montagnes, toutes nos vallées, les dessiner toutes, et chaque soir, après une promenade de plusieurs lieues, elle recevait chez elle une société nombreuse; elle aggravait ainsi chaque jour son mal. Mes représentations furent inutiles, et, quelques mois après, Mme.... mourut dans le dernier degré de la phthisie.

40e Observation.

Un an plus tard, je me souviens d'avoir rencontré dans le monde une jeune demoiselle chlorotique que soignait un de mes confrères. Cette demoiselle toussait depuis long-temps, mais elle aimait éperdûment la danse, et, mourante déjà, elle dansait à chaque bal depuis le commencement jusqu'à la fin, et sa mère espérait ainsi la guérir! Il est inutile de dire qu'elle ne retira aucun avantage de son séjour ici, et qu'elle fut,

peu de temps après son retour chez elle, une nouvelle victime de la phthisie tuberculeuse.

J'ai rapporté ces trois observations, afin que les malades qui pourront les lire, restent bien convaincus que nos eaux, par cela seul qu'ils en feraient usage, ne seraient point pour eux une espèce de palladium à l'aide duquel ils pourraient impunément tout braver.

HYDROPISIES.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les eaux de Plombières, les considèrent comme nuisibles aux hydropiques, et certes il y a beaucoup d'hydropiques auxquels nos eaux ne pourraient apporter aucun soulagement ; ce sont tous ceux dont l'hydropisie n'est qu'un des symptômes d'une lésion organique, grave et incurable. Toutes les fois, au contraire, que cette maladie reconnaît pour cause une fièvre intermittente, une simple lésion dans les fonctions de la peau ou des voies urinaires, une suppression de règles, alors nos eaux peuvent convenir, non pas en bains qui ne feraient qu'aggraver tous les accidens, à moins de les prendre très-chauds et courts, mais en étuves dont on proportionne le nombre, la fréquence et la durée aux forces des malades.

41e Observation.

Mme d'A...., âgée de quarante-deux ans, de taille moyenne, vint à Plombières, à la fin de juillet 1832, pour combattre, à l'aide de nos eaux, une ascite très-développée, accompagnée d'œdème des extrémités inférieures.

Mme d'A... était encore bien réglée, mais elle éprouvait depuis long-temps des douleurs dans les régions inguinales, qui augmentaient d'inten-

sité à chaque époque menstruelle; ces douleurs nécessitèrent une recherche des causes qui les occasionnaient, et on reconnut qu'elles étaient dues au développement de deux tumeurs fibreuses probablement implantées sur les ovaires. Bientôt l'hydropisie abdominale vint s'ajouter aux maux de cette intéressante malade.

M. le docteur VERICELLE, l'un des hommes dont la médecine de Lyon s'honore le plus, consulté alors par M[me] d'A...., crut devoir attribuer l'ascite aux tumeurs dont je viens de parler. Il pensait sans doute que l'inflammation chronique qui présidait à leur développement s'était propagée au péritoine, et il crut que la guérison de la malade dépendait de la résolution de ces tumeurs.

Il essaya d'abord les diurétiques sous toutes les formes, et n'en ayant point obtenu de succès durable, il conseilla les eaux de Plombières.

M[me] d'A.... était si mal à son départ, que chacun la croyait perdue. Le voyage lui fit déjà beaucoup de bien, en ce qu'il augmenta d'une manière notable la quantité de l'urine. Cependant, à son arrivée ici, M[me] d'A.... ne pouvait pas encore se tenir couchée.

M[me] d'A.... croyait que des bains et des douches, surtout dirigées sur les régions inguinales, où, depuis long-temps, le toucher ne pouvait plus

reconnaître les tumeurs, à cause de la trop grande distension des tégumens abdominaux; Mme d'A.... croyait, dis-je, que les bains et les douches devaient la guérir: aussi elle et sa famille furent-elles fort peinées lorsque je leur en déconseillai l'usage, lorsque je leur affirmai que les bains augmenteraient l'ascite et changeraient promptement l'œdème des jambes en anasarque; lorsque je leur dis que dans un cas semblable les douches ne pouvaient être d'aucune espèce d'utilité. Je proposai de substituer à ces remèdes des étuves proportionnées à la faiblesse de Madame, et un premier bain ayant confirmé mes prévisions, on consentit à suivre tous mes conseils.

J'espérais bien, à l'aide d'une excitation soutenue de la peau, diminuer et faire même peut-être momentanément disparaître l'ascite et l'œdème des extrémités inférieures; mais comment remédier aux causes qui les avaient produites, et quelles étaient ces causes? Je ne croyais pas que l'hypertrophie des ovaires dût en être accusée. Rien n'annonçait la dégénérescence cancéreuse de ces organes. Les douleurs dont ils avaient été le siége avaient depuis long-temps cessé. Sachant combien les fièvres intermittentes, alors même qu'elles paraissent très-légères, peuvent entraîner de graves désordres, je demandai à cette dame si elle n'en avait pas été attaquée quel-

que temps avant sa maladie actuelle. Mme d'A.... m'apprit que l'année précédente, tous les deux jours, à deux heures après-midi, elle avait eu de légers frissons, et qu'actuellement encore, aux mêmes époques, elle éprouvait un malaise auquel la gravité de son état l'empêchait de songer. Sur la certitude bientôt acquise de la persistance de cette fièvre, j'établis mon diagnostic, et j'augurai bien dès-lors de la malade. En effet, les étuves administrées tous les deux jours, le sulfate de quinine à doses proportionnées à la susceptibilité des voies digestives, quelques applications de ventouses scarifiées sur l'abdomen et deux moxas superficiels, triomphèrent de tous les accidens de Mme d'A...., moins des tumeurs des ovaires, qu'elle conservera long-temps encore, mais qui ne sont plus le siége d'aucune douleur et qui n'entravent en rien les fonctions du péritoine.

42e Observation.

M. C., de Rueaux, près Plombières, âgé de quarante ans environ, d'une taille et d'une constitution herculéennes, grand chasseur, était, depuis plus d'un an, tourmenté par une anasarque, produite sous la double influence d'un état pléthorique et de nombreux refroidissemens. Il avait eu recours contre ce mal à tous les empiriques de sa connaissance, et il avait mis son

estomac aux plus rudes épreuves, en l'abreuvant des remèdes incendiaires de ces charlatans. Après avoir épuisé tous leurs secrets, il vint me trouver. Deux saignées du bras, un régime doux et quinze étuves de vingt minutes à une demi-heure de durée, le débarrassèrent de son mal.

Ces observations prouvent que les étuves ont une grande puissance contre l'ascite et l'anasarque, qui ne sont pas produites par de graves désorganisations. Depuis long-temps on savait que la chaleur, appliquée à la peau, pouvait vider rapidement l'estomac, de l'eau dont on l'avait gorgé dans un des supplices de la question. Il n'est donc pas étonnant que le même moyen débarrasse le péritoine ou le tissu cellulaire de la sérosité qui y est accumulée. Aussi dans les cas que je viens de citer, des étuves ordinaires auraient probablement produit d'aussi puissans effets. J'ai guéri plusieurs autres hydropisies, à l'aide seulement de cataplasmes chauds de pommes de terre, appliqués sur les cuisses et le bas-ventre des malades, soit tous les jours, soit tous les deux jours, et renouvelés pendant deux et trois heures de temps, de manière à provoquer une abondante sueur. Alors je prescrivais aussi des boissons diffusibles et chaudes, telle que l'eau de tilleul, de manière à seconder les applications externes.

INFLAMMATION CHRONIQUE DES REINS ET DE LA VESSIE.

Nous avons vu dans les notions générales sur le mode d'action de nos eaux, que la peau, le foie, les poumons et les reins sont spécialement chargés de séparer du sang différentes substances inutiles ou nuisibles à l'économie, et que ces organes peuvent, jusqu'à un certain point, se suppléer l'un l'autre. Nous avons vu aussi qu'alors que les fonctions de l'un de nos organes diminuent d'une manière trop marquée, celles des autres, vicieusement accrues, deviennent ainsi des causes de maladies souvent fort graves.

Lorsque l'habitation d'une maison humide et sombre, le défaut d'exercice, des passions tristes, diminuent les fonctions de la peau d'une manière durable, si des phlegmasies des poumons, des intestins ou du foie, n'en sont pas le résultat, les personnes soumises à l'influence de ces causes morbides sont encore exposées aux inflammations des reins et de la vessie, inflammations qui, dans ces cas, ont une grande tendance à affecter la forme chronique.

L'inflammation chronique de ces organes est déterminée souvent aussi par une nourriture trop animalisée. Alors, ainsi que l'a constaté le savant Magendie, les reins forment une grande quantité

d'acide urique, base de la plupart des calculs et des graviers urinaires. Ce corps manque totalement dans l'urine des animaux herbivores; on en augmente ou on en diminue à volonté les proportions dans celle de l'homme, en le nourrissant de substances plus ou moins animalisées.

L'abus des plaisirs vénériens, les maladies des organes génitaux, les inflammations du tube intestinal développent fréquemment des cystites et des néphrites chroniques.

Souvent ces maladies sont compliquées d'une myélite ou primitive ou secondaire, mais qui, dans tous les cas, mérite la plus sérieuse attention.

Quelle que soit la cause qui détermine ces maladies, nos eaux sont un des plus puissans moyens de les combattre; mais pour que leur action ait le plus d'efficacité possible, il est nécessaire de les seconder par un régime d'une sévérité proportionnée à l'intensité du mal. Ce régime, en faisant disparaître l'acide urique, ou du moins en en diminuant de beaucoup la proportion, peut déjà guérir, à lui seul, la gravelle, symptôme si douloureux de la plupart des néphrites chroniques. Il peut prévenir aussi la formation de la pierre, accident plus déplorable encore.

Dans les cystites et les néphrites chroniques nos eaux, minérales, froides ou chaudes, sui-

vant les cas, conviennent parfaitement en boisson; plus alors les malades pourront en digérer, et mieux ils s'en trouveront. En effet, ces eaux, légèrement alcalines, en pénétrant à travers les intestins dans la vessie, étendent l'urine sécrétée par les reins, s'opposent à la précipitation de l'acide urique qu'elle contient, et produisent, lors de leur sortie, un jet considérable, qui entraîne facilement les graviers antérieurement formés. Ces graviers auraient pu, sans cela, irriter long-temps encore la muqueuse vésicale, devenir même le noyau de calculs plus considérables, ou ne sortir enfin, qu'en labourant bien plus douloureusement le canal de l'urètre.

Les bains chauds, les douches générales et locales, sont aussi fortement indiqués dans ces maladies. Sous ces dernières formes, notre eau minéro-thermale excite la peau par sa température, par les sels qu'elle contient et par le choc plus ou moins violent de la douche; elle produit ainsi la révulsion la plus avantageuse. On sait qu'elle agit encore directement sur la vessie, lorsque, pénétrant dans l'économie, sous l'empire de l'absorption, elle se rend dans ce viscère.

Mais quelque avantageuse que soit l'action de nos eaux contre les cystites et les néphrites chroniques, on doit souvent leur adjoindre, indépendamment du régime, le secours si puissant

des saignées locales, surtout lorsqu'il y a complication de myélite. Les applications de ventouses scarifiées ou de sangsues sur les régions lombaire, hypogastrique et périnéale, impriment souvent au traitement la marche la plus rapide et la plus heureuse.

43e Observation.

M. le baron D...., Anglais, d'un tempérament lymphatique, âgé de soixante-cinq ans, vint à Plombières en 1826, pour se guérir d'un catarrhe de la vessie fort ancien et assez grave. Son urine était abondante, mais puriforme et très-fétide; il éprouvait souvent, lorsque la température devenait humide et froide, des douleurs gravatives à l'hypogastre et dans les lombes; elles étaient alors fréquemment suivies de difficulté d'uriner.

Je prescrivis à ce malade l'abstinence des liqueurs fortes et des viandes noires, la boisson de l'eau savonneuse et du petit lait, des bains chauds et tous les deux jours des ventouses légèrement scarifiées sur les régions lombaire et hypogastrique; je lui fis porter des vêtemens de laine sur la peau, et je lui recommandai un exercice modéré mais soutenu.

Sous l'influence de ce traitement, M. D.... obtint, en quelques jours, une si grande amélioration, que son urine redevenue parfaitement

tranparente, ne laissait pas même apercevoir d'énéorème; mais ne pouvant pas résister à l'attrait qu'avaient pour lui les viandes noires et les vins généreux, il n'obtint qu'un soulagement momentané au lieu d'une guérison solide.

Il est impossible de guérir un malade qui s'obstine à demeurer sous l'empire des causes qui ont développé son mal.

44ᵉ Observation.

M. C., de Chaumont, près de Reims, âgé de vingt ans, bien développé, ayant conservé assez d'embonpoint, était depuis près de sept ans tourmenté par une néphrite intermittente des plus graves. A la suite d' un jour ou deux au plus de calme, la maladie s'annonçait par des douleurs sourdes dans la région lombaire; après être restées quelques heures au même degré, devenant plus intenses, elles suivaient le trajet des uretères et s'emparaient de la vessie. Bientôt tout le ventre devenait excessivement douloureux, le malade avait de continuels vomissemens et de fortes épreintes. Il urinait fréquemment, mais peu à la fois, et son urine était sanguinolente.

Ce triste état durait souvent plus d'un jour, puis, peu à peu, le mal diminuait, les urines alors devenaient sédimenteuses. Enfin après qua-

tre ou cinq jours d'horribles souffrances, M. C. avait de vingt-quatre à trente heures de repos.

Un traitement anti-phlogistique sévère avait échoué. De larges moxas sur la région lombaire n'avaient amené aucun soulagement. Le quinquina, le sulfate de quinine à très-hautes doses, n'avaient produit aucun effet. Tous les remèdes empiriques avaient été sans le moindre résultat avantageux. M. Dupuytren pensait, ainsi que d'autres médecins distingués, que ce mal était produit par un calcul rénal. Le malade vint à Plombières pendant l'été de 1827, et il me chargea de diriger sa cure.

Après un examen attentif, je ne pensai pas que cette grave affection fût produite par la présence d'un calcul; je l'attribuai à une inflammation intermittente, d'autant plus difficile à vaincre qu'elle était plus ancienne. Je débutai d'abord par des bains prolongés, des applications de ventouses scarifiées sur les lombes et les flancs, et j'obtins ainsi une légère amélioration. Je parvins à prévenir le retour d'un accès tout entier. Plus confiant que jamais dans mon pronostic, je crus devoir alors employer nos eaux avec la plus grande énergie, et aux heures où le mal se montrait le plus ordinairement. Je fis prendre à M. C. des bains de 38 degrés Réaumur, dans lesquels il restait dix, douze et quelque- fois quinze minutes.

J'obtins de cette médication les plus encourageans résultats.

Le malade prenait ordinairement ce bain très-chaud dans l'après-midi. Bientôt je lui prescrivis le matin une douche générale de même durée, et de 43 à 44 degrés Réaumur. Il est inutile de dire que pendant ces exercices si violens je ne quittais point M. C. Il partit de Plombières parfaitement bien, et deux ans après, il m'écrivit pour me remercier, et me dire que nos eaux l'avaient complètement rétabli.

MALADIES DES ORGANES GÉNITAUX.

Il est rare que les hommes aient recours à nos eaux pour combattre les affections chroniques des organes génitaux; cependant il y a des cas où elles peuvent être très-utilement employées.

45e Observation.

M. M., de Metz, me fut adressé, en 1829, par mon excellent ami, M. le Dr Champion, de Bar-le-Duc. Ce malade arrivait de Lyon, où on l'avait soigné pour un engorgement profond des glandes des régions inguinales et une hypertrophie de l'épididyme du côté gauche, que l'on avait considérée quelque temps comme un testicule surnuméraire.

Un traitement très-actif avait été tout-à-fait impuissant contre ce mal. A son arrivée ici, M. M. était pâle et maigre; les membres abdominaux étaient infiltrés. Les tumeurs des aines étaient plus volumineuses que le poing, et le tube intestinal était très-fatigué.

Aux bains de trois à quatre heures et aux douches de quinze ou vingt minutes, dirigées d'abord sur toutes les parties solides du tronc et sur les membres, j'ajoutai, tous les trois jours, des appli-

cations de ventouses scarifiées sur les régions inguinales. M. M. fut soumis à un régime doux. Bientôt l'œdème des jambes disparut; la peau se colora; les glandes inguinales diminuèrent de volume; l'épididyme se guérit. Au bout de six semaines de séjour, M. M. avait repris toutes ses forces. Il revint l'année suivante achever sa guérison. J'ai eu depuis l'occasion de le voir souvent. Il jouit de la plus parfaite santé.

Il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui fasse usage de nos eaux, pour se guérir d'inflammations chroniques des organes génitaux; en revanche, beaucoup de femmes viennent chaque année, combattre à leur aide des inflammations chroniques du vagin, de l'utérus et des ovaires.

Ces affections se compliquent très-souvent de myélites (1). Aussi est-il toujours nécessaire alors d'examiner avec la plus grande attention la colonne vertébrale.

Le médecin recherchera, autant que les circonstances le lui permettront, les causes qui ont développé ces maladies. Souvent elles sont idio-

(1) LUDWIG, au rapport de M. OLIVIER, d'Angers, regarde le sentiment de tension dans le dos et les lombes chez les femmes, dont l'éruption des règles est difficile ou qui sont enceintes, comme une irritation de la moëlle épinière.

pathiques; souvent aussi elles ne sont que symptomatiques, mais il est ordinairement facile, dans ce cas, de remonter du symptôme à la cause qui le produit.

Les affections chroniques de l'utérus et de ses annexes, ne sont pas toutes des inflammations ou des névroses; souvent, après avoir débuté par une inflammation franche, elles sont indéfiniment entretenues par le défaut de tonicité des veines et des absorbans de ces organes. C'est alors que le remède fortement recommandé par mon ami M. le Dr Jacquot, de Saint-Dié, peut être très-utile. L'alun pris à petites doses, long-temps continuées, agit d'une manière puissante sur l'économie toute entière et sur le système utérin en particulier; il rend aux veines et aux absorbans le ton dont ils manquaient, et il guérit ainsi une foule d'accidens, interminables sans lui ou sans un de ses succédanés. Mais on ne doit l'administrer qu'après s'être convaincu de la tolérance du tube intestinal, et qu'après s'être bien assuré aussi que le caractère prédominant de l'affection utérine que l'on veut combattre, est le défaut de tonicité des organes qu'elle a envahis.

46e Observation.

Mme N..., de Bar-le-Duc, âgée de trente ans environ, d'un tempérament lymphatique nerveux,

quelques mois après un dernier accouchement, fut atteinte par une métrite aiguë extrêmement grave et douloureuse. Cette maladie passa à l'état chronique, mais en revêtant, pendant près de trois années, les symptômes les plus alarmans. Enfin, grâce aux soins assidus et si éclairés de son médecin ordinaire (1), Mme N.... put alors faire quelques pas dans son appartement; bientôt après, elle eut recours à nos eaux. Le corps de l'utérus était fort développé; dans la station il tiraillait ses ligamens, et occasionnait bientôt de grandes douleurs. Ces douleurs se propageaient aux membres abdominaux. Mme N..... souffrait beaucoup, en outre, un peu au-dessous de la rate; elle avait souvent des suffocations, de la toux, et des maux de tête d'une grande violence; à tout cela s'ajoutaient une foule d'autres accidens nerveux que l'époque des règles rendait toujours beaucoup plus intenses.

En examinant la colonne vertébrale, je fus frappé de son excessive sensibilité dans les régions dorsale supérieure et sacro-lombaire; je crus dès-lors à l'existence d'une inflammation chronique de la moëlle épinière dans ces deux régions. Aux bains, à des douches légères et difficilement supportées, j'ajoutai quelques applications de

---

(1) M. le docteur CHAMPION.

ventouses scarifiées le long du rachis; enfin, pour mettre cette dame à même de profiter de l'action si bienfaisante de l'air de nos montagnes, je fis construire, pour elle, une litière portée par deux ânes, et sur laquelle elle pouvait, sans la moindre fatigue, faire de très-longues promenades (1).

Mme N. obtint de nos eaux une amélioration assez marquée pour la décider à y revenir l'année suivante. Elles lui donnèrent, cette fois, assez de force pour lui permettre de marcher facilement dans sa maison. Alors, sous la direction de son médecin ordinaire, sans les soins si éclairés duquel elle aurait depuis long-temps perdu la vie, Mme N. fit usage des pilules alunées de M. le docteur Jacquot; ces pilules lui firent le plus grand bien et la mirent à même de pouvoir faire, à Bar-le-Duc, de longues courses à pied.

De grands chagrins, l'hiver passé, rendirent aux maux de Mme N. une nouvelle énergie. Elle revint, pour la troisième fois, à Plombières. Aux bains tièdes, aux ventouses scarifiées de chaque

---

(1) Depuis on a construit d'autres palanquins à Plombières. Il devrait y en avoir de semblables dans toutes nos villes pour les malades qui ne peuvent supporter la marche ni la voiture, et auxquels cependant le grand air et un peu d'exercice sont nécessaires.

côté des régions douloureuses de la colonne vertébrale, je fis ajouter des douches écossaises prises tous les jours pendant dix minutes et même pendant un quart-d'heure. M[me] N. partit de Plombières parfaitement bien, et depuis j'ai su que l'amélioration de sa santé se soutenait toujours.

Il est très-probable que M[me] N. conservera toute sa vie l'hypertrophie de l'utérus dont elle est atteinte: hypertrophie, du reste, que l'on rencontre tant de fois chez les femmes qui n'en soupçonnaient pas même l'existence, qui n'avaient jamais souffert de cet organe; mais il y a tout lieu d'espérer qu'en continuant à combattre la surexcitation morbide du système nerveux, on rendra à M[me] N. une excellente santé.

47[e] Observation.

M[me] L...., âgée de trente et quelques années, régulièrement réglée, tourmentée depuis longtemps par une abondante leucorrhée, par un sentiment habituel de pesanteur dans le bas-ventre, vint cette année à Plombières. L'utérus était plus volumineux que dans l'état de santé; il y avait une rétroversion bien prononcée et qui pouvait expliquer la stérilité de M[me] L.... Elle se plaignait en outre, de vives douleurs dans la région sacrolombaire, et elle n'avait pas pu supporter les pilules d'alun de M. le docteur Jacquot, ce dont

je crus trouver la raison dans la sensibilité morbide des 4e, 5e, 6e et 7e vertèbres dorsales.

Aux bains tièdes prolongés, aux douches externes et à quelques étuves, je fis ajouter des douches utérines que je portai jusqu'à quarante minutes de durée par jour, mais en deux séances. A son départ, Mme L..... était beaucoup mieux; elle avait passé près de deux mois à Plombières, et depuis plus d'un mois son flux vaginal avait complètement cessé.

48e Observation.

Mme de X... vint, en 1828, à Plombières pour se guérir de fleurs blanches, qui, depuis plusieurs années, résistaient à une foule de moyens pharmaceutiques: elles étaient tellement abondantes que Mme de... se voyait forcée d'avoir recours à un vêtement particulier. Les médecins qui l'avaient soignée, avaient envisagé sa maladie tantôt comme le résultat d'un vice herpétique, tantôt comme produite par l'acrimonie des humeurs; pour moi, je ne vis, dans cette affection, qu'une inflammation chronique de la muqueuse utéro-vaginale, et je prescrivis, pour la combattre, des injections émollientes et des bains chauds. En quatre jours les flueurs blanches avaient disparu.

Pour consolider cette cure, Mme de... prit quelques douches, et afin que la suppression si

prompte d'une évacuation ancienne et aussi considérable ne devînt pas la cause d'autres inflammations, indépendamment d'un régime doux et peu réparateur, et d'un exercice proportionné aux forces de la malade, M[me] de..., d'après mes conseils, se fit appliquer quelques sangsues à l'anus, et quitta Plombières parfaitement guérie.

49e Observation.

Un squirrhe de la partie supérieure du vagin, du col et du corps de l'utérus, amena M[me] *** à Plombières, à la fin de l'été de l'année 1825. Elle était encore réglée, mais dans l'intervalle des règles elle avait des flueurs blanches assez abondantes.

Cette dame, âgée de trente-six ans, était d'un tempérament sanguin; elle avait mené toujours une vie fort active, et elle rapportait l'origine de son mal à des chagrins et à une maladie siphilitique guérie, huit années avant, par M. Culerier.

Lors de son arrivée à Plombières, elle souffrait de fortes douleurs; le médecin qu'elle consulta, très-malade lui-même, ne put la suivre autant que le nécessitait son état, et les vingt premiers jours qu'elle passa dans notre ville furent perdus pour elle.

Les bains et l'eau thermale en boisson, au lieu

de diminuer ses souffrances, les avaient encore aggravées. Lorsque Mme *** me consulta, je reconnus un squirrhe utéro-vaginal très-développé; le col de l'utérus, dilaté et rugueux, offrait plusieurs végétations morbides, dont quelques-unes égalaient une noix en grosseur; on en trouvait de semblables dans la partie supérieure du vagin; l'utérus était très-développé, et sa pression sur le rectum gênait la libre sortie des féces.

Vingt-cinq sangsues à l'hypogastre enlevèrent les violentes douleurs que Mme *** éprouvait, et qui, depuis long-temps, ne lui laissaient plus aucun repos. Je lui défendis la boisson de l'eau minéro-thermale, et je lui fis prendre des bains plus longs et moins chauds. Tous les trois jours je fis appliquer des ventouses scarifiées sur les régions lombaire, sacrée et hypogastrique. Un régime doux et le repos vinrent seconder ces moyens qui, en six semaines, avaient considérablement diminué le volume du squirrhe, en laissant à Mme *** l'intégralité de ses forces. Les végétations du col de la matrice et du vagin étaient presque entièrement effacées; les selles étaient faciles, et Mme *** n'éprouvait plus aucune douleur.

Forcée de retourner à Paris, au lieu de se conformer à mes recommandations, Mme *** fit à pied les courses les plus fatigantes, vaqua à tous

les détails de son commerce et de son ménage, et se nourrit des alimens les plus substantiels.

Sous l'empire de ce régime de vie, deux mois après l'usage des eaux, les douleurs revinrent aussi fortes que jamais; bientôt le squirrhe s'ulcéra, Mme *** revint alors à Plombières. Le cancer, qui s'était développé, avait envahi le rectum. Je ne pus, dans un cas si grave, employer que des palliatifs. Cette maladie devint bientôt mortelle, tandis que sans ses nombreuses imprudences, tout permettait à Mme *** d'espérer, sinon une guérison complète, au moins une amélioration durable. Les prescriptions les mieux indiquées ne peuvent rien contre l'indocilité des malades.

50e Observation.

Hypertrophie de l'ovaire avec symptôme d'une prochaine dégénérescence cancéreuse.

Mme P..., de Plombières, âgée de trente-deux ans environ, me consulta, en 1829, pour une affection grave de l'ovaire gauche qui datait de plusieurs années déjà. Mme P. avait beaucoup maigri; elle avait le teint jaune-paille, elle éprouvait de vives douleurs lancinantes dans l'aine gauche; ces douleurs augmentaient surtout à l'époque des règles, qui étaient peu abondantes et irrégulières. Tout l'hypogastre était douloureux au toucher. L'ovaire gauche paraissait

avoir le volume d'un gros œuf de poule. Une saignée du bras, quelques applications de sangsues, des bains, diminuèrent un peu les douleurs, mais la tumeur restait la même. Elle disparut complètement en six mois, sous la double influence de nos bains et de deux applications de ventouses scarifiées par semaine; le tout secondé par un régime doux et point trop abondant.

CÉPHALITES CHRONIQUES. (*Apoplexie.*)

Tous les ans il vient à Plombières un assez grand nombre de personnes qui ont à se guérir des suites de l'apoplexie. La plupart en retirent beaucoup de soulagement, plusieurs une guérison complète. Mais pour combattre cette maladie avec succès, il faut, du côté du médecin, l'attention la plus soutenue; du côté du malade, la docilité la plus entière; il ne s'agit, en effet, de rien moins que du plus noble de nos organes, du cerveau, ce viscère, auquel toutes les stimulations aboutissent, que TIEDEMANN a si bien nommé la clef de l'organisme animal tout entier et dont la compression peut amener instantanément la mort.

Que l'apoplexie soit due à une surexcitation momentanée du cœur, qui, lançant le sang avec trop de force, aura produit un épanchement dans l'un des hémisphères cérébraux; que cet épanchement ait lieu sous l'influence d'une excitation morbide du tube intestinal, ou bien que la compression du cerveau reconnaisse toute autre cause, le médecin qui veut parer aux accidens que l'altération morbide a développés, ou qui veut, dans les cas graves, en arrêter, momentanément au moins, les funestes effets, ne

doit pas perdre un instant de vue qu'il a à combattre une maladie toujours inflammatoire: s'il ne veut pas tomber dans le plus dangereux empirisme, ce sera de cette donnée fondamentale qu'il partira pour administrer nos eaux (1).

Que l'apoplexie soit due à une hypertrophie du cœur, à une inflammation du tube intestinal, à de violentes passions, ou à toute autre cause, il faut toujours prescrire, pour la combattre, le régime le plus sévère, celui qui, en entretenant la vie, fournit cependant le moins d'élémens réparateurs possibles.

L'apoplectique qui se nourrit de viandes et de boissons excitantes, court inévitablement à sa perte. La digestion de ces alimens peut causer une réaction fatale de l'estomac et des intestins sur le cœur et le cerveau, et tuer le malade quelque temps après son repas. Cependant, il est assez heureux parfois pour que ses digestions s'opèrent sans réaction morbide bien marquée. Déjà il s'applaudit de la vigueur de sa santé; les eaux lui ont rendu le libre usage de ses membres; jamais il n'eut meilleur appétit; et un médecin fâcheux voudrait lui prescrire la diète et des

(1) Il est inutile de faire remarquer que le médecin doit étudier avec le plus grand soin les causes de cette maladie, et lorsqu'elles existent encore, employer, pour les combattre, toutes les ressources que la science lui fournit.

saignées! Il rit de ces prescriptions importunes, se moque de la médecine, lance quelques traits satiriques contre la doctrine physiologique; ce sont les fleurs qui vont orner son cercueil. Le sang, qui bientôt abonde chez lui, est de nouveau lancé avec violence dans les hémisphères cérébraux, ou bien l'inflammation, à laquelle ces organes étaient en proie, continuant à faire des progrès, les ramollit, les désorganise, l'apoplectique meurt au moment où il croyait pouvoir compter le plus sur la vie.

D'autres fois, entraîné par les annonces des charlatans, le malade voudra ajouter à l'action des eaux l'action miraculeuse selon lui, ou d'un sirop antiglaireux, ou du remède Leroi, ou de tout autre poison également vendu avec brevet. Ces poisons, en stimulant violemment son estomac, pourront quelque temps encore augmenter son appétit, faciliter ses digestions, lui permettre les plus rians projets; le malheureux s'endort sur un abîme.

Indépendamment de la pléthore qu'amènent de telles médications et de ses funestes effets, le tube intestinal, vivement irrité par le poison dont on l'abreuve, réagit sur le cerveau, détruit l'utile révulsion que les eaux avaient produites, ranime l'inflammation prête à s'éteindre, et si, sous son influence, le cœur, par un surcroît d'action,

ne vient point terminer la scène, des foyers purulens, des dégénérescences squirrheuses ou cancéreuses amènent bientôt la mort.

La plupart des apoplectiques qui viennent faire usage de nos eaux, ont besoin d'une saignée générale ou locale lors de leur arrivée; alors ils sont dans des conditions bien plus favorables à leur guérison; la surexcitation du cœur est par là beaucoup moins à craindre, et l'on peut, à l'aide de cette saignée, employer les eaux d'une manière plus active.

Nous remarquons habituellement une amélioration très-prompte dans l'état des apoplectiques qui font usage de nos eaux, mais cette amélioration cesse bientôt de faire des progrès. Il est convenable alors de suspendre le traitement, soit pendant quelques semaines seulement, soit jusqu'à la saison suivante. Ce phénomène vient sans doute de ce que nos eaux minérales agissent moins peut-être sur le cerveau que sur les nerfs des membres paralysés auxquels elles rendent la puissance qu'ils avaient perdue, de transmettre les stimulations cérébrales devenues plus fortes, par la diminution de l'épanchement encéphalique. Sans doute, en activant beaucoup les fonctions de la peau, en rappelant de la chaleur et de la vie dans les membres paralysés, nos eaux favorisent aussi l'absorption du caillot épanché, mais cette

action m'a toujours paru beaucoup moins marquée que l'autre.

Les apoplectiques, à Plombières, doivent prendre d'abord des demi-bains tièdes; peu à peu on en élevera la température et on en prolongera la durée, sans toutefois exciter jamais une action trop marquée du système circulatoire. Si, malgré le régime nécessité par cette maladie, le pouls se relève, la face se colore, que l'on se hâte de recourir à la saignée générale ou locale, suivant l'indication.

Lorsque les malades sont habitués à l'action de nos bains, alors prescrivez des douches sur les membres paralysés, sur les parties inférieures du tronc, et sur les membres abdominaux; les douches ascendantes sont souvent indiquées dans ce cas; mais défendez avec soin les douches sur la tête; elles feraient courir à vos malades les chances les plus fâcheuses (1).

Je me trouve toujours bien, dans le traitement de ces maladies, de fréquens pédiluves à la tem-

---

(1) Didelot, dans son *Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières*, les défend de la manière la plus absolue. Il est souvent survenu à leur suite, dit-il, des commotions violentes au cerveau, qui ont fait craindre pour la vie. Montaigne, dans ses *Voyages*, nous raconte que la douche sur la tête, lui causa beaucoup d'étourdissemens et une migraine qui vint le tourmenter tous les jours.

pérature de 32 ou 33 degrés R.; plus chauds, ils pourraient déterminer, par la douleur qu'ils causeraient, une réaction fâcheuse sur l'encéphale et accroître ainsi les accidens.

Dès que les malades peuvent supporter les promenades en voiture, à âne ou à pied, faites-leur fréquemment respirer l'air si pur, si bienfaisant de nos montagnes; mais recommandez-leur de ne jamais porter l'exercice jusqu'à la fatigue.

Lorsque, grâce à nos eaux, l'encéphalite est guérie ou considérablement diminuée, les exutoires me paraissent souvent indispensables pour en prévenir le retour, ou pour maintenir l'amélioration que la première partie du traitement a déjà produite.

Ces exutoires peuvent être placés, tantôt à la nuque, tantôt sur les membres abdominaux; quelquefois sur la région du cœur ou sur toute autre partie, suivant que l'on a pour but de produire une dérivation au profit du cerveau seulement, ou que l'on veut combattre encore une autre phlegmasie.

Si le médecin est souvent obligé d'inspirer aux apoplectiques des craintes salutaires, quelquefois aussi il est obligé d'éloigner d'eux la désolante image d'une fin prochaine, de leur rendre l'espoir qu'ils avaient perdu. Cependant la tristesse est bien moins généralement l'apanage des

céphalites chroniques que des gastrites; toutefois elle est aussi nuisible au traitement de ces deux genres de maladie.

L'hiver, le printemps et l'automne sont les saisons préférables pour le traitement des apoplexies à l'aide de nos eaux.

51e Observation.

M. M....., de Nancy, d'un tempérament sanguin, âgé de soixante-cinq ans, avait lu le livre apologétique du remède Leroi, et il en était devenu enthousiaste. Ayant fait plusieurs fois usage du vomi-purgatif, il lui avait dû plus d'appétit et la disparition de quelques douleurs: c'était à son gré un remède infaillible à tous nos maux. Cependant, sa panacée avait fini par développer chez lui une duodéno-hépatite assez grave, qui nécessita tous les soins éclairés de ses médecins. Il eut une légère apoplexie au printemps, et il fut forcé de recourir à nos eaux.

A son arrivée à Plombières, il ne restait à M. M... qu'un léger engourdissement de la jambe et du bras gauche, et une douleur assez vive dans le talon du même côté. Il marchait péniblement.

Très-gras, ayant le pouls plein, malgré les saignées abondantes que sa maladie avait nécessitées, je lui exposai, autant qu'il fut en moi,

tous les dangers que lui feraient courir une alimentation trop abondante ou trop excitante; mais il ne tint pas compte de mes avis; le bon bouillon, la viande, le vin généreux, restèrent toujours la base de sa nourriture. Cependant des demi-bains, de fréquens pédiluves, des douches sur les extrémités inférieures, le tout aidé par une forte application de sangsues, firent promptement disparaître la douleur de talon et la paralysie du bras et de la jambe. Avant de quitter Plombières, M. M..... put faire à pied près de deux lieues dans nos montagnes; pour un apoplectique de son âge, c'était certainement une longue route: il ne resta que trois semaines à Plombières.

Si, de retour chez lui, il avait ajouté un régime doux et peu nourrissant, et de fréquentes saignées générales ou locales à une vie active, nul doute qu'il existerait encore; mais loin de là, pour compléter sa cure de Plombières, il crut devoir se débarrasser *d'humeurs*, et il eut de nouveau recours aux purgatifs. Ils déterminèrent chez lui une apoplexie foudroyante.

52e Observation.

A l'âge de quarante-deux ans, M. Th., alors acteur du Théâtre-Français, d'un tempérament éminemment sanguin, passa subitement d'une vie très-active à un repos physique presque absolu;

en revanche, il se livra avec entraînement aux travaux de cabinet.

Bientôt, à un embonpoint inaccoutumé, vinrent se joindre des douleurs de tête auxquelles M. Th. n'accorda que peu d'attention; mais ces douleurs augmentèrent jusqu'au moment où, à la suite d'une longue veille, un épanchement cérébral très-grave, produisit une paralysie complète de tout le côté droit du corps.

Des soins bien dirigés arrachèrent M. Th. à la mort, et dans l'automne de 1824, il se fit conduire à Plombières. J'ai rencontré peu de malades plus indociles; cependant, les bains, la douche sur les extrémités inférieures, les pédiluves, quelques saignées générales et locales luttèrent avantageusement contre sa maladie. Malgré le régime trop excitant qu'il s'obstinait à suivre, tandis qu'à son arrivée, il pouvait à peine faire quelques pas en se traînant péniblement appuyé sur le bras de sa garde, à son départ, deux mois après, il pouvait faire seul un quart de lieue.

Revenu l'année suivante, il vit encore sa position s'améliorer, et après quarante jours de l'usage de nos eaux, il arriva au point de faire facilement une lieue à pied. Mais de retour dans sa famille, il prit, malgré l'opposition de tous ses médecins, le vomi-purgatif de Leroi, et un

nouvel épanchement cérébral vint terminer sa vie.

Si ce malade qui, à son indocilité près, était un des plus aimables hommes que j'aie connus, avait voulu s'astreindre au régime sévère que nécessitait sa position, je suis convaincu que nos eaux auraient pu le rétablir complètement.

53e Observation.

M. D....., du canton de Vaud, âgé de soixante-cinq ans, vint en 1827 à Plombières, pour se guérir d'une hémiplégie légère du côté droit, causée par une congestion cérébrale qu'il avait eue à la fin de l'hiver. Étant déjà venu quelquefois à Plombières, M. D...., crut pouvoir se passer des conseils d'un médecin, et à des bains très-chauds et très-prolongés, il ajouta des douches aussi chaudes, très-fortes et prises principalement sur la nuque. Une nouvelle apoplexie fut le résultat de ce traitement, et je fus appelé pour soigner M. D..... Des saignées générales et locales, des sinapismes aux pieds, une diète sévère le rappelèrent à la vie. Lorsque je le jugeai en état de recommencer l'usage de nos eaux, je lui fis prendre des demi-bains tempérés, en ayant soin de placer à ses pieds un vase clos rempli d'eau plus chaude.

Aux bains j'ajoutai bientôt des douches sur les

extrémités inférieures; je revins plusieurs fois aux applications de sangsues, et je parvins ainsi à rétablir assez bien ce malade pour le mettre en état de marcher seul.

L'amélioration de sa santé aura sans doute été en augmentant, si, de retour chez lui, il a continué le traitement sévère que je lui avais prescrit et que nécessitait la gravité de sa position. Il est probable que, sans son extrême imprudence, M. D..... aurait obtenu de nos eaux une cure radicale.

54e Observation.

M. X...., âgé de trente ans, d'un tempérament sanguin, nerveux, avait été guéri, en 1823, d'une maladie syphilitique, à l'aide d'un traitement mercuriel très-complet. En 1825, une petite tumeur d'un rouge livide se développa un peu au-dessus du nez. Cette tumeur laissait écouler, à la pression, un pus blanc et épais; de légères frictions mercurielles la firent disparaître.

En 1826, M. X..... commença à se plaindre de douleurs ostéocopes à la partie supérieure et postérieure du pariétal gauche et à la bosse coronale du même côté. Bientôt, sur cette dernière région, se développa une exostose assez volumineuse et assez douloureuse pour empêcher le malade de porter un chapeau. A la fin de l'hiver de 1826 à

1827, à la suite de vives contrariétés, M. X.....
eut une congestion cérébrale, accompagnée d'héміphlégie du côté droit. Les douleurs ostéocopes persistaient toujours au pariétal et au frontal. Des saignées rétablirent M. X....., et il prit beaucoup d'embonpoint à la suite de cet accident. Mais la maladie des os n'ayant point fixé l'attention des médecins ordinaires de ce malade, non plus que les risques que lui faisaient courir son état de pléthore, une nouvelle congestion cérébrale eut lieu six mois après la première, mais elle fut plus grave.

Cette fois l'hémiplégie du côté droit était complète et accompagnée de perte de la parole, ce qui annonçait évidemment que la compression ne se bornait plus aux lobes moyen et postérieur de l'hémisphère gauche du cerveau, mais qu'elle s'étendait au lobe antérieur (1).

Les saignées locales, les dérivatifs sur l'estomac et les intestins ne faisant pas disparaître l'hémiplégie; on employa avec succès la strychnine. Cependant ses effets avantageux furent bornés, et M. X.... vint à Plombières. Il bégayait encore, ne marchait qu'avec beaucoup

(1) Voyez l'excellent ouvrage du docteur BOUILLAUT, sur l'encéphalite. Paris, 1825, chez Mlle Delaunay, libraire, place de l'École-de-Médecine.

de difficulté, et son bras droit ne lui était d'aucun secours, quoiqu'il pût déjà le mouvoir.

Une application de sangsues à l'anus, des bains tempérés, des douches ascendantes, des douches descendantes sur les extrémités inférieures, de fréquens pédiluves, un régime doux et l'exercice, lui rendirent en trois semaines le libre usage de la jambe, du bras et de la langue: l'exostose diminua considérablement de volume: mais lors de son départ, M. X.... éprouvait encore les douleurs ostéocopes dont j'ai déjà parlé. Il était donc à craindre que la table interne du pariétal gauche ne s'exostosât, comme il semble que cela avait déjà eu lieu, ou que son inflammation se continuant dans l'encéphale, n'amenât bientôt de nouveaux accidens: mais si M. X.... a suivi le traitement sévère que nécessitait sa position, j'ai tout lieu de croire qu'il jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

55e Observation.

Mme M., des environs de Metz, âgée de quarante-huit ans, ayant passé l'âge du retour, d'un tempérament sanguin, très-grasse, avait eu, à la suite d'un grand chagrin, une apoplexie avec hémiplégie et paralysie, non pas de la langue, mais de l'organe cérébral générateur des mots. Venue à Plombières, quatre mois après son accident, je

lui fis une forte saignée, et elle ne pouvait ni marcher ni parler. Au bout de douze jours de bains et de douches, Mme M. pouvait déjà marcher seule dans la chambre, et elle avait retrouvé assez de mots pour pouvoir se faire facilement comprendre. Quinze jours après, Madame partit enchantée du mieux qu'elle avait obtenu, mais auquel ces quinze derniers jours n'avaient rien ajouté.

56e Observation.

M. de J., âgé de soixante-neuf ans environ, d'un tempérament éminemment sanguin, eut, au mois de janvier 1832, une attaque d'apoplexie, à la suite de laquelle il eut une hémiplégie avec embarras de la prononciation. Il vint à Plombières l'été suivant; il marchait avec peine; son bras droit lui était complètement inutile ; il prit quarante bains et une trentaine de douches; je lui fis, en outre, deux saignées générales. A son départ, M. de J. marchait facilement : il pouvait, quoiqu'avec peine, mettre son chapeau sur sa tête, en se servant de son bras paralysé. L'année suivante, après un traitement pareil, M. de J. put assez bien écrire. Il est revenu cette année une troisième fois à nos eaux il les a quittées parfaitement rétabli.

57e Observation.

Mme *** vint l'année dernière à Plombières pour y prendre les eaux ; âgée de quarante-deux ans environ, encore réglée, mais peu abondamment, et d'un caractère très-irritable; elle avait reçu, un an auparavant, un coup violent à la partie antérieure de la tête. Au printemps suivant, à la suite d'un premier accès d'épilepsie, elle fut frappée d'apoplexie avec hémiplégie complète et perte de la parole. Lorsqu'on l'amena à Plombières, Mme *** ne pouvait pas sortir de son lit; elle était dans un état habituel de stupeur; nos eaux en demi-bains et en douches tièdes, quelques applications de sangsues et un régime doux, lui rendirent en un mois l'usage de la jambe, et rétablirent son intelligence sans lui rendre cependant la faculté de parler; cette dame passa l'hiver à Plombières; elle eut, pendant ce temps, deux accès d'épilepsie, elle retourna chez elle au printemps suivant, sans que l'amélioration qu'elle avait obtenue le premier mois, eût fait de nouveaux progrès.

MANIE ET MONOMANIE.

Nos bains peuvent être très-utilement employés dans le traitement de la manie et de la monomanie : les faits que je vais rapporter le prouveront de la manière la plus complète ; mais ce n'est qu'en automne, en hiver et au premier printemps que nous pouvons soigner ici des maniaques, dont la présence pendant la saison des eaux pourrait produire les plus fâcheux effets.

58e Observation.

Manie aiguë furieuse.

M. V..., de Belle-Fontaine, d'un tempérament sanguin, avait eu, à l'âge de douze ans, un premier accès de manie qui avait duré douze ou quinze jours. Le 10 novembre 1829, il était alors âgé de vingt-cinq ans environ ; un chagrin amoureux lui occasiona un nouvel accès de manie; furieux, il brisait, dans son délire, tout ce qu'il pouvait atteindre, et il courait les champs en injuriant et en frappant les personnes qu'il rencontrait.

En cassant une fenêtre, il se blessa assez profondément la main droite: le sang en ruissela pendant plusieurs heures.

Trois jours après l'invasion de son mal, cinq ou six de ses voisins me l'amenèrent: il avait l'œil étincelant, la figure vultueuse, le ton bref, et tantôt il se livrait à des accès de fureur, tantôt à des accès de rire dédaigneux; il avait le pouls petit et fréquent.

De très-abondantes saignées générales, de larges applications de sangsues à la base du crâne, ne diminuèrent en rien son délire. Les saignées, ayant été portées aussi loin que l'état du sujet pouvait le permettre, et ne pouvant espérer aucun bon résultat des dérivatifs dans un cas de surexcitation cérébrale aussi violente, j'eus recours au bain.

Je le prescrivis de 25 à 26 degrés Réaumur. Une température plus élevée n'aurait pu qu'ajouter à l'affection du cerveau; plus basse, j'aurais craint qu'à la suite de très-abondantes saignées, elle n'occasionât de fatales congestions.

Je donnai l'ordre au gardien de notre malade de lui jeter de l'eau froide sous le nez toutes les fois qu'il s'agiterait par trop, et l'on n'en usa pas ainsi plus d'une quinzaine de litres.

Lorsqu'il témoignait un grand désir d'avoir des alimens, on lui en donnait de choisis parmi les plus légers.

Après les vingt-quatre premières heures de bain, M. V..., un peu plus calme, commençait à

coordonner ses idées, quoique toutes fussent encore frappées au coin de la folie. A la trentième heure, le mieux était plus sensible, et à la trente-neuvième, il fallait causer quelque temps avec le malade pour observer encore des traces de manie.

Je le fis alors sortir du bain, et il eut un sommeil des plus calmes, qui dura onze heures.

A son réveil, je fis retourner M. V.... au bain; il y resta quinze heures; l'amélioration de la veille se soutint. La nuit fut très-bonne; même prescription le lendemain; seulement après les premières quinze heures de bain, le malade, s'apercevant alors de tous les bons effets qu'il avait obtenus du premier bain de trente-neuf heures, demanda de prolonger autant celui-ci; ce que je lui accordai; il en sortit complètement rétabli, et sa guérison date de sept années.

59e Observation.

Manie aiguë.

La fille M.... de Rueaux près de Plombières, âgée de vingt-huit ans environ, fille de fou, régulièrement développée et bien réglée, avait eu, il y a quelques années, un premier accès de manie dont je l'avais guérie en trois semaines, à l'aide de saignée générales, de larges applica-

tions de sangsues à la base du crâne, et d'un séton à la nuque.

On me la ramena en 1830, folle autant qu'elle l'eût jamais été. Elle chantait, criait, sautait et parlait continuellement, sans que ses idées eussent entre elles la moindre cohérence. Je débutai par une forte saignée du bras, une application de vingt sangsues à la base du crâne, puis, voyant que le délire et l'agitation de la malade ne diminuaient pas, je prescrivis un bain de vingt-six degrés, dans lequel la fille M.... resta cent vingt heures. Ce ne fut qu'à l'aide d'un bain aussi prolongé que nous pûmes obtenir du calme; il était complet, notre malade avait recouvré toute son intelligence. Mais, à seize jours de là, elle eut une rechute, et, en mon absence, ses parens la mirent au bain, l'y maintinrent quinze heures, et jusqu'à ce jour sa santé s'est bien soutenue.

60e Observation.

Manie aiguë, furieuse.

M...., de Bellefontaine, près Plombières, âgé de soixante ans, d'un tempérament athlétique, devint fou furieux, au commencement de l'été de l'année 1830, à la suite de la perte d'un procès. Six hommes alors avaient peine à le contenir. Après une forte saignée, je le fis mettre dans un

bain de 25 degrés Réaumur ; il y resta dix-neuf heures. Au commencement du bain, on fut obligé de lui jeter quelques bassins d'eau froide au nez et à la bouche, comme moyen coërcitif. Après ce bain, le sommeil fut calme; le lendemain, et les jours suivans, bains également prolongés, alimens peu abondans et pris parmi les moins animalisés, eau pour boisson. Le traitement dura *cinq jours;* et depuis trois ans le malade n'a pas rechuté.

60e Observation.

Manie aiguë.

Mme X ***, d'un tempérament éminemment nerveux, rendue plus irritable encore par une entérite chronique assez grave, et fille d'une mère qui mourut folle, avait été envoyée aux eaux de Plombières pour y combattre, à l'aide de nos bains, sa phlegmasie abdominale.

Mais, arrivée au milieu de l'été, et prenant des bains trop chauds et des douches trop fortes dans des lieux d'une température trop élevée, Mme *** fut atteinte de manie aiguë qui éclata au plus haut degré après quinze jours d'incubation. Une première application de sangsues à l'anus n'ayant produit chez cette malade aucune espèce d'amélioration, le médecin qui la soignait, désespérant de la guérir, voulait la faire retour-

ner chez elle, lorsque quelques personnes qui s'intéressaient vivement à Mme X..., exigèrent que l'on me consultât.

L'agitation de la malade, sa figure vultueuse et tous les signes d'une irritation cérébrale très-intense, me firent conseiller une nouvelle application de sangsues à la base du crâne; et le traitement de cette malade m'ayant été dès-lors abandonné, aux sangsues je fis succéder un bain de vingt-cinq degrés Réaumur; Mme X. y resta quinze heures. Dès la première heure, tous les accidens avaient disparu. Pendant dix jours, bains aussi prolongés, matin et soir, demi-lavement à peine tiède, alimentation peu abondante et peu animalisée. Guérison complète de cette redoutable complication. Un an après, à la suite de chagrins domestiques, Mme .... eut une rechute dont on ne put pas la guérir.

61e Observation.

Manie aiguë.

N...., cordonnier à Plombières, âgé de vingt-neuf ans, d'un tempérament éminemment nerveux, et d'une famille qui compte plusieurs aliénés, avait eu, au printemps de l'année 1830, un premier accès de manie qui avait duré trois mois, et s'était guéri sous la seule influence de la nature. Pendant cet accès, il crut long-temps

avoir deux têtes. Au printemps de l'année suivante, sous la double influence de l'ivrognerie et de la saison, il eut un nouvel accès, mais cette fois, sa manie était furieuse. Chargé de le soigner, après une saignée du bras, de dix onces environ, je le fis mettre dans un bain à 23 ou 24 degrés Réaumur, et je prescrivis des affusions d'eau à 20 degrés seulement, sur la tête, toutes les huit ou dix minutes. Au bout de quinze heures de bain, le délire de ce malade commença à diminuer, et à la vingtième heure, il en restait à peine des traces.

Alors, suppliant son père de le sortir du bain, et promettant d'être à l'avenir l'homme le plus raisonnable, son père le crut et lui rendit la liberté. Après quelques heures de sommeil, délire aussi complet qu'avant le premier bain. Second bain prolongé, également interrompu par la foi qu'eut le père aux promesses du fils. Quatre bains, d'à peu près même durée, tous terminés comme les premiers. Alors la guérison ne faisant aucun progrès, on me laissa enfin le maître du traitement.

Je prescrivis une application de vingt-quatre sangsues à la base du crâne, et un bain de trois jours. Les morsures de sangsues donnèrent abondamment.

Pendant les vingt-quatre premières heures, le

malade eut deux lypothymies légères; il eut le second jour une exacerbation de tous ses accidens, que je considérai comme un des premiers effets de la saignée, mais cette exacerbation cessa bientôt. Après soixante heures de bain, N... eut un sommeil de douze heures, à la suite duquel il s'éveilla très-calme. Un second bain, de même durée, le rétablit entièrement.

Un an après, sous la double influence du printemps et de l'ivrognerie, il eut un nouvel accès, auquel je remédiai de la même manière que l'année précédente; mais cet homme, continuant à boire avec excès, de l'eau-de-vie surtout, redevint bientôt aussi fou que devant, et renonçant désormais à lui donner les soins que ses écarts rendaient inutiles, je conseillai à sa famille de le faire enfermer à Maréville, où il est mort cette année d'une pleuropneumonite.

62e Observation.

Delirium tremens.

M. ***, maréchal-ferrant à Plombières, âgé de cinquante ans, d'une constitution athlétique, buvait depuis long-temps outre mesure, et l'eau-de-vie était sa boisson favorite. Depuis long-temps aussi ses forces diminuaient, et un tremblement général le rendait impropre à la plupart des travaux de son état. Une nuit on vint m'appeler

en hâte: c'était au printemps de l'année 1832; M*** avait tenté de se suicider, et armé d'une aiguille à séton, heureusement peu tranchante, il s'était fait au col et au ventre plusieurs blessures qui n'intéressaient que les tégumens. Je le trouvai assis sur son lit et en proie au plus complet délire. Il voyait une foule d'hommes à la figure et aux gestes menaçans; sa face était vultueuse, son pouls dur et fréquent: il y avait carpologie.

Je fis à ce malade une saignée du bras de dix onces environ, et je lui fis appliquer quinze sangsues à la base du crâne. Je le fis mettre ensuite dans un bain à vingt-quatre degrés de notre eau minérale, dans lequel il passa quatre jours. Il eut de la limonade pour boisson et fut mis à une diète sévère. Après ce bain prolongé, M*** eut un sommeil de quinze heures, et sa guérison fut complète.

63e Observation.

Delirium tremens.

M. B..., de Plombières, âgé de quarante et quelques années, de petite taille, au col court, aux épaules larges, très-gras, inoccupé, adonné depuis long-temps à l'ivrognerie, a tous les trois ou quatre mois un accès de *delirium tremens*, dont je le guéris en deux ou trois jours, à l'aide d'une large

saignée et de nos bains, prolongés pendant cinq ou six heures seulement chaque jour.

64e Observation.

Manie aiguë.

Mlle X. me fut adressée au printemps de l'année 1833. Elle était atteinte de manie aiguë. Son délire approchait de la monomanie; elle avait voulu se noyer, et elle parlait continuellement d'une fille dont elle était très-jalouse. Agée de quarante et quelques années, encore réglée, souffrant depuis très-long-temps de l'estomac, ayant la mauvaise habitude de manger très-vite, elle était d'un tempérament éminemment nerveux. Je lui fis mettre quelques sangsues à la base du crâne. Elle passa huit jours dans un bain tiède de notre eau minérale, dont elle sortit trois ou quatre heures à peine, à différens intervalles. Je lui fis faire de fréquentes affusions d'eau un peu plus froide que son bain. Elle fut complètement guérie au bout de ces huit jours. J'ai appris qu'elle était morte un an plus tard, à la suite d'une inflammation aiguë d'estomac, mais sans complication d'irritation cérébrale.

65e Observation.

Monomanie.

Mme X., alors âgée de 43 ans, me fut confiée à la fin du mois d'octobre 1831, pour la guérir

d'une monomanie qui durait depuis quatre ans et qui, peu apparente d'abord, s'était beaucoup aggravée. Mme X. avait eu un enfant dans cet intervalle, et elle l'avait nourri.

Depuis, elle était devenue sujette à de fréquens accès de fureur. Elle croyait son mari menacé par de puissans ennemis, qui allaient lui intenter un procès criminel et réduire ses enfans à la mendicité, tandis que lord Biron et son frère naturel Vidocq, imprimaient dans tous les journaux et dans tous les ouvrages qui paraissaient alors, des articles diffamatoires contre elle et sa famille. La plupart de ses anciens amis étaient des émissaires de ces deux célébrités si différentes. Elle se croyait aussi alliée à la famille Bonaparte.

Depuis qu'elle avait sevré son fils, ses règles étaient revenues comme par le passé.

A son arrivée chez moi, elle était maigre et pâle, comme le sont beaucoup de fous. Des chagrins domestiques étaient la cause de sa maladie. On ne se souvenait pas d'avoir vu d'autres aliénés dans sa famille.

Quelques applications de sangsues à la base du crâne, deux saignées du bras, des bains tièdes de notre eau minérale, prolongés souvent pendant trois jours, et jamais pendant moins de six heures, de fréquentes affusions d'eau, un peu plus froide que le bain, un régime

doux et des promenades quelquefois très-longues, à travers nos montagnes, triomphèrent en sept mois de cette grave affection. Depuis lors, la ménopause a eu lieu sans aucun retour de monomanie. M[me] X. est aujourd'hui très-grasse et tout fait croire à la solidité de sa guérison.

J'ai soigné un autre monomaniaque, un Polonais, fils de fou et devenu fou lui-même par suite des chagrins de l'exil. J'ai employé chez lui les mêmes moyens, mais ils ont échoué, ainsi que chez un maniaque que l'on m'avait amené cet été, et que je n'ai eu du reste que trois semaines en traitement.

Si les observations que l'on vient de lire ne prouvent pas la spécialité des eaux de Plombières contre la manie et la monomanie, elles établissent au moins la puissance des bains tièdes très-prolongés contre ces redoutables affections. Mon ami, M. le professeur Coze, ayant à traiter, l'année dernière, un jeune maniaque de Strasbourg, a employé, avec le plus grand succès, ces bains prolongés. Je ne saurais trop les recommander en cas pareil.

PARAPLÉGIE.

La paraplégie ou paralysie des régions sous-diaphragmatiques amène chaque année plusieurs personnes à Plombières.

Cette affection, ordinairement due à une lésion plus ou moins grave de la moëlle épinière, est souvent traitée avec beaucoup de succès à l'aide de nos eaux. Mais aux bains plus ou moins chauds, suivant l'état du malade, aux douches chaudes, il faut ordinairement ajouter les préparations de noix vomique si bien indiquées alors.

66e Observation.

Mlle ***, des environs de Lunéville, vint à Plombières pour combattre, à l'aide de nos eaux, une grande faiblesse des extrémités inférieures, qu'elle regardait comme la suite de plusieurs entorses des pieds qu'elle avait eues successivement. Il me fut facile de reconnaître chez Mlle *** l'existence d'une myélite.

A l'aide d'un linge imbibé d'eau chaude et promené le long du rachis, je reconnus que cette affection occupait la région sacrolombaire. Aux bains et aux douches j'ajoutai plusieurs applications de ventouses scarifiées sur cette région. Quarante jours de ce traitement améliorèrent la

position de Mlle ***. De retour chez elle, son médecin ordinaire, partageant ma manière de voir, lui appliqua plusieurs moxas superficiels, sur la région lombaire. Le mieux que Mlle *** devait aux eaux se soutint; mais notre malade était loin encore d'être guérie. Trois cents pas étaient pour elle une course pénible. Elle revint l'année suivante à Plombières. Aux eaux et aux ventouses, j'ajoutai l'extrait de noix vomique à l'intérieur et à doses brisées. Mlle *** pouvait, en quittant Plombières, faire plus d'une lieue à pied.

Je l'ai revue une année après. Elle avait cessé trop tôt l'usage dela noix vomique, et cependant elle avait conservé assez de forces pour vaquer chez elle aux travaux du ménage de son père.

67e Observation.

Paralysie incomplète des extrémités abdominales.

M. Th***, de Cervois, était tombé de vingt pieds de hauteur, et la région lombaire avait fortement porté dans cette chute. Depuis lors il éprouva une extrême difficulté à marcher; il ne pouvait plus diriger ses pieds, et il chancelait comme un homme ivre. Il lui était impossible de se tenir debout dans l'immobilité, sans s'appuyer sur ses mains. Lorsqu'il marchait, c'était en jetant ses bras et son corps en avant, qu'il parais-

sait pouvoir se diriger un peu. Il y avait dix-huit mois qu'il était dans ce triste état, lorsqu'il vint, l'été dernier, à Plombières.

En examinant les régions lombaire et sacrée, je reconnus un développement anormal des apophyses transverses gauches des deux dernières vertèbres lombaires, et en promenant le long du dos une éponge trempée d'eau chaude, je trouvai une exagération de sensibilité très-marquée, depuis la seconde vertèbre lombaire jusque vers le milieu du sacrum.

En rapprochant ces données des accidens qu'éprouvait le malade, je dus croire que les dernières vertèbres lombaires n'avaient point été frappées seules de phlegmasie, à la suite de la chute qu'avait faite M. Th***, mais que les nerfs des dernières vertèbres lombaires, et probablement les premières paires sacrées avaient été atteints par le même accident, dont le défaut de soins convenables avait perpétué les tristes effets.

Je prescrivis de fortes applications de ventouses scarifiées sur les régions malades et des bains prolongés.

Dès les premières ventouses, le malade éprouva un soulagement des plus marqués. En peu de jours il put marcher très-facilement et sauter avec légèreté. Après quinze bains et six applica-

tions de ventouses, je lui fis prendre des douches chaudes et fortes. Enfin, pour terminer sa cure, je lui appliquai de larges moxas, *loco dolenti.* Il quitta Plombières, après un mois de séjour, et je ne doute pas de son parfait rétablissement, s'il a suivi les conseils que je lui ai donnés lors de son départ.

RHUMATISMES, GOUTTE, TUMEURS BLANCHES.

Nous venons d'examiner le mode de traitement, par nos eaux, des lésions des centres nerveux, sous l'influence desquelles se développent la plupart des paralysies: abordons succinctement un autre genre d'infirmités, ordinairement moins graves, mais généralement plus douloureuses.

Les rhumatismes articulaires chroniques, les névralgies, la goutte et les tumeurs blanches, que l'on traite si avantageusement à Plombières, sont des inflammations qui ont leur siége tantôt dans les nerfs, les muscles, le système fibreux, les aponévroses et les ligamens; tantôt dans les séreuses des articulations, qui souvent envahissent les cartilages et les os, changent parfois de siége, et peuvent se fixer sur les organes les plus importans. Ces inflammations reconnaissent ordinairement pour cause, l'action du froid sur la peau, des exercices trop violens ou des sympathies morbides de la muqueuse gastro-intestinale (1). Dans ce dernier cas, il faut que le traitement de la gastrite marche en première ligne.

---

(1) L'inflammation des autres muqueuses peut également développer secondairement ces affections.

Lorsque la maladie est très-douloureuse et le malade très-excitable, indépendamment d'un régime doux, indispensable au succès du traitement de la plupart des irritations morbides, on ne doit prescrire d'abord que des bains tempérés plus ou moins longs, et s'ils ne suffisent pas pour calmer les douleurs ou l'inflammation, on aura recours alors aux saignées générales ou locales (1), suivant l'indication, et parfois aux opiacés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; mais on n'administrera ces derniers remèdes, surtout à l'intérieur, qu'alors que le tube intestinal sera sain, et que le cœur ne sera point trop développé.

Aussitôt que, par l'emploi plus ou moins modifié de ces différens moyens, on aura obtenu un calme suffisant, des bains très-chauds, mais courts, des douches également très-chaudes et des étuves, produiront la révulsion la plus avantageuse, qu'il faudra seconder quelquefois encore par des saignées.

Souvent, dans ces maladies, on peut se passer de saignées et de préparations pharmaceutiques; nos bains alors ont seuls l'honneur de la cure.

L'exercice est fort convenable dans toutes celles de ces affections qui n'ont pas envahi les membres

(1) Souvent on doit débuter par la saignée, dans le traitement de ces affections, et faute de le faire, nos eaux, d'utiles qu'elles devaient être, peuvent devenir très-nuisibles.

abdominaux, car, dans ces cas, le repos le plus complet devient parfois nécessaire; mais l'action des eaux, un régime suivi, des frictions sur la peau, et l'espoir d'une prompte guérison, s'op posent à ce que ce repos compromette la santé générale.

Lorsque les malades, en proie à ces affections, peuvent être soumis à un traitement dérivatif puissant, aux bains chauds, aux douches et aux étuves, il faut ajouter la boisson de l'eau thermo-minérale; elle est parfaitement indiquée. Son action se propage tant par continuité de tissus que par l'intermédiaire du cerveau et du cœur des premières portions du tube digestif à la peau, et elle produit souvent ainsi la plus heureuse dérivation.

Mais si les malades sont très-irritables, si leur cœur est trop développé, il faut, au lieu de bains très-chauds et courts, leur prescrire des bains tièdes et prolongés et surveiller beaucoup chez eux l'action de la douche.

68e Observation.

Sciatique.

M. de B. avait une sciatique très-douloureuse, que l'on avait essayé de combattre à l'aide de l'essence de thérébentine, prise à l'intérieur. Ce médicament avait amené une violente gastro-enté-

rite, qui, passant à l'état chronique, réagit assez puissamment sur l'encéphale pour produire le *tœdium vitæ.* Un traitement rationnel fit disparaître ce fâcheux symptôme, résultat si commun de la médecine incendiaire de nos voisins d'outre-mer. Cependant, la gastrite, quoique moins intense, existait toujours, et la sciatique causait de vives douleurs. On conseilla nos eaux à M. de B.; il vint à Plombières en 1826, âgé de trente-cinq ans, il était maigre, jaune, faible; toutes ses digestions étaient douloureuses, et la sciatique le réduisait, pour l'exercice, aux promenades à cheval ou en voiture.

La gastro-entérite me parut devoir nécessiter les premiers soins; je lui opposai un régime doux, des bains tempérés et prolongés, et l'air de nos montagnes. Des linimens huileux, des applications de ventouses scarifiées et des vêtemens chauds, modérèrent en même temps la douleur de la cuisse malade. Bientôt le tube intestinal s'améliorant, je pus administrer les bains chauds, les douches et les étuves. Ces différens moyens avaient rendu, en quarante jours, à M. de B., la gaîté et les forces.

Les fonctions digestives n'éprouvaient plus de trouble notable; mais la sciatique, quoique moins douloureuse, existait toujours. J'aurais désiré que ce malade pût prolonger encore l'usage des

eaux; mais obligé de retourner à son régiment, bientôt sa sciatique se remontra aussi douloureuse que jamais: il crut avoir complètement perdu son temps à Plombières. Ces douleurs furent les dernières: à cet orage succéda le calme le plus complet. J'ai revu M. de B. une année après; il jouissait de la plus parfaite santé.

69e Observation.

Sciatique.

M. G..., du Tholi, âgé de quarante-six ans, d'un tempérament éminemment lymphatique, était tourmenté, depuis plusieurs années, par une sciatique en apparence très-grave. Depuis un an elle avait réduit ce malade à marcher aux crosses. M. G. m'ayant consulté, je remarquai chez lui une peau blafarde; l'estomac me parut sain, mais la circulation pulmonaire était gênée et le cœur présentait tous les symptômes de l'hypertrophie; la cuisse et la jambe droite ne servaient au malade qu'à lui faire éprouver de violentes douleurs. Le premier jour je prescrivis à M. G..... un demi-bain chaud et à la sortie de ce bain un verre d'eau thermale. Sous l'influence de ce bain, ses douleurs sciatiques diminuèrent beaucoup, la respiration fut plus facile; le lendemain, un bain entier produisit une amélioration encore plus marquée; le quatrième jour, M. G..... put se

passer de crosses. Il retourna à pied chez lui, au bout de quinze jours; des vêtemens de laine sur la peau ont consolidé cette cure remarquable.

70ᵉ OBSERVATION.

M. Pariset, charron près de Vezelise, eut, en février 1834, une sciatique très-douloureuse. Depuis le 15 mai, il était réduit à se servir de crosses. Il vint à Plombières le 21 juillet; une saignée du pied, trois applications de ventouses scarifiées sur le membre malade, vingt-un bains de quatre heures de durée chacun et à 28 degrés Réaumur, et quinze douches de vingt minutes à 30 degrés le rétablirent entièrement.

71ᵉ OBSERVATION.

Sciatique.

M. T., de Charmes, maréchal-ferrant, âgé de quarante et quelques années, d'un tempérament athlétique, était depuis plusieurs mois, par suite d'une sciatique très-douloureuse, dans l'impossibilité de travailler, lorsqu'il vint à Plombières, il y a quelques années. Quarante bains de huit à dix heures de durée, à 28 degrés R., quelques douches et plusieurs applications de ventouses scarifiées diminuèrent un peu ses douleurs; mais elles étaient assez fortes encore pour qu'à son départ de Plombières, M. T. désespérât de sa

guérison. Un mois après son retour chez lui, il était complètement rétabli, et il n'a pas eu de rechute.

72e Observation.

Sciatique.

M. V., de Charmes, âgé de soixante ans environ, très-replet, vint à Plombières, en 1833, pour se guérir d'une sciatique qui, depuis six semaines, l'empêchait de sortir de son lit et lui causait les plus violentes douleurs. Vingt-et-un bains, une quinzaine de douches et un vésicatoire sur le lieu le plus douloureux, que je saupoudrai d'acétate de morphine, le rétablirent entièrement.

M. V. est revenu cette année à Plombières, par simple précaution.

73e Observation.

Sciatique.

M...., des environs de Montmédy, d'un tempérament sanguin nerveux, était, depuis plus dun an, tourmenté par une sciatique douloureuse, et il marchait aux crosses lorsqu'il vint à Plombières, au commencement de cet été. Il avait à la partie supérieure et interne de la cuisse malade une tumeur du volume d'un œuf de poule, d'une forme irrégulière, et qui, placée au-desus de l'artère crurale, paraissait pulsatile et simulait

un anévrisme. Des bains tièdes de quatre à cinq heures de durée, pris pendant quarante jours, des douches chaudes, deux saignées du pied débarrassèrent M..... de ses douleurs et de sa tumeur, sans qu'il pût encore, pour marcher, se passer du secours de crosses. J'ignore quel aura été chez lui l'effet secondaire des eaux.

74e Observation.

Rhumatisme articulaire.

Mlle ...., de Lunéville, âgée de quarante ans environ, bien réglée, d'un tempérament sanguin, vint à Plombières, au commencement de la saison, pour combattre, à l'aide de nos eaux, les restes d'un rhumatisme articulaire aigu, qui l'avait tourmentée beaucoup à la fin de l'hiver. Des bains de 26 à 27 degrés R., de trois heures de durée, des douches un peu plus chaudes de dix à quinze minutes et le massage par percussion ou massage chinois des membres et des parties solides du tronc, guérirent Mlle.... en trois semaines.

75e Observation.

Rhumatisme articulaire.

M...., officier supérieur, était tourmenté, depuis cinq semaines, par un rhumatisme articulaire, lorsqu'il profita d'un peu d'amélioration pour venir, cet automne, faire usage de nos eaux.

Quoique d'un tempérament éminemment sanguin, il était très-pâle à son arrivée et d'une grande faiblesse. Dix-huit bains à 27 degrés R., de trois heures de durée chacun, le guérirent complètement.

76e Observation.

Goutte.

Depuis plusieurs années, M. K., âgé de cinquante-cinq ans environ, et d'un tempérament sanguin lymphatique, était tourmenté par des accès de goutte longs et douloureux, affectant principalement les gros orteils. Depuis trois ans que M. K. vient à Plombières prendre chaque année une vingtaine de bains, à 27 degrés R., de trois à quatre heures chacun, et autant de douches, à 30 degrés, d'une demi-heure de durée, il n'a plus que de légers ressentimens de ses douleurs anciennes (1).

---

(1) Mon frère aîné, médecin à Nancy, et sujet à de fréquens accès de goutte, a été amené, par suite d'idées théoriques, à l'emploi d'un remède qui, appliqué à l'extérieur et de l'usage le plus facile, l'a débarrassé depuis deux ans de douleurs qui le tourmentaient auparavant quatre ou cinq fois par année.

Huit ou dix de ses malades ont obtenu de ce moyen les mêmes bons effets. Je l'ai employé avec succès aussi chez une dame âgée, dont l'état était des plus graves. Mon frère attend qu'il ait recueilli un plus grand nombre de faits pour publier ce qui serait une bien précieuse découverte.

77[e] Observation.

Goutte.

M. C., des environs de Saint-Dizier, âgé de soixante ans environ, d'un tempérament athlétique, était depuis long-temps chiragre, et la plupart des articulations des doigts étaient déformées par suite de cette maladie. Nos eaux prises en bains, en douches et en étuves, étaient le seul moyen qui réussissait à lui rendre les mouvemens des doigts un peu plus faciles et à éloigner ses accès de goutte en en diminuant la violence.

78[e] Observation.

Tumeur blanche.

M[lle] Thérèse V....., de la commune du Val-d'Ajol, avait été guérie de la gale à l'aide d'onguent citrin (1), au mois de janvier 1824; elle avait alors deux ans et demi; bientôt après, l'articulation fémoro-tibiale se tuméfia avec augmentation de chaleur; bientôt aussi la petite malade fut obligée, en marchant, de décrire un demi-cercle avec le membre affecté; enfin, à la fin de

(1) Cet onguent, qui a tous les inconvéniens des préparations mercurielles, est très-dangereux, surtout lorsqu'on l'emploie chez les enfans qui sont naturellement disposés aux inflammations strumeuses, que le mercure favorise avec une si funeste efficacité.

l'année, sa jambe restait à demi fléchie sur la cuisse; ce fut dans cet état que ses parens me l'amenèrent. J'employai d'abord le traitement antiphlogistique; les sangsues, les ventouses scarifiées, les cataplasmes émolliens ayant suffisamment diminué l'inflammation, j'eus alors recours à nos eaux. Douze douches chaudes terminèrent cette cure, qui ne dura en tout que quarante jours et qui fut faite au milieu de l'hiver.

79e Observation.

Tumeur blanche.

Mlle M. de V...., âgée de vingt-sept ans, d'un tempérament lymphatique sanguin, avait contracté, à la suite d'une chute sur le genou droit, une tumeur blanche de cette partie, qui avait résisté pendant trois ans au traitement antiphlogistique et à plusieurs applications de moxas.

Lorsqu'elle vint à Plombières, pendant l'été de 1825, cette malade ne pouvait marcher qu'à l'aide de crosses; l'articulation était considérablement tuméfiée, la jambe était à demi fléchie sur la cuisse; les veines souscutanées étaient très-apparentes, l'ancienneté de la maladie et sa persistance, malgré le traitement le plus rationnel, faisaient craindre que l'on ne fût obligé de recourir à l'amputation de la cuisse: mais nos bains, nos douches, dont je modérai l'action par des

applications de sangsues et de ventouses scarifiées, produisirent, en quarante jours, une amélioration assez marquée pour me faire espérer une guérison complète. L'année suivante le même traitement a mis Mlle de V. à même de marcher facilement sans crosses ni béquilles: cependant, un reste de tuméfaction dans les extrémités des os et dans les ligamens de l'articulation, nécessitera probablement un troisième voyage à Plombières, de la part de cette demoiselle, d'autant plus digne d'intérêt, qu'indépendamment de sa maladie, elle est dans un état voisin de l'indigence.

80ᵉ Observation.

Tumeur blanche.

Sébastien Toussaint, indigent de la commune de Belle-Fontaine, âgé de quatorze ans, d'un tempérament lymphatique, commença à se plaindre, à la fin de l'été de l'année 1827, de douleurs dans l'articulation du bras droit et de l'avant-bras. Bientôt cette articulation se tuméfia, et dès le mois de novembre elle était très-chaude et très-douloureuse. Cette maladie alla toujours en empirant jusqu'au vingt janvier; alors l'articulation était cinq ou six fois plus volumineuse que l'autre; les veines sous-cutanées étaient très-développées et très-apparentes, le bras était considérablement atrophié; l'avant-bras à demi

fléchi sur lui, ne pouvait exécuter aucun mouvement; le malade, maigre et pâle, accusait une douleur constante à l'extrémité supérieure de l'olécrâne; cette douleur se propageait parfois jusqu'à l'épaule. Lorsqu'il voulait élever un peu la main, il portait son bras en arrière pour profiter de l'impulsion que ce dernier recevait, quand il était ensuite abandonné aux simples lois de la gravité.

Des applications de sangsues et de ventouses scarifiées, des cataplasmes émolliens, des bains généraux, de 28 degrés Réaumur, une habitation et des vêtemens chauds, une nourriture douce et analeptique, diminuèrent beaucoup la tuméfaction et firent disparaître les douleurs; mais, après six semaines de traitement, l'amélioration restant stationnaire, je fis prendre à ce jeune homme des bains de 38 degrés Réaumur et de huit à quatorze minutes de durée; il les supporta parfaitement bien pendant quinze jours (1). Alors le bras avait repris son

(1) Quoique les bains tempérés calmassent toujours les douleurs, cependant ils augmentaient constamment le volume de l'articulation malade, et il ne fallait pas moins que toute la journée et toute la nuit pour dissiper cette augmentation occasionnée par l'absorption. Les bains très-chauds, au contraire, diminuaient considérablement ce volume. Ce dernier résultat n'était point dû seulement à l'accroissement

premier volume; depuis long-temps les douleurs étaient oubliées; Toussaint portait facilement sa main sur sa tête, mais l'articulation était ankilosée : cette articulation n'avait plus alors qu'un demi-pouce de circonférence de plus que l'autre; je jugeai le malade guéri. Il est maintenant domestique chez un cultivateur de sa commune, et l'amélioration, qu'il a dû à nos eaux, a continué jusqu'aujourd'hui.

---

de l'exhalation cutanée; il était produit encore par la révulsion qui se faisait sur la peau, puisqu'en même temps que l'articulation diminuait, les muscles du bras augmentaient dans une proportion inverse.

INFLAMMATION DES MUSCLES, DES TENDONS, DES OS ET DES CAVITÉS SYNOVIALES, PAR SUITE DE FRACTURES ET DE LUXATIONS.

L'inflammation, suite nécessaire des fractures des os, se propage souvent aux muscles et aux tendons qui avoisinent l'os fracturé, et, sous son influence, les organes engorgés et durcis ne peuvent plus qu'imparfaitement remplir leurs fonctions. Souvent, et surtout dans les fractures comminutives, l'inflammation s'entretient dans les os eux-mêmes et produit des exostoses; d'autres fois, l'inflammation s'étant propagée dans une articulation voisine, les surfaces synoviales deviennent adhérentes, et l'ankylose a lieu. Ces différens accidens sont aussi déterminés par les entorses, les luxations, et, en général, par toutes les causes capables d'irriter ces organes primitivement ou par sympathie. Ils sont un des résultats les plus ordinaires des tumeurs blanches que nous avons rapidement examinées dans le chapitre précédent. Nos eaux les combattent avec le plus grand succès.

81ᵉ Observation.

M. G... vint à Plombières en 1825, pour diminuer les douleurs et la claudication qu'il devait

à une fracture ancienne du péroné vers son extrémité inférieure; fracture qui, mal réduite, avait développé, entre autres accidens, l'ankylose de l'articulation de la jambe et du pied. Cette articulation, malade encore, rendait la marche très-douloureuse. Je bornai le traitement de M. G... aux bains chauds et aux douches. Ces moyens, employés pendant trois semaines seulement, suffirent pour guérir l'inflammation des os, et s'ils ne purent détruire l'ankylose, au moins débarrassèrent-ils, pour toujours, Monsieur, des douleurs que la marche lui faisait éprouver auparavant.

82e Observation.

Mme P...., de Nancy, boitait depuis un an, par suite d'une fracture du tibia vers la partie inférieure de cet os. Cela tenait à un reste d'inflammation de l'articulation de la jambe et du pied, inflammation due autant à la fracture, qu'à une entorse qui l'avait accompagnée. Quelques bains et quelques douches suffirent pour délivrer Mme P.... de son infirmité.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.
